

ALMANACH DES BIDONVILLES 2015/2016

Suivre l'Amélioration de la Qualité de
Vie des Habitants des Bidonvilles



ONU  HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

Document préparé par l'Equipe PPAB de Nairobi

Conception et mise en page: Peter Cheseret, Austin Ogola

Photos: © ONU-Habitat & ONU-Habitat/Julius Mwelu

Photo de couverture: Claudio Allia

Imprimé par: UNON, Section Services d'Édition, Nairobi, certifié ISO 14001:2004
D1 No: 15-03842/100 exemplaires/jw

Note: Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes ne valent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'ONU-Habitat.

ALMANACH DES BIDONVILLES 2015/2016

Suivre l'Amélioration de la Qualité de
Vie des Habitants des Bidonvilles



ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN



Les inégalités sont liées à la pauvreté et au développement durable, et ont clairement entravé le développement et fait obstacle au progrès. Agissant de concert, ces inégalités systématisent davantage la précarité dans laquelle se trouvent certains groupes et individus, et se manifestent clairement dans la façon dont l'espace est utilisé.

La lutte contre les inégalités nécessite la mise en place d'un nouveau paradigme de la gouvernance, qui coordonne les efforts, renforce les mécanismes de coordination formels, établit les responsabilités communes et fournit les ressources et les incitations nécessaires à tous les niveaux de gouvernement.

L'intégration des programmes d'amélioration des bidonvilles au développement urbain prévu à l'échelle d'un pays, est le moyen durable de faire une différence dans les zones de bidonville des villes. Cette croissance planifiée fait partie d'une approche à trois volets, combinant les composantes de la planification urbaine, de la législation urbaine, et de l'économie urbaine. La combinaison de ces trois composantes fournit non seulement les plans physiques, mais aussi les règles et les réglementations, ainsi que les plans financiers, qui génèrent une bonne croissance, la stabilité et l'investissement."*

Dr Joan Clos

Secrétaire général adjoint des Nations Unies
Directeur Exécutif, ONU-Habitat



C'est la transformation de nos paysages urbains qui nous permettra de mettre fin à la pauvreté, de fournir des services de base, des logements, des transports durables, et de créer un environnement dans lequel les droits humains pourront être garantis, mais aussi de faire que la prospérité soit accessible à tous partout dans le monde."

Dr Aromar Revi

Directeur, Institut Indien pour les Établissements Humains (IIHS)

* ONU-Habitat (2015), Construction de Villes Plus Équitables, ONU-Habitat (2015), Guide Pratique pour Concevoir, Planifier et Exécuter les Programmes d'Amélioration des Bidonvilles.

Table of Contents

Chapitre 1: Reconnaître les bidonvilles: la continuité de l'Indicateur des bidonvilles dans l'Agenda du développement mondial - OMD, ODD et NAU	1
Chapitre 2: La vie dans les bidonvilles: comprendre les défis et réaliser le potentiel des personnes vivant dans les bidonvilles	7
Chapitre 3: Améliorer les bidonvilles et prévenir leur formation	15
Chapitre 4: Le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, PPAB ...	19
Chapitre 5: La révolution des données: suivre l'amélioration de la vie des habitants des bidonvilles	23
Chapitre 6: Le PPAB en action	25
• Bénin	26
• Botswana	28
• Burkina Faso	30
• Cameroun	32
• Cap-Vert	34
• Cote d'Ivoire	36
• Ghana	38
• Haïti	40
• Iles Salomon	42
• Jamaïque	44
• Kenya	46
• La Gambie	48
• Lesotho	50
• Madagascar	52
• Malawi	54
• Mali	56

• Maurice	58
• Mozambique	60
• Namibie	62
• Niger	64
• Nigéria	66
• Ouganda	68
• Papouasie Nouvelle Guinée	70
• République Démocratique du Congo	72
• Rwanda	74
• Sénégal	76
• Togo	78
• Vanuatu	80

Annexes

Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles 1990-2014	82
Transformer notre monde: l'amélioration des bidonvilles, le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles et l'Agenda 2030 pour un développement durable	83
Calendrier des événements: vers Habitat III	87

Boxes

Box 1: Concepts of the Slum Household's Definition	3
Box 2: Interview with Dr Aromar Revi, Director of the Indian Institute for Human Settlements, IIHS	6
Box 3: The Keys for Successful Slum Upgrading and Prevention within the Framework of the 2030 Agenda for Sustainable Development and the New Urban Agenda	18
Box 4: The Principles of the Participatory Slum Upgrading Programme	22

Acronymes et Abréviations

ACP	Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
IPV	Index de prospérité des villes
CE	Commission Européenne
Habitat III	Conférence des Nations Unies sur le Logement et le Développement Urbain Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMD 7D	Objectif du Millénaire pour le Développement No. 7 Cible 7D
NAU	Nouvel Agenda Urbain
PPAB	Programme Participatif D'Amélioration Des Bidonvilles
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies sur les Etablissements Humains
ODD Urbain	Objectif de Développement Durable No. 11



[01]

Reconnaître les bidonvilles: maintien de l'Indicateur des bidonvilles dans l'Agenda du développement mondial - OMD, ODD et NAU

À l'heure actuelle, dans le monde, une personne sur huit vit dans un bidonville. Environ un milliard de personnes, dans les pays en développement, vivent dans des bidonvilles aujourd'hui.¹ Cela représente non seulement une réalité contemporaine inacceptable, mais une réalité dont les chiffres ne cessent d'augmenter. En dépit des grands progrès réalisés dans l'amélioration des bidonvilles et la prévention de leur formation, représenté par une diminution de 39 à 30 pour cent de la population urbaine vivant dans les bidonvilles dans les pays en développement entre 2000 et 2014, les chiffres absolus² continuent de croître, et le défi posé par les bidonvilles reste un facteur critique de la persistance de la pauvreté dans le monde, empêchant les êtres humains et citoyens de bénéficier des avantages de l'urbanisation et d'opportunités égales et équitables pour atteindre le progrès et la prospérité individuels et collectifs.

Pour commencer, et reconnaissant que les diverses typologies de logements informels reçoivent une multitude d'appellations différentes dans de nombreuses langues, dialectes et argots, partout dans le monde, il est nécessaire d'affirmer que le mot « bidonville », tel qu'utilisé dans cette publication, se réfère à la définition qui classe un « ménage de bidonville » comme un ménage dans lequel les habitants souffrent d'une ou plusieurs des « privations du ménage » suivantes : manque d'accès à une source d'eau améliorée, manque d'accès à des installations d'assainissement améliorées, manque de espace de vie suffisant, manque de durabilité du logement et manque de sécurité foncière.³ C'est pourquoi ces conditions de vie constituent les éléments pris en compte lors de l'évaluation de l'état d'un ménage, indépendamment de son appellation. Dans ce cas, la définition est plus pertinente que le terme.

Cette définition - un effort pour se concentrer sur le défi posé par la pauvreté urbaine représentée par les bidonvilles et être capable de le mesurer

- a constituée l'indicateur pour suivre le progrès et la réussite de l'Objectif du Millénaire pour le développement 7 Cible 7D, « d'avoir sensiblement amélioré, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des bidonvilles »,⁴ et il a également été proposé comme l'un des futurs indicateurs des Objectifs de Développement Durables pour l'Objectif 11, Cible 11.1 : « *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et moderniser les bidonvilles* ». ⁵ La définition de « ménage de bidonville » est donc essentielle pour mesurer la réalisation du droit humain fondamental à un logement convenable pour tous,⁶ et son maintien en tant qu'indicateur dans les cadres de développement pré et post-2015, confirme l'importance que le monde attribue à l'éradication de la pauvreté comme l'une des étapes cruciales vers le développement durable de l'humanité.



En dépit des grands progrès réalisés dans l'amélioration des bidonvilles et la prévention de leur formation, représentés par une diminution de 39 à 30 pour cent de la population urbaine vivant dans des bidonvilles dans les pays en développement entre 2000 et 2014, les chiffres absolus continuent de croître et le défi posé par les bidonvilles reste un facteur critique de la persistance de la pauvreté dans le monde.

1 On estime à 881 080 000 le nombre d'habitants des bidonvilles vivant seulement dans les pays en développement, et ce chiffre a été calculé en ne prenant en compte que quatre des cinq privations des ménages des bidonvilles prises en considération dans la définition de l'ONU-Habitat, dans la mesure où la sécurité foncière ne peut pas encore être précisément calculée. Dans certains pays où il y a peu d'information, seulement un des cinq composantes a été mesuré. C'est pourquoi le chiffre de 881 millions peut être vu comme un minimum mondial.

2 Nations Unies (2015), Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

3 La définition opérationnelle de l'ONU-Habitat pour un « ménage de bidonville », fut décidée lors d'une Réunion d'un Groupe d'Experts organisée en 2002 par ONU-Habitat, la Division Statistique des Nations Unies, et l'Alliance des Villes (voir Encadré 1). Par extension, nous utilisons le terme habitant des bidonvilles pour définir une personne vivant dans un tel ménage.

4 Organisation des Nations Unies (2015), Rapport des Objectifs du Millénaire pour le Développement; « *Entre 2000 et 2014, plus de 320 millions de personnes ont gagné accès à une eau de source améliorée, un meilleur système d'assainissement, un logement durable ou des conditions de logement moins peuplées, ce qui signifie que la Cible OMD (7.D) a été largement dépassée.* »

5 Transformer notre Monde: L'Agenda 2030 pour le Développement Durable (2015), « *Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.* »

6 Comité sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, Commentaires Généraux 4 (logement convenable) <http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2FCESCR%2FGEC%2F4759&Lang=en> Comité sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels, Commentaires Généraux 7 (expulsions forcées) <http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=INT%2FCESCR%2FGEC%2F6430&Lang=en>

ENCADRE 1: CONCEPTS DE LA DÉFINITION DE « MÉNAGE DE BIDONVILLE »

Accès à une source d'eau potable améliorée: une source d'eau potable améliorée est une installation qui est à l'abri de la contamination par un agent extérieur, en particulier la contamination par les matières fécales. Les sources d'eau potable améliorées comprennent : l'eau courante à domicile, sur une parcelle ou dans la cour, les fontaines et robinets publics, les forages et puits tubulaires, les puits creusés protégés, une source protégée, la collecte des eaux pluviales et l'eau en bouteille, si une source secondaire disponible est également améliorée. Les sources d'eau potable améliorées excluent : les puits non protégés, les sources non protégées, l'eau fournie par des chariots avec de petits réservoirs / tambours, l'eau fournie par les camions citernes, et l'eau en bouteille (si une source secondaire n'est pas améliorée) ou l'eau de surface directement collectée à partir de rivières, d'étangs, de ruisseaux, de lacs, de barrages ou de canaux d'irrigation.

L'accès à des installations sanitaires améliorées: une installation sanitaire améliorée est celle qui sépare hygiéniquement les déchets humains de tout contact humain. Les installations améliorées incluent : les toilettes avec chasse d'eau ou toilettes à la turque, ou les latrines reliées à un égout, une fosse septique, ou à une fosse, les toilettes sèches améliorées ventilées, les latrines à fosse avec une dalle ou une plateforme qui couvre entièrement la fosse, et les toilettes sèches à compost. Les installations non améliorées incluent : les installations publiques ou partagées d'une catégorie de toilettes par ailleurs acceptable, les toilettes/latrines avec chasse d'eau ou toilettes à la turque qui se déversent directement dans un égout ou un fossé à ciel ouvert, les latrines sèches sans dalle, les latrines à seau, les toilettes ou latrines qui se déversent directement dans les cours d'eau ou à l'air libre et suspendues, et la pratique de la défécation en plein air dans la brousse, les champs ou les plans d'eau.



Durabilité des logements: une maison est considérée comme « durable » si elle est construite sur un emplacement non dangereux et a une structure permanente et suffisamment adéquate pour protéger ses habitants contre les conditions climatiques extrêmes, telles que la pluie, la chaleur, le froid et l'humidité. Les matériaux de construction dans le toit, les murs et / ou le sol déterminent la durabilité du logement.

Espace de vie suffisant: une maison est considérée comme ayant un espace de vie suffisant pour les membres du ménage, si pas

plus de trois personnes partagent la même pièce habitable, pièce qui doit faire un minimum de quatre mètres carrés de superficie.

Sécurité foncière: la sécurité foncière est le droit de tous les individus et de tous les groupes à la protection effective de l'Etat contre les expulsions arbitraires illégales. Les gens bénéficient de la sécurité foncière lorsqu'il existe des preuves des documentations qui peuvent être utilisées comme preuve de l'état de la sécurité foncière, ou quand il existe une protection de facto ou perçue, contre les expulsions forcées.

De la même manière, le Nouvel Agenda Urbain, actuellement en cours de discussion au sein des Etats membres par l'intermédiaire de la Conférence Habitat III des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, propose comme l'une de ses recommandations pour la promotion de villes durables, de *mettre le logement au centre*,⁷ avec la double signification du logement « au centre des politiques » et « au centre des villes ». L'amélioration des bidonvilles, in situ et graduelle, est un outil approprié pour mettre en œuvre cet objectif, dans la mesure où il peut fournir un logement convenable aux résidents ayant de bas revenus, dans des zones qui, dans la plupart des cas, sont déjà situées à proximité du centre des villes, répondant ainsi aux implications sociales et spatiales du concept de « *au centre* », tout en faisant le lien avec des stratégies de rénovation urbaine plus larges pour les interstices urbains prévus et le développement économique local, et en répondant aux exigences de densité et d'usage mixte également contenues dans le Nouvel Agenda Urbain.

Mais l'habitat informel, représenté par les bidonvilles, est loin d'être l'apanage exclusif de la pauvreté, et la prévalence des établissements informels peut également être trouvée dans des paysages urbains plus développés, satisfaisant les besoins de logement des résidents urbains plus riches. Les établissements informels ne sont pas une caractéristique exceptionnelle du monde en développement, et prospèrent aussi dans le monde développé.⁸ La spécificité des bidonvilles au sein des établissements informels, et ce qui en fait un phénomène urbain mondial révolutionnant qui doit être abordé de toute urgence, est le niveau de pauvreté perpétuelle, de privation et d'exclusion socio-spatiale auquel les personnes y résidant sont soumises, une condition qui affecte également la prospérité globale des villes dans lesquels ils existent.⁹

Vivre dans ces zones présente un risque vital. Les bidonvilles sont de grandes agglomérations de logements vétustes marginalisées, souvent situées sur des terres urbaines dangereuses - par exemple sur des berges,

des zones de sable et des sols dégradés, à proximité d'industries et de décharges, dans des zones de marécage, inondables et des pentes abruptes - désengagées des systèmes urbains plus larges et de la provision de services et d'infrastructures de base, dont les espaces publics et les espaces verts.

Les habitants des bidonvilles sont constamment victimes de discrimination et de préjudice, d'un manque de reconnaissance par les cadres de gouvernance, d'un accès limité à la terre et à la propriété, d'une insécurité foncière et d'une menace d'expulsion, de moyens d'existence précaires, d'une grande exposition à la maladie et à la violence et, en raison de l'emplacement de bidonvilles, d'une forte vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles. Différents groupes vulnérables vivant dans les bidonvilles sont particulièrement touchés : les femmes sont plus susceptibles d'avoir des niveaux d'éducation plus faibles et font face à des taux élevés de grossesses chez les adolescentes, les enfants subissent une variété de conséquences, les jeunes non qualifiés sont exclus des opportunités économiques et de l'emploi, les personnes vivant avec un handicap souffrent en raison d'infrastructures vétustes et les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur d'un pays en conflit et en crise économique font également face à une marginalisation et une vulnérabilité en raison de leur situation incertaine et de leur manque de ressources.

Les conditions de vie des personnes vivant dans les bidonvilles doivent être améliorées et la prolifération des bidonvilles arrêtée. Les autorités nationales et locales doivent les considérer comme une priorité parmi les tâches urbaines, afin qu'elles y répondent et consacrent leurs efforts non seulement à la poursuite de l'application des droits des citoyens pauvres, mais aussi pour favoriser leur progrès économique et social et, par conséquent, stimuler la prospérité globale des villes.

7 ONU-Habitat (2015), L'Urbanisation pour la Prospérité: Déclaration de Politique, 25^{ème} Session du Conseil de Gouvernance, la recommandation du « logement au centre » est listée comme un des leviers clés pour réaliser le Nouvel Agenda Urbain <<http://unhabitat.org/books/urbanization-for-prosperity-policy-statement-25th-session-of-the-governing-council/>> - Habitat III (2015), Le Nouvel Agenda Urbain <<https://www.habitat3.org/the-new-urban-agenda>>

8 Afin d'aborder cette compréhension plus large de l'informalité des logements, le Document de Réflexion 22 de l'Habitat III propose une définition pour les établissements informels en tant que zones résidentielles où 1) les habitants n'ont pas de sécurité foncière de la terre ou du logement qu'ils habitent, avec des modalités allant du squat au logement locatif informel, 2) les quartiers manquent souvent des services de base et des infrastructures

de la ville, ou en sont trop éloignés et 3) le logement peut ne pas être conforme aux règlements de planification et de construction actuels, et est souvent situé dans des zones dangereuses géographiquement et environnementalement. Les établissements informels peuvent être une forme de spéculation immobilière pour tous les niveaux de revenu des résidents urbains, pauvres ou riches. Les bidonvilles sont la forme la plus pauvre et la plus délabrée des établissements informels.

9 ONU-Habitat (2012), State of the World's Cities Report 2012-2013, Prosperity of Cities; ONU-Habitat (2015), 1er Reporte del Estado de las Ciudades de Colombia: Hacia la Prosperidad Urbana. Pour en savoir plus sur l'Indice de Prospérité des Villes (IPV/CPI), merci de consulter <<http://unhabitat.org/urban-initiatives/initiatives-programmes/city-prosperity-initiative/>>

10 ONU-Habitat (2015), Construction of More Equitable Cities.

La réduction des inégalités dans le contexte urbain, en intégrant les personnes vivant dans les bidonvilles dans le tissu urbain plus large, rend les villes plus prospères et plus durables.¹⁰

Des solutions durables répondant à la problématique des bidonvilles, doivent apporter une protection et un secours immédiats aux populations qui y vivent, tout en s'attaquant (...)

(...) à l'origine de la formation de bidonvilles, en comprenant que les bidonvilles ont pour cause une série de facteurs interdépendants. Ces facteurs comprennent la croissance démographique, l'exode rural, la mauvaise gouvernance (en particulier dans les domaines des politiques, de la planification, du foncier et de la gestion urbaine), la vulnérabilité économique et le travail sous-payé, les déplacements causés par les conflits, les catastrophes naturelles et le changement climatique et, de manière significative, la manque d'options de logements abordables pour les citoyens pauvres, dans la mesure où les gouvernements se désengagent de plus en plus d'un rôle direct dans la fourniture de logements, et le secteur du logement devient facilement dominé par des forces spéculatives qui ont tendance à finir par bénéficier aux résidents urbains plus aisés.

En conséquence, et bien que la *cible des bidonvilles* ait été atteinte au niveau mondial, si l'on considère les lacunes actuelles dans l'amélioration de la vie des habitants des bidonvilles et la croissance continue de leur nombre absolu comme une sorte de *travail inachevé* des Objectifs du Millénaire pour le développement, les actions futures renforcées dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, doivent combler les lacunes nationales et locales existantes en matière de priorisation des politiques de développement intégrées liées aux bidonvilles et aux quartiers informels, et leur progression doit être également mesurée *au niveau des pays*.

Les actions visant à améliorer les conditions de vie des bidonvilles dans le cadre de l'Agenda 2030 doivent promouvoir des politiques reliant les composantes de la planification urbaine, du financement, des aspects juridiques et des moyens de subsistance, et encourager l'institutionnalisation des politiques de « zéro expulsion forcée ». Elles



doivent soutenir les efforts nationaux et locaux pour améliorer les pratiques de gestion des terres, et adopter différentes conceptions de la sécurité foncière, ainsi qu'adapter les initiatives au contexte local afin de tirer pleinement parti des connaissances locales pour le développement de réponses à l'échelle de la ville ou « à juste échelle ». Les initiatives d'amélioration des bidonvilles dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable doivent être le résultat d'un large processus participatif impliquant les autorités, les professionnels urbains et les résidents, processus dans lequel les connaissances et la contribution des communautés concernées sont des éléments importants de la solution.

Par conséquent, et comme suggéré par la structure de cet Almanach, si l'on veut respecter l'engagement mondial visant à mettre fin au défi posé par la pauvreté, représenté par les bidonvilles, au cours du cadre de développement futur, il existe un besoin renouvelé de reconnaître les bidonvilles, de comprendre, de répondre aux défis et de réaliser le potentiel des gens qui vivent dans les bidonvilles, d'améliorer leurs conditions de vie et de – facteur clé pour la réalisation de l'Agenda de Développement post-2015 - surveiller, globalement et localement, le résultat durable des initiatives d'amélioration, tâche pour laquelle une *révolution des données* est absolument nécessaire.

ENCADRE 2: ENTRETIEN AVEC DR AROMAR REVI, DIRECTEUR DE L'INSTITUT INDIEN POUR ES ETABLISSEMENTS HUMAINS, IIHS ¹¹

Q Cher Dr Revi, comme vous l'avez déjà expliqué auparavant, pourquoi le monde a-t-il besoin d'un Objectif de Développement Durable sur les villes ?

R Comme nous l'avons appris au cours des deux dernières années et au moment où nous mobilisons partout dans le monde, l'ODD Urbain est probablement l'un des facteurs les plus importants de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable au cours des 15 prochaines années, entre 2015 et 2030, dans la mesure où les villes se trouvent héberger la majeure partie de la population mondiale. Le gros des défis posés par la pauvreté urbaine réside dans les villes. Les villes sont là où la majeure partie des habitants des bidonvilles vivent ou renforcent, dans un sens, l'économie mondiale, et c'est la transformation de nos paysages urbains qui nous permettra de mettre fin à la pauvreté, de fournir des services de base, des logements, des transports durables, et de créer un environnement dans lequel les droits humains pourront être garantis, mais aussi de faire que la prospérité soit accessible à tous partout dans le monde.

Q Quelle est la pertinence de l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles pour la réalisation globale de l'Objectif de Développement Durable 11 ?

R Répondre à la question des bidonvilles et des établissements informels a été l'une des missions non remplies des OMD. Bien que techniquement nous ayons atteint la Cible de l'ODD 7C, dans la pratique, au cours des 20 dernières années, la situation des personnes qui vivent dans des bidonvilles et des établissements informels dans le monde, soit près d'un milliard, s'est empirée, et, dans un sens, la pauvreté et l'inégalité se sont renforcées. Nous devons aborder cela comme un cri d'alarme non seulement pour les populations actuelles

qui vivent dans les bidonvilles et les quartiers informels, mais aussi pour le milliard de personnes qui pourrait bien finir par vivre dans ces conditions si nous ne mettons pas en œuvre les ODD. C'est pourquoi répondre à la question des bidonvilles est absolument central, non seulement pour s'occuper de développement durable, mais aussi pour traiter de l'équité, de la pauvreté et des Droits de l'Homme que l'Organisation des Nations Unies défend.

Q Pourquoi la sécurité foncière a-t-elle été soulignée comme un élément clé de l'éradication de la pauvreté dans le monde, dans la mesure où il a été proposé comme un indicateur non seulement pour l'objectif 11 (ODD Urbain), mais aussi pour l'Objectif 1 (Mettre fin à la pauvreté) ?

R La sécurité foncière est au cœur de notre défi visant à améliorer la situation des personnes qui vivent dans des établissements informels et des bidonvilles à travers le monde. Ceci est probablement le défi structurel le plus grave auquel nous ayons à faire face. Il est essentiel pour nous d'aborder la question de l'accès aux marchés fonciers, car être en mesure d'accéder à un logement adéquat, signifie non seulement l'accès aux services de base et de meilleures conditions de vie, mais aussi dans de nombreux cas, l'accès à la sécurité et au travail. Si nous ne répondons pas à ce défi, nous finirons avec un monde non seulement divisé, mais aussi sérieusement remis en question par les problématiques de sécurité, de droits humains, de logement convenable, et de services. Même si la sécurité foncière est atteinte dans différents pays de différentes manières, nous devons accepter le fait qu'elle est, en un sens, l'un des droits fondamentaux qui sous-tend le droit au logement et à la ville.

Q Comment les pays peuvent-ils contribuer à l'opérationnalisation de l'ODD et de la révolution des données du NAU, et comment institutionnaliser la collecte de données localisée et le suivi des données ?

R Le défi que représente la mise en œuvre de l'ODD Urbain repose sur l'établissement d'un nouveau partenariat, un partenariat avec quelques 200 États-membres de l'Organisation des Nations Unies et 2 000 villes. Selon moi, il est impossible que les États-membres de l'ONU délivrent l'ODD Urbain tout seuls. Il est trop complexe, trop diversifié, et il exige une action sur le terrain. La ligne de front de ce processus incombe aux gouvernements locaux et régionaux. Dans la pratique, sur le terrain, le monde est un espace très complexe et diversifié, surtout en ce qui concerne les zones urbaines et les régions qui les entourent. Par conséquent, ce qui peut être important à un endroit, peut effectivement ne pas être critique dans d'autres. Ainsi, les objectifs et les indicateurs universels sont importants pour mesurer au niveau national, mais la localisation des processus d'intervention, de gestion, de suivi et d'évaluation, est très cruciale. Si nous ne mesurons pas ce qui est important pour les communautés et les gouvernements locaux et régionaux, nous ne connaissons jamais l'étendue de nos progrès. Par conséquent, construire ce nouveau cadre, qui posera des défis à un ensemble de bureaux statistiques et d'organismes similaires, est ce que les villes vont apporter au monde, la construction de ce système qui est à la fois local et global dans le même temps, faire le lien entre les différentes initiatives de rédaction de rapports, la création de partenariats entre les villes et les gouvernements nationaux au sein d'un cadre unifié pour les établissements humains. J'espère que nous bénéficierons d'innovations dans ce domaine à l'avenir.

¹¹ Dr Aromar Revi est le Directeur de l'Institut Indien pour les Etablissements Humains (IIHS) et membre du Réseau de Solutions de Développement Durable, SDSN. Dr Revi a été un militant actif pour l'inclusion d'un Objectif « Urbain » de Développement Durable dans l'agenda de développement post-2015. Cet entretien a été réalisé le 21 Avril ici à 2015 au cours de la 25^{ème} session du Conseil d'administration de l'ONU-Habitat, et il a été enregistré sur vidéo. Ce texte est sa transcription.



[02]

**La vie dans les
bidonvilles: Comprendre
les défis et réaliser le
potentiel des personnes
vivant dans les
bidonvilles**

Cette section de l'*Almanach des Bidonvilles* fournit des informations plus détaillées, afin de mieux évaluer ce que signifie vivre dans les bidonvilles et les différentes dimensions du défi de la pauvreté représenté par les bidonvilles. Les principaux faits, les données et les initiatives réussies connexes, sont réunis pour contribuer à la compréhension des conditions de vie extrêmes des bidonvilles, et les aspects sociaux, économiques et humains de la vie dans les bidonvilles. Chaque jour, les résidents des bidonvilles se battent pour une meilleure qualité de vie. Si l'humanité réussit à comprendre leurs défis, nous serons en mesure d'arriver à des solutions durables qui permettront de réaliser leur plein potentiel et de contribuer à construire des villes meilleures et plus prospères, pour tous.

Tendances démographiques des bidonvilles

Aujourd'hui, partout dans le monde, un quart de la population urbaine vit dans des bidonvilles.¹² Dans les pays en développement, 881 millions de résidents des villes vivent dans des bidonvilles. En 1990, ce chiffre était de 689 millions. Cela représente une augmentation de 28 pour cent en chiffres absolus des habitants des bidonvilles au cours des 15 dernières années, même si la proportion de la population urbaine des pays en développement vivant dans des bidonvilles, a diminué de 39 à 30 pour cent pendant la même période.¹³

La baisse du *taux des bidonvilles* par rapport à la population urbaine totale, est à attribuer principalement aux réponses politiques et programmatiques réussies par les gouvernements nationaux et municipaux, les partenaires internationaux de développement et les organisations non gouvernementales et communautaires, telles que: la fourniture d'infrastructures directe, les options de financement en faveur des pauvres, des partenariats innovants pour des solutions de logement abordable, la régularisation des établissements informels et les programmes d'amélioration des bidonvilles. Cependant, malgré ces gains, depuis 1990 près de 200 millions nouveaux habitants des bidonvilles ont été ajoutés à la population mondiale.

Dans un monde en voie d'urbanisation irréversible, 90 pour cent de la croissance urbaine se produit dans les pays en développement, où environ 70 millions de nouveaux résidents sont ajoutés à leurs zones urbaines chaque année. Au cours des deux prochaines décennies, la population urbaine des deux régions les plus pauvres du monde – Asie du Sud et Afrique sub-saharienne - devrait doubler,¹⁴ ce qui suggère que le nombre absolu d'habitants des bidonvilles et des établissements informels dans ces régions, va considérablement s'accroître.¹⁵

Les bidonvilles apparaissent spontanément comme un type dominant et distinct des peuplements dans les villes du monde en développement. Depuis 2000, la population mondiale des bidonvilles a augmenté d'en moyenne six millions par an. Cela signifie une augmentation de 16,500 personnes par jour.¹⁶

En Afrique subsaharienne, 59 pour cent de la population urbaine vit dans des bidonvilles¹⁷, et d'ici 2050, et en 2050, les résidents urbains de l'Afrique devraient augmenter pour atteindre 1,2 milliard.¹⁸

En Asie et dans le Pacifique, qui abrite la moitié de la population urbaine du monde, 28 pour cent de la population urbaine réside dans des bidonvilles.¹⁹ Toutefois, l'Asie a été en première ligne des efforts qui ont permis de réaliser l'Objectif du Millénaire pour le Développement 7 Cible 7D, avec des gouvernements qui ont amélioré la vie d'environ 172 millions d'habitants des bidonvilles.²⁰

En Amérique latine et la région des Caraïbes, où la régularisation de l'habitat informel a historiquement contribué à fournir des solutions de logement, les établissements informels continuent d'être un élément significatif des zones urbaines, avec au moins 21 pour cent de la population urbaine de la région résidant encore dans des

12 ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

13 Nations Unies (2015), Rapport des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

14 World Bank (2008), Urban Poverty, World Bank Urban Papers, 2008.

15 ONU-Habitat (2014), Indice des Bidonvilles et de la Prospérité des Villes (IPV).

16 Nations Unies (2015), Rapport des Objectifs du Millénaire pour le Développement. ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

17 Ibid.

18 ONU-Habitat (2013), State of the World's Cities Report 2012/13.

19 ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

20 ONU-Habitat (2013), State of the World's Cities Report 2012/13.

21 ONU-Habitat (2015), World Cities Report 2016.

bidonvilles, malgré une diminution de 17 pour cent de cette même proportion au cours de la dernière décennie.²¹

Dans la région arabe, la proportion de logements insalubres varie de pays à pays. Dans certains pays, les établissements informels et les bidonvilles forment des poches isolées et marginalisées, tandis que dans d'autres, de 67 à 94 pour cent des résidents urbains vivent avec une ou plusieurs privations liées au logement. Dans certains pays du Golfe, par exemple, les conditions de logement des travailleurs migrants à faible revenu, sont souvent très pauvres par rapport au reste de la population urbaine.²²

Les zones urbaines des régions développées ne sont également pas à l'abri des disparités urbaines entre les conditions de vie de leurs citoyens. L'Europe, par exemple, a connu une hausse des résidents urbains qui ne peuvent pas se permettre de payer un loyer, étant donné la flambée rapide des coûts du logement dans les grandes villes les plus prospères. Cela est particulièrement le cas pour les régions méridionales et orientales de la région, tandis que l'on dit des pays d'Europe occidentale que plus de 6 pour cent de leurs résidents urbains vivent dans des conditions extrêmement précaires.²³ Dans le cas des États-Unis d'Amérique, la prévalence de l'informalité dans la production et la consommation de logements parmi les groupes à faible revenu, peut être trouvée dans les paysages ruraux de nombreuses villes américaines.²⁴

La capacité des nouveaux habitants des bidonvilles à sortir de ces environnements dégradés reste limitée. Par exemple, sur les 10 millions de personnes ajoutées à la population urbaine de l'Afrique subsaharienne chaque année, les deux tiers – soit sept millions – vivent dans des bidonvilles et seulement deux millions peuvent espérer en sortir.²⁵



Il existe une relation entre la croissance des établissements informels et des bidonvilles et le manque de logements convenables et de terrains viabilisés. Alors que les investissements du secteur privé dans le logement ont été constants au fil des années, cet investissement ne s'est pas traduit en logements convenables en faveur des personnes pauvres. Certaines études suggèrent que le manque de logements convenables se situe maintenant à 650 milliards \$ par an et devrait croître.²⁶

22 ONU-Habitat (2012), Rapport sur l'Etat des Villes Arabes 2012.

23 Economic Commission for Europe (2008), Committee for Housing and Land Management - In Search for Sustainable Solutions for Informal Settlements in the ECE Region, UN-Habitat (2013), The State of European Cities in Transition 2013; UN-Habitat (2008), The State of the World's Cities 2008/09. UNECE, report on informal housing. <<http://www.unece.org/index.php?id=11099>> et <<http://www.unece.org/index.php?id=38779>>

24 Ward, Peter M. (2014), The Reproduction of Informality in Low-Income Self-Help Housing Communities in the Informal American City (2014), Massachusetts Institute of Technology.

25 ONU-Habitat (2011), State of the World's Cities Report 2010/11.

26 McKinsey Global Institute (2014), A blueprint for addressing the global affordable housing challenge.

Les cinq privations d'un ménage des habitants des bidonvilles

Au niveau des ménages, les « cinq privations » continuent de refléter les conditions de vie difficiles des habitants des bidonvilles. Par exemple, la plupart des habitants des bidonvilles n'ont toujours pas de sécurité foncière et vivent sous la menace constante d'une expulsion,²⁷ tandis que leurs logements surpeuplés sont toujours considérés comme très précaires, avec près des trois quarts d'entre eux dans cet état en Afrique sub-saharienne.²⁸ L'assainissement est souvent limité, comme dans le cas du plus grand bidonville du Kenya, Kibera, à Nairobi, où des canalisations d'égout ouvertes vident les eaux usagées devant les maisons des gens, et seulement 1,000 toilettes publiques servent l'ensemble de la population des bidonvilles de plusieurs centaines de milliers de personnes.²⁹ En conséquence, les zones de défécation en plein air sont encore monnaie courante.

L'accès à l'eau potable est aussi un combat quotidien pour beaucoup. En 2006, environ 1,1 milliard de personnes, à l'échelle mondiale, n'a pas eu accès à un meilleur approvisionnement en eau et 2,6 milliards de personnes n'avaient accès à aucun type d'installations améliorées d'assainissement.³⁰ Toutefois, le pourcentage de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées a augmenté de 47 pour cent en 1990, à 64 pour cent en 2013, tandis que le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée a également augmenté de 76 pour cent en 1990 à 89 pour cent en 2013.³¹ Aujourd'hui, 11 pour cent de la population mondiale n'a toujours pas accès à l'eau potable. Ce chiffre monte à plus de 40 pour cent en Afrique subsaharienne.³²

Environ deux tiers de la population mondiale mal desservies par un approvisionnement en eau vivent en Asie, un tiers des asiatiques n'a pas accès un approvisionnement en eau potable durable, et la moitié n'a pas

accès à un système d'assainissement amélioré.³³

Des installations d'eau potable et d'assainissement médiocres ou inexistantes sont liées à des taux de paludisme et de diarrhée élevés, comme dans le cas du Libéria, où ces deux maladies sont les principales causes de mortalité infantile.³⁴ Il a été prouvé que la présence d'une source d'eau potable à proximité d'une maison peut considérablement améliorer la nutrition et la santé.³⁵

Pour remédier au manque d'approvisionnement formel de services de base, les initiatives communautaires peuvent contribuer avec succès à l'assainissement urbain global, grâce à des innovations possibles avec des ressources limitées, comme pour le cas des 70 000 membres de la communauté Zabbaleen dans le « Manshiyat Naser », qui font fonctionner un système informel de gestion des déchets pour les 12 millions d'habitants du Caire, ainsi que le recyclage des deux tiers des 15 000 tonnes de déchets par jour, sans aucune technologie. En outre, le système est durable, car ils trient et vendent les déchets recyclables.³⁶

L'espace est également un élément clé dans la vie quotidienne de ceux qui vivent dans les bidonvilles, dans la mesure où ce sont généralement des établissements à forte densité de population. Par exemple, alors que 56 pour cent de la population urbaine du Kenya vit dans des bidonvilles, à Nairobi, les bidonvilles ne couvrent que 6 pour cent de la zone résidentielle totale des terres, mais abritent pourtant 60 pour cent de la population de la ville.³⁷

La vie privée est aussi un luxe inaccessible. Un sondage mené en 2012 par les pays de mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, montre que le taux d'occupation moyen par pièce (nombre de personnes par pièce) au sein des ménages des

27 ONU-Habitat (2011). State of the World's Cities Report 2010/11.

28 Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (2011), Résultats des Pays en Phase 2. <www.mypsup.org>

29 IRIN (2013). Conseil Municipal de Nairobi.

30 Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2006).

31 Banque de données de la Banque mondiale, consultée en août 2015.

32 ONU-Habitat (2015).

33 Banque Asiatique de Développement, 2006.

34 34 IRIN (2009).

35 Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies - DAESNU (2005).

36 Fahmi, W. and Sutton, K. (2010), Les déchets contestés du Caire: Traitement durable des déchets solides et le Droit des Zabbaleen à la ville.

37 IRIN (2013).

38 Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles – PPAB (2012), données pays.



© UN-Habitat / Alessandro Scotti

bidonvilles est de quatre personnes, une personne de plus que le maximum recommandé de trois pour une pièce de neuf mètres carrés dans les bidonvilles.³⁸

En termes de durabilité, la qualité précaire des constructions des bidonvilles est l'un des traits les plus caractéristiques de la vie des bidonvilles, et un symptôme évident de la pauvreté urbaine. Cela est tout à fait évident quand vous vous retrouvez entouré par des milliers de cahutes faites en tôle, en bois et des sols en boue. Au cours du même sondage mentionné ci-dessus, il apparaît que les constructions

permanentes ne représentent que 28 pour cent de l'ensemble des structures d'habitation des bidonvilles.³⁹

Le défi posé par la terre et la sécurité foncière est peut-être l'un des plus controversés et des plus limités en termes de données. Selon les estimations de l'ONU-Habitat datant d'une décennie⁴⁰, 924 millions de personnes dans les zones urbaines du monde, ne bénéficient pas de la sécurité foncière. En 2015 et au-delà, il n'est pas prévu de changement, ou peu, étant donné les taux élevés d'urbanisation et le nombre d'habitants des bidonvilles dans les pays en développement.

39 Ibid.

40 ONU-Habitat (2003), Security of Land Tenure Today.

Le manque d'accès à la terre et une sécurité foncière précaire, empêchent les personnes vivant dans les bidonvilles d'accéder au crédit, ce qui diminue leur motivation à améliorer leurs maisons et leurs quartiers. Dans le sondage du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles évoqué ci-dessus, plus de la moitié des ménages des bidonvilles consultés sont des locataires informels, tandis que la majorité de ceux qui constituent l'autre moitié est propriétaire, sans titres de propriété officiels.⁴¹

Autres aspects de la vie dans les bidonvilles

Les conditions de vie des personnes vivant dans les bidonvilles sont également conditionnées par d'autres défis, en plus de ceux liés à leur situation de logement. Les questions connexes de la santé, de l'éducation, des moyens d'existence et de l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, doivent également se retrouver au centre des agendas de développement locaux, régionaux et nationaux, plus larges, dans la mesure où ces questions sont trop étroitement liées les unes aux autres pour pouvoir être envisagées isolément, en particulier en ce qui concernent les populations urbains pauvres. Il est nécessaire de comprendre la nature interdépendante du défi urbain afin de faire des villes du monde des lieux où toutes les personnes peuvent vivre des vies saines, productives, en toute sécurité.⁴²

La santé

Les conditions de vie dans les bidonvilles constituent un risque pour la santé des habitants, et les rendent plus vulnérables aux épidémies de maladies transmissibles, qui ont un effet dramatique sur l'espérance de vie des habitants des bidonvilles. Tandis que les 20 pour cent les plus pauvres dans les villes ont du mal à atteindre 55 ans, les 40 pour cent les plus riches vivent bien au-delà de 70 ans. De même, parmi les 20 pour cent des habitants les plus pauvres des bidonvilles du monde, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a plus que doublé par rapport à celui des 20 pour cent les plus riches. Aucune loi de la nature ne décrète que les enfants des familles pauvres devraient mourir plus tôt, et à un taux plus élevé, que ceux des familles riches. Cette situation est générée et maintenue par des « *dispositions sociales injustes* ». ⁴³

Plus de 2,2 millions de personnes dans les pays en développement meurent de maladies évitables liées au manque d'accès à l'eau potable, à un assainissement insuffisant et à une mauvaise hygiène⁴⁴, et environ 1,8 million de personnes meurent chaque année de diarrhée et d'autres maladies liées à une eau insalubre, les enfants, pour la plupart de moins de cinq ans, étant les premières victimes.⁴⁵

Les bidonvilles sont également sujets à des épidémies comme le VIH, le choléra et, comme récemment démontré, le virus Ebola. Au cours de la dernière épidémie au Libéria, à West Point, l'un des bidonvilles les plus densément peuplés de Monrovia, de nombreux cas d'Ebola ont été signalés et confirmés, démontrant à quel point ces zones, faisant l'objet de peu d'études, sont vulnérables et insuffisamment préparées à l'éventualité d'une crise sanitaire. Le manque global de préparation provoqua des troubles sociaux, et les moyens d'existence en furent gravement impactés.⁴⁶ Cette crise sanitaire met en évidence à quel point les effets de la négligence envers les bidonvilles peuvent être négatifs, dans la mesure où le manque de services de base, de planification, d'enquêtes auprès des ménages et d'engagement communautaire, ont facilité la propagation de la maladie. Il est cependant fort probable que les solutions pour éviter et contenir les épidémies dans les zones de bidonvilles, résident dans ces mêmes aspects.

L'éducation

Selon l'UNESCO, les faibles taux d'alphabétisation dans le monde sont observés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest, ce qui n'est pas un hasard puisque ce sont également les régions connaissant la plus forte prévalence de bidonvilles.⁴⁷ La région de l'Asie du Sud et de l'Ouest héberge plus de la moitié de la population analphabète mondiale (52 pour cent), tandis que 22 pour cent de tous

41 Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (2012), données pays.

42 Ed. par Elliott D. Sclar, Nicole Volavka-Close et Peter Brown (2013), *The Urban Transformation – Health, shelter, and climate change*.

43 Organisation Mondiale de la Santé – OMS (2010), *COEUR Urbain (Urban HEART)*.

44 UN-Water (2015), *Report on the Achievements during the International Decade for Action « Water for Life » 2005 -2015*.

45 PNUD (2006).

46 Organisation Mondiale de la Santé – OMS (2014), *Feuille de Route de la Réponse à Ebola*.

47 ONU-Habitat (2015), *World Cities Report 2016*. 56 pour cent, 31 pour cent et 25 pour cent, respectivement.

les adultes analphabètes vivent en Afrique sub-saharienne, 13 pour cent en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 6,5 pour cent dans les Etats arabes et de 4,7 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes.⁴⁸

L'UNESCO estime également que la population de jeunes dans les zones urbaines est plus grande qu'elle ne l'a jamais été, et est en croissance. Cependant, dans un pays sur cinq, les personnes jeunes et pauvres vivant dans les villes sont moins scolarisés que ceux des zones rurales. Investir dans les compétences des jeunes est une initiative judicieuse pour la croissance économique, puisque les estimations montrent que chaque 1 dollar américain dépensé dans l'éducation d'une personne, rapporte entre 10 à 15 dollars américains à la croissance économique au cours de la vie active de cette personne.⁴⁹

Travail et moyens d'existence

Entres autres, les deux aspects les plus vulnérables de la vie dans les bidonvilles se trouvent être l'emploi et les moyens d'existence. Chômage, sous-emploi, emplois informels sous-payés, et peu d'initiatives économiques basées dans les bidonvilles, font partie des rares options disponibles pour la force de travail des bidonvilles, options plus susceptibles de faire partie de l'économie informelle. Environ 85 pour cent de toutes les nouvelles possibilités d'emploi dans le monde se produisent dans l'économie informelle.⁵⁰ Cependant, ces emplois informels ne sont pas qualifiés, très peu payés, constituent des options de moyens d'existence précaires, et font partie d'une « économie de subsistance » qui permet aux habitants de survivre, mais pas de progresser suffisamment pour changer leurs conditions de vie, ni de pouvoir apporter leur pleine contribution potentielle à la productivité urbaine.

Les bidonvilles affectent la prospérité des villes et leur viabilité. Bien que ces zones soient reconnues comme offrant un utilisation mixte des sols dont les villes ont besoin, et comme ayant une économie informelle active,⁵¹ les zones urbaines connaissant une incidence élevée de bidonvilles paient un coût économique, environnemental et social réel représenté par une « prospérité déséquilibrée », dans la mesure où les sections formelles et informelles d'une ville dépendent les unes des autres, et plus particulièrement au regard des relations de travail.

Les jeunes vivant dans les bidonvilles sont particulièrement touchés par le manque d'offres d'emploi. Bien que les périodes récurrentes de chômage soient une constante dans leur vie, plus d'un quart des jeunes citadins pauvres ne gagne pas plus de 1,25 dollars américains par jour.⁵²

La dynamique du genre

Les femmes qui vivent dans des bidonvilles représentent l'une des plus grandes forces pour le développement de millions de familles urbaines vivant dans la pauvreté dans le monde. Elles ne s'occupent pas seulement des tâches ménagères quotidiennes et des membres du foyer, mais très souvent, elles sont aussi celles qui gagnent l'argent du ménage et en génèrent les moyens de subsistance. Les informations fournies par les pays mettant en œuvre le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles montre qu'en Afrique sub-saharienne, au moins 20 pour cent des ménages des bidonvilles sont dirigés par des femmes.⁵³

La scolarisation des filles pauvres continue d'être un défi, et le plus souvent, ces filles vivent dans des bidonvilles. Alors que, par exemple, l'assainissement des écoles au Bangladesh a stimulé la scolarisation des filles de 11 pour cent,⁵⁴ beaucoup de filles continuent à ne pas bénéficier d'opportunités d'éducation, parmi d'autres, dans la mesure où environ 20 000 filles de moins de 18 ans donnent naissance chaque jour dans le monde en développement, perpétuant la pauvreté et l'exclusion puisque leur potentiel reste inexploité. Une autre conséquence déplorable est le fait que 70 000 adolescentes meurent chaque année de complications survenant pendant la grossesse et l'accouchement, avec 3,2 millions d'avortements dangereux pratiqués chez les adolescentes chaque année.⁵⁵

Les perspectives du genre ne sont pas tout à fait claires à l'égard du système sanitaire dans les bidonvilles, mais il existe un consensus sur le

48 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, 2012), Institut de Statistique.

49 UNESCO (2012), Rapport de Suivi Mondial de l'Education pour Tous.

50 ONU-Habitat (2011), State of the World's Cities 2010-2011.

51 J. Herrera et autres (2012), Secteur informel et Emploi informel, les Femmes dans l'emploi informel (WIEGO).

52 UNESCO (2012), Rapport de Suivi Mondial de l'Education pour Tous.

53 Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles – PPAB (2012), données pays.

54 UNICEF (1999).

55 UNFPA (2013).

56 UNDESA (2005).

fait que les latrines à proximité des maisons permettent d'assurer la vie privée, la dignité et la sécurité des femmes et des filles, dans la mesure où elles ne sont plus obligées de se déplacer la nuit dans l'obscurité, pour se soulager.⁵⁶

Mobilité et connectivité

Moins de 20 pour cent des résidents urbains dans les villes africaines possèdent et utilisent une voiture privée, tandis que la majorité compte sur les transports publics formels ou informels, les taxis, la marche ou le vélo.⁵⁷ Dans le même temps, de nombreuses villes d'Afrique sont confrontées à de sérieux embouteillages et une aggravation de la pollution de l'air, et la même situation peut se voir reproduite dans l'ensemble du monde en développement. Les effets sur la santé de la pollution de l'air urbain sont estimés coûter environ 5 pour cent du PIB dans les pays en développement.⁵⁸

En Afrique, il n'existe pas seulement un manque de routes pavées, avec 7 km par 100 km² contre 170 km par 100 km² en Europe, mais 40 pour cent de ces routes sont en mauvais état. En outre, il existe aussi un manque d'installations pour les modes de transport non motorisés, comme des pistes cyclables ou des sentiers pédestres qui rendraient la marche plus sûre, question importante étant donné que ceux-ci constituent le transport principal pour les gens vivant dans les bidonvilles, à savoir la majorité de la population urbaine au niveau du continent.⁵⁹

Au Cameroun, la participation renouvelée du public dans la compagnie de bus de l'État, a permis de porter une plus grande attention aux routes utilisées par la majorité des citoyens de Douala. Dans le cadre de réformes dans le secteur formel et informel des transports, et en ligne avec un programme de réhabilitation des routes dans toute la ville, les routes utilisées par les transports en commun sont désormais une priorité pour les mesures de réhabilitation et d'entretien. Les citoyens bénéficient également de 520 nouveaux autobus et de 1 500 nouveaux emplois, garantis par l'intermédiaire d'un partenariat public / privé. Dans le cadre de l'engagement de la ville pour promouvoir les transports en commun, la couverture de service du billet à tarif unique s'est étendue, rendant les transports publics formels plus attrayants que leur homologue informels.⁶⁰

Lieux publics

Les lieux publics sont une caractéristique clé de toute ville. Cependant, les zones de bidonvilles sont tristement célèbres pour leur manque d'espace public et la prédominance de parcelles de terre fragmentées vides qui répondent aux besoins de leurs résidents en termes d'espace ouvert. En outre, le concept « d'espace public » peut prêter à controverse dans ces zones, en raison de la relation complexe que les habitants des bidonvilles entretiennent généralement avec la terre et les biens immobiliers. Il est nécessaire d'explorer des façons innovantes de fournir les *espaces communitaires* appropriés dont ont besoin les bidonvilles, espaces qu'ils peuvent appeler les leurs, les gérer et les entretenir. Comme exemple en matière d'innovation, dans la favela Paraisópolis de Sao Paulo, au Brésil, qui héberge 40 000 personnes à flanc de colline escarpée, il n'existait pas d'espace public jusqu'au jour où des inondations ont gravement endommagé les maisons construites sur un emplacement particulièrement risqué. La nouvelle planification de la zone, qui vit le jour, alloua un espace pour la création du centre communautaire « Escola de Música e Dança Grotão », un système de terrasses, de places, de terrains de jeux et un amphithéâtre en cours de construction.⁶¹

Les bidonvilles sont souvent liés à l'insécurité. Dans la Cité de la Paix à Douala, au Cameroun, le sentiment d'insécurité des habitants face à des lieux publics dangereux, s'est considérablement réduit grâce à quelques interventions bien choisies, telles que l'installation de l'éclairage public pour accroître la visibilité et améliorer les routes.⁶²

57 ONU-Habitat (2011), *Sustainable Mobility in African Cities*.

58 DAESNU (UNDESA) (2008).

59 ONU-Habitat (2011), *Sustainable Mobility in African Cities*.

60 Ibid.

61 Urban Think Tank – Fábrica de Cultura Grotão. <<http://u-tt.com/project/fabrica-de-cultura-grotao/>>

62 ONU-Habitat (2011), *Building Urban Safety Through Slum Upgrading*



[03]

**Améliorer les
bidonvilles et
prévenir leur
formation**

Les conditions de vie des bidonvilles peuvent être améliorées. Cela a été démontré par la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement 7 Cible 7D. Ce résultat positif devrait inciter les pays à dédier plus d'efforts et de ressources pour améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles et empêcher la formation de nouveaux bidonvilles, en visant à résoudre ce grave problème au cours de la période couverte par l'Agenda 2030 pour le développement durable, et contribuer ainsi à l'inclusion, la sécurité, la résilience et la durabilité de nos villes.

Il est opportun et nécessaire de continuer à améliorer les bidonvilles et de régulariser les établissements informels pour la pleine reconnaissance des citoyens pauvres en tant que citoyens légitimes, afin qu'ils réalisent leur potentiel et améliorent leur prospérité, et par conséquent la prospérité de l'ensemble de la ville. Tant que l'état actuel des choses dans les bidonvilles persiste, les habitants des bidonvilles ne seront pas les seuls à être touchés, leurs conditions de vie affectant tous les citoyens à long terme.⁶³ Améliorer la vie des personnes vivant dans les bidonvilles apporte des changements socioculturels fondamentaux vers une société fondée sur les droits.

Comme le montrent les approches réussies dans le monde entier, une solution durable au défi posé par les bidonvilles ne peut être atteinte que grâce aux efforts concertés de toutes les parties prenantes, la création d'un environnement de synergie qui encourage l'engagement des autorités, la participation des communautés concernées et une meilleure compréhension du problème de la pauvreté urbaine par le grand public. Les bidonvilles sont des symptômes de problèmes d'urbanisation complexes qui se produisent dans de multiples secteurs urbains, c'est pourquoi l'amélioration de leurs conditions de vie et la prévention de leur prolifération exigent des réponses multidimensionnelles et collectives dans un contexte de cadres politiques améliorés et de meilleure gouvernance et gestion urbaines, réponses qui abordent aussi les implications, à l'échelle de la ville, de l'exclusion socio-spatiale actuelle et de l'injustice environnementale envers les habitants des bidonvilles.

Les stratégies et les outils interdépendants et complémentaires pour améliorer durablement les bidonvilles et prévenir leur formation, incluent : (a) des politiques urbaines et d'amélioration des bidonvilles dédiées, et les arrêtés municipaux connexes concernant la terre, le logement et les infrastructures, la finance, la mobilisation des ressources locales, les normes de construction et d'autres domaines liés (par exemple, la main-d'œuvre, la santé et l'éducation), permettant l'institutionnalisation et la réglementation juridique requises pour les efforts à grande échelle, (b) le logement formel visant à garantir l'accès à un logement convenable pour tous, en particulier les plus vulnérables, la promotion de solutions abordables et sûres et des systèmes de financement du logement inclusifs, (c) la planification urbaine, l'organisation de l'espace urbain pour la provision de terrains à prix abordable, de logements et d'infrastructures, l'orientation de la croissance urbaine et de la rénovation urbaine, la promotion de communautés urbaines compactes et décourager l'utilisation des zones dangereuses ou écologiquement fragiles, (d) améliorer la gouvernance et la gestion urbaine en offrant les bénéfices et avantages urbains à tous les citoyens dans la transparence et la responsabilité, réduire la



Il est opportun et nécessaire de continuer à améliorer les bidonvilles et de régulariser les établissements informels pour la pleine reconnaissance des citoyens pauvres en tant que citoyens légitimes, afin qu'ils réalisent leur potentiel et améliorent leur prospérité, et par conséquent la prospérité de l'ensemble de la ville.

⁶³ Dans un classement 2013 établi par Martin Prosperity Institute de l'Université de Toronto, qui a évalué la performance de 61 villes à travers le monde en matière d'économie créative, en prenant en compte des mesures sur le développement économique et les services et la qualité de l'environnement, les villes qui ont rapporté avoir des bidonvilles sont toutes classées dans la moitié inférieure de la liste. Comme ces villes appartiennent, dans tous les cas, aux pays qui représentent les économies émergentes dans le monde en développement (Brésil, Chine, Mexique, Afrique du Sud et Turquie), il est probable que les villes des pays en développement les moins riches obtiendraient des résultats encore pire. Martin Prosperity Institute (2013), Insight – Creative and Diverse: Ranking Global Cities.

corruption et corriger les mauvaises pratiques, et (e) des programmes d'amélioration des bidonvilles orientés vers l'amélioration des conditions actuelles des ménages des bidonvilles et des quartiers.

L'amélioration des bidonvilles se réfère à des améliorations en matière de logement et / ou d'infrastructures de base dans les zones de bidonvilles. Dans un sens plus large, l'amélioration comprend également un perfectionnement des processus économiques et sociaux qui peuvent apporter de telles améliorations physiques.⁶⁴ Les interventions d'amélioration des bidonvilles sont généralement : la provision ou l'amélioration des infrastructures de base, l'amélioration du logement, la régularisation de la sécurité foncière, le déplacement des habitations en raison de dangers environnementaux, la construction ou la réhabilitation des installations communautaires et des espaces ouverts de la communauté, un meilleur accès aux soins de santé, des programmes d'éducation et de soutien social, des mesures d'incitation pour la gestion et l'entretien de la communauté, l'accroissement des opportunités de génération de revenu et la construction du capital social.⁶⁵

Plus l'approche est large et intégrée, plus il y a de chances qu'elle soit couronnée de succès. Lorsqu'envisagée de la manière la plus complète possible, l'amélioration des bidonvilles comprend des améliorations physiques, sociales, économiques, organisationnelles et environnementales, menées localement et à travers une collaboration entre les citoyens, les groupes communautaires, les entreprises, les gouvernements nationaux et les autorités de la ville. De même, une approche à l'échelle de la ville pour l'amélioration des bidonvilles, est une alternative plus durable que des améliorations au coup par coup, offrant un moyen programmatique de relever le défi des bidonvilles et des quartiers informels dans une ville, en visant à l'intégration physique, sociale, juridique et économique de tous les bidonvilles dans les systèmes officiels de planification et de gestion urbaine qui gouvernent la ville.⁶⁶



En particulier, une *approche participative* pour l'amélioration des bidonvilles offre un cadre d'action approprié pour la mobilisation des capacités et des ressources adéquates pour améliorer la vie des habitants des bidonvilles. L'amélioration participative des bidonvilles est une approche méthodologique qui vise à corriger les déséquilibres de développement urbain représentés par les conditions de vie des habitants des bidonvilles, en mobilisant et en mettant tous les acteurs urbains clés - tous les niveaux de gouvernement, les représentants des communautés, la société civile, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, le secteur privé, et surtout les habitants des bidonvilles - au cœur du processus pour améliorer les bidonvilles. Cette plate-forme multi-acteurs est plus susceptible de promouvoir les partenariats nécessaires, les modalités de gouvernance, les structures institutionnelles et les options de financement, qui aboutissent à une planification inclusive et des résultats durables. Les habitants des bidonvilles, en particulier, ont d'importantes connaissances, compétences et capacités pour contribuer et s'approprier le processus d'amélioration.

64 ONU-Habitat (2004), Dialogue sur les Ressources Urbaines, Forum Urbain Mondial, Barcelone, Juillet, HSP/ WUF/2/7.

65 Alliance des Villes (1999), Des villes sans bidonville : plan d'action pour mettre en oeuvre l'amélioration des bidonvilles à grande échelle.

66 ONU-Habitat (2015).

ENCADRE 3: LES CLÉS D'UNE AMÉLIORATION ET D'UNE PRÉVENTION DES BIDONVILLES RÉUSSIES, DANS LE CADRE DE L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU NOUVEL AGENDA URBAIN

1 Reconnaissance du problème des bidonvilles. Reconnaître la nécessité de respecter les droits et de réaliser le potentiel des habitants des bidonvilles doit être une priorité. Les autorités urbaines doivent relever les défis auxquels font face les personnes vivant dans les bidonvilles, et poursuivre une meilleure gouvernance urbaine pour créer des environnements urbains plus prospères et durables, concevoir les mécanismes de logements abordables qui satisfassent le droit à un logement convenable pour tous les niveaux de revenu, en mettant *le logement au centre*.

2 Une approche centrée sur les personnes. Le but final de toute intervention de l'amélioration des bidonvilles devrait être de transformer la vie des personnes vivant dans les bidonvilles, en sortant les habitants des bidonvilles de la pauvreté, pas la rénovation physique ou embellissement d'une partie détériorée d'une ville sans tenir compte de ses habitants. En abordant la dynamique humaine dans les bidonvilles, mettant les personnes au centre – ensemble les locataires informels et les propriétaires informels, est le seul chemin durable à mener pour éradiquer la pauvreté urbaine.

3 Leadership gouvernemental. Les gouvernements nationaux ont un rôle prépondérant à jouer dans l'amélioration des bidonvilles. Ils peuvent offrir un environnement favorable à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de plans appropriés pour déclencher un changement, pour et en partenariat avec les citoyens pauvres, en travaillant activement avec les administrations régionales et municipales.

4 Renforcement d'une réponse politique. Un cadre de politique spécifique visant à réglementer le développement urbain durable et l'amélioration et la prévention des bidonvilles, est une condition préalable pour des réponses efficaces, durables, et à grande échelle. Ce cadre institutionnel doit aborder les questions concernant les terres, le logement, les infrastructures, la finance, la mobilisation des ressources locales, les normes de construction et d'autres domaines connexes (par exemple, travail, santé et éducation).

5 Approches systémiques et à l'échelle de la ville/ « à grande échelle ». Concevoir et mettre en œuvre des politiques, une planification, un financement et les réglementations, qui renforcent la capacité des zones urbaines pour opérationnaliser les programmes à « l'échelle de la ville » ou « à grande échelle », sont plus susceptibles d'améliorer la vie des habitants de bidonvilles que

les réponses ponctuelles. Tous les niveaux de gouvernement sont essentiels aux stratégies et programmes d'amélioration des bidonvilles systématiques et « à grande échelle », à la fois pour améliorer les conditions actuelles et pour prévenir la formation de nouveaux bidonvilles.

6 Intégration des personnes et des systèmes. Tous les niveaux de gouvernement concernés doivent élaborer et coordonner les cadres intégrés de politique et de planification plus larges, qui assurent une compréhension plus complète des communautés vivant dans les bidonvilles, leurs priorités spécifiques et les dynamiques sociales et économiques, en mettant en œuvre des changements pratiques qui finiront par aboutir à des bidonvilles améliorés, connectés à l'environnement urbain plus large, et inclus dans ses plans de développement.

7 Investissement financier approprié à long terme et options inclusives de financement. Des niveaux appropriés et soutenus de l'investissement national diversifié dans le logement abordable et l'amélioration des bidonvilles, public et privé, sont essentiels, tout comme des mécanismes financiers créatifs encourageant les grandes institutions de financement à offrir des plans de logement et un soutien financier favorables aux personnes pauvres, pour tous les niveaux de gouvernement. L'investissement dans l'amélioration des logements à travers la micro finance et l'auto-construction croissante, est également vital.

8 Résoudre les problèmes de la terre et offrir aux habitants des bidonvilles la sécurité foncière. La question des terres et de la propriété foncière est trop importante pour le développement durable et la prospérité individuelle et collective, pour être laissée sans surveillance lors de l'amélioration des bidonvilles. Il est nécessaire de développer, d'institutionnaliser et de faire respecter les politiques de zéro expulsion forcée, d'explorer et d'adopter différentes conceptions de la propriété, de trouver des solutions adaptées pour les locataires ainsi que pour les propriétaires et, seulement si absolument nécessaire, d'en venir à des plans de réinstallation et d'indemnisation entièrement convenus avec les communautés touchées.

9 Approche participative et Participation communautaire. Une réponse durable au défi des bidonvilles ne peut être réussie que grâce aux efforts concertés de tous les acteurs impliqués. Les autorités, les communautés, le secteur privé et un large éventail de professionnels urbains, sont tous des partenaires qui peuvent

contribuer au processus d'amélioration. Les communautés des bidonvilles, en particulier, doivent se voir accorder leur droit à participer aux prises de décision, à la conception, à la mise en œuvre, à la surveillance et au suivi des initiatives d'amélioration, en bénéficiant d'investissements dans leur formation technique nécessaire, tout en apportant leurs connaissances, leur travail et leurs ressources.

10 Combiner l'amélioration des bidonvilles avec la création d'emplois et le développement économique local. Il est nécessaire non seulement de reconnaître l'économie des bidonvilles, mais aussi de la soutenir. Au-delà des contrats communautaires prévus lors des travaux d'amélioration, il est nécessaire d'investir dans le capital social actuel dans les bidonvilles, de développer la cohésion et le principe d'association entre les habitants des bidonvilles, d'encourager les initiatives locales et de reconnaître le rôle important des femmes dans l'économie des ménages. Parallèlement à la sécurité foncière, ce sont des mesures efficaces pour déclencher la dynamique vertueuse qui aident les habitants des bidonvilles à se sortir eux-mêmes de la pauvreté.

11 Développement de processus de collecte de données participatifs, robustes, standardisés et informatisés. Des systèmes de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives localisées pour mieux comprendre les contextes urbains locaux d'une manière plus rapide et plus accessible, doivent être adoptés. En particulier, les habitants des bidonvilles doivent être mobilisés et être à la tête de solutions innovantes pour recueillir les données locales en vue de répondre aux dynamiques sociales, culturelles et économiques, des bidonvilles. Les données recueillies au niveau communautaire doivent être normalisées et liées aux initiatives de suivi et d'évaluation plus larges au niveau régional, national, mondial, et de la ville, contribuant ainsi à la révolution des données nécessaire pour vérifier la réalisation du développement urbain durable.

12 Création de plates-formes d'apprentissage entre pairs. Les plates-formes qui font appel à la connaissance des acteurs impliqués dans l'amélioration des bidonvilles, en particulier les habitants des bidonvilles eux-mêmes, doivent être priorisées afin de faciliter l'échange d'information et d'expériences, ainsi que des possibilités d'apprentissage entre pairs. Ces plates-formes peuvent inclure diverses stratégies de communication et mécanismes multimédias.



[04]

**Le Programme
Participatif
d'Amélioration des
Bidonvilles, PPAB**

Le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB), lancé en 2008, est le résultat du dialogue politique lancé par le Secrétariat de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la Commission européenne (CE) et l'ONU-Habitat, pour relever ensemble le défi de la pauvreté urbaine représentée par les bidonvilles. Dans le but d'améliorer la vie des habitants des bidonvilles dans un ensemble diversifié de pays en développement dans les régions ACP, le PPAB cherche à intégrer les problématiques des bidonvilles dans les politiques nationales et de la ville, le financement et les cadres de développement. Actuellement, 35 pays ACP mettent en œuvre le programme.

Le PPAB vise à améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles en accroissant la capacité des acteurs urbains concernés, des autorités aux habitants des bidonvilles eux-mêmes, afin de comprendre collectivement et d'aborder la nature multidimensionnelle du défi posé par les bidonvilles, d'identifier et de mettre en œuvre des réponses appropriées et durables, d'élaborer des politiques et règlements urbains en faveur des personnes pauvres, ainsi que des stratégies et des réglementations à l'échelle de la ville, qui intégreront les zones des bidonvilles dans le tissu urbain plus large et réaliseront ainsi le potentiel des personnes vivant dans les bidonvilles.

En améliorant les conditions de vie des habitants des bidonvilles, le PPAB opérationnalise la définition de « *ménage de bidonville* » comme cadre d'action et principal indicateur de réussite, ce qui situe spécifiquement le programme dans le cadre de l'Objectif du Millénaire pour le Développement 7, Cibles 7.C⁶⁷ et 7.D - cibles que le programme a contribué à atteindre - et, pour la même raison, les efforts des pays mettant en œuvre le PPAB contribueront désormais directement à atteindre l'Objectif du Développement Durable 11 Cible 11.1 - cible qui inclut dans son mandat l'amélioration des bidonvilles, comme récemment approuvée par « *Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable*. »

Le PPAB est mis en œuvre dans les pays qui expriment et démontrent un engagement envers l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté urbaine, dans la mesure où un engagement soutenu et l'institutionnalisation des ressources locales, tant humaines que

financières, est le seul moyen de véritablement changer la vie des citoyens pauvres du monde. L'approche méthodologique du PPAB vise à encourager l'appropriation collective du programme et l'appropriation par les pays, ce qui signifie accueillir favorablement ses principes,⁶⁸ son approche et ses outils, approuver les résultats du programme et garantir l'institutionnalisation des mesures nécessaires pour améliorer les bidonvilles et parvenir à un développement urbain durable, dont des politiques et lignes budgétaires nationales et de la ville, et la réplication et l'avancement des initiatives d'amélioration participative des bidonvilles.

L'approche du PPAB prend en considération (1) l'analyse intersectorielle pour comprendre les caractéristiques de l'urbanisation et les différents défis du secteur urbain, (2) la participation représentative et inclusive des parties prenantes afin de tirer parti des connaissances locales dans la compréhension des facteurs sous-jacents de la situation urbaine actuelle, de construire un consensus sur les questions urbaines et de partager le pouvoir décisionnel sur les initiatives, en engageant activement les groupes vulnérables et marginalisés, (3) une approche basée sur les Droits de l'Homme pour fournir un cadre cohérent de normes universelles fondées sur les principes universels des Droits de l'Homme, afin de garantir une approche de développement qui soit équitable, juste pour tous et durable, (4) une approche sensible au genre pour veiller à ce que toutes les activités du programme, les résultats globaux et les résultats spécifiques impliquent les femmes et les hommes dans leur mise en place, leur prise de décision, leur mise en œuvre, leur suivi et évaluation, (5) une gestion axée sur les résultats pour planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer le programme en mettant l'accent sur l'obtention de résultats, et (6) la coopération Sud-Sud pour encourager l'échange actif et l'apprentissage mutuel entre les pays mettant en œuvre le PPAB.

Actuellement, le PPAB est mis en œuvre en trois phases successives: **Phase 1 - Profilage Urbain Participatif**, au cours de laquelle les villes conduisent des évaluations rapides, participatives, transversales,

⁶⁷ Objectif du Millénaire pour le Développement 7, Cible 7.C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

⁶⁸ Voir encadré numéro 4

multisectorielles, et orientées vers l'action, des besoins du secteur urbain, dans le but d'identifier les défis et les mécanismes de réponse, avec un accent particulier sur les bidonvilles, **Phase 2 - Planification Participative des Actions et Formulation du Programme**, au cours de laquelle les villes analysent les cadres de planification et de développement pour l'amélioration et la prévention des bidonvilles, conduisent une analyse des parties prenantes et examinent les conditions de vie des bidonvilles en profondeur, en vue de formuler une Stratégie d'Amélioration des Bidonvilles à l'Echelle de la Ville (SABEV) et ses propositions de projets connexes, et la **Phase 3 - Mise en œuvre Participative du Projets Pilotes**, au cours de laquelle les communautés des établissements informels, et les gouvernements locaux et centraux, mettent conjointement en œuvre certains des projets concrets identifiés et priorisés par la SABEV, réfléchissent sur les leçons apprises au cours de la mise en œuvre, et préparent le terrain pour une mise en œuvre du programme à grande échelle.

Jusqu'à ce jour, le programme a permis les réalisations clés suivantes:

- 35 pays mettent en œuvre le PPAB et sont engagés dans l'amélioration participative des bidonvilles, la révision des politiques, les cadres juridiques et de financement pour le logement, la terre et l'amélioration et la prévention des bidonvilles, l'analyse des conditions de vie actuelles dans les bidonvilles, l'élaboration de réponses participatives et leur promulgation.
- Le PPAB a levé près de trois fois ses fonds d'origine à travers des contributions directes et indirectes des pays, équivalant à 30 millions de dollars américains en provenance de 15 pays.
- 51 pays signataires de déclarations internationales prouvant un engagement fort pour apporter des changements de politique, afin de mettre en œuvre le droit à un logement convenable pour tous et d'améliorer les conditions de vie dans les bidonvilles (2009, Nairobi, 2012, Rabat; 2013, Déclaration de Kigali).
- Création de Fora Urbains Nationaux et des organes de coordination dans 30 pays.

- 8 politiques nationales de développement urbain et d'amélioration et de prévention des bidonvilles, élaborées et approuvées (Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Fidji, Kenya, Ghana, Papouasie-Nouvelle Guinée et Ouganda).
- 160 villes comprennent leurs défis urbains, en particulier ceux des bidonvilles et des habitants des bidonvilles, à travers une approche intégrée à l'échelle de la ville.
- 32 Stratégies Amélioration des Bidonvilles à l'Echelle de la Ville intégrant les bidonvilles dans le contexte urbain plus large, grâce à des stratégies de planification et de développement.
- Plus de 800 000 habitants des bidonvilles se voient offerts la sécurité foncière dans 9 pays (Burkina Faso, Cameroun, RD Congo, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique, Niger et Sénégal).
- 67 600 ménages des bidonvilles ciblés pour des conditions de logement améliorées grâce aux ouvrages concernant l'eau et l'assainissement, l'amélioration de la durabilité des constructions ainsi que les lieux publics et les routes d'accès public.
- 10% des fonds du programme sont alloués à des projets gérés par les communautés.
- Plus de 1 200 autorités locales et nationales, des représentants d'ONG et d'OCB, ainsi que les membres de la communauté formés et engagés dans l'approche inclusive et à l'échelle de la ville, du programme.
- Plates-formes d'apprentissage Sud-Sud établies, dont des plates-formes d'apprentissage et de participation plates-formes basées sur l'informatique, comme MyPSUP.org.
- Les points focaux Genre désignés dans 35 pays pour veiller à ce que toutes les actions soient sensibles au genre.
- 11 pays prêts à mettre en œuvre le programme à grande échelle, avec le financement nécessaire déjà en place.

Pour aller de l'avant, et afin d'adapter l'échelle des interventions nécessaires pour répondre adéquatement à l'élargissement du problème, le PPAB plaide pour un avenir dans lequel plus de choses seront faites pour améliorer la vie des habitants des bidonvilles dans les régions ACP, abordant ainsi la question du « travail inachevé » de la réalisation des OMD, et répondant efficacement au prochain ODD Objectif 11 Cible 11.1 et au Nouvel Agenda Urbain. Pour ce faire, le programme a identifié le besoin d'un soutien politique et législatif fort, d'une plus grande mobilisation des ressources communautaires, municipales, nationales et internationales, d'une coopération Sud-Sud renforcée, d'un

éventail de réponses globales et diversifiées, de stratégies renforcées pour l'autonomisation des personnes vulnérables et des groupes marginalisés, d'un soutien durable au développement économique local, de l'application, en temps opportun, de mesures préventives pour éviter la création de nouveaux bidonvilles en planifiant les villes avant même leur croissance, et de créer des systèmes de collecte et d'analyse de données localisées qui permettront au monde de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, en s'orientant vers une approche fondée sur les faits probants pour les initiatives de développement.

ENCADRE 4: LES PRINCIPES DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMÉLIORATION DES BIDONVILLES

1. Les partenaires du PPAB, reconnaissant que l'urbanisation est imparable, vont s'efforcer de **mobiliser les forces positives de l'urbanisation durable**, à travers la mise en œuvre de politiques urbaines inclusives et basées sur les droits de l'homme.
2. Les partenaires du PPAB adopteront une **approche participative et à l'échelle de la ville pour l'amélioration des bidonvilles**, en conformité avec les plans de développement de la ville, en mobilisant activement les parties prenantes dans le processus de mise en œuvre des phases du PPAB ciblant une ou plusieurs des cinq privations des bidonvilles: le manque d'accès à l'eau potable, le manque d'accès à l'assainissement, la maigre durabilité de logement, le surpeuplement et le manque de sécurité foncière.
3. Les partenaires du PPAB garantiront qu'**aucune expulsion forcée illégale des habitants des bidonvilles** ne se produira dans les quartiers ciblés par le PPAB.
4. Les partenaires du PPAB dans les gouvernements nationaux et locaux, démontreront leur engagement envers le programme et l'amélioration des bidonvilles en général, à travers **des allocations budgétaires nationales et le cofinancement de projets pilotes du PPAB**. (*En particulier dans la Phase 3 du PPAB*)
5. Les partenaires du PPAB élaboreront des stratégies tangibles et directes visant à autonomiser les communautés défavorisées vivant dans les bidonvilles, en allouant **10% du financement du PPAB aux interventions de développement gérées par les communautés**. (*Applicable à la Phase 3 du PPAB*)
6. Les partenaires du PPAB s'efforceront de mettre en œuvre le PPAB sur la base des **principes de bonne gouvernance urbaines de transparence, de responsabilité, de participation et de décentralisation**, en conformité avec les priorités nationales et à la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide.
7. Les partenaires du PPAB chercheront à **mobiliser les ressources locales, nationales et internationales suffisantes pour les activités d'amélioration des bidonvilles**, en reconnaissant que l'élaboration de stratégies visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales est la clé du déploiement à grande échelle de l'amélioration des bidonvilles dans le moyen et long terme.



[05]

La Révolution des données: suivre l'amélioration de la vie des habitants des bidonville

Les réponses seront toujours incomplètes et inexactes si les données qui s'y rapportent sont inexistantes ou peu fiables, ou si elles ne reflètent pas la réalité du terrain. Compte tenu des manquements du système à mesurer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, les Objectifs de Développement Durable approuvés et le Nouvel Agenda Urbain proposé, appellent à une *révolution des données* pour orienter leurs efforts de mise en œuvre et suivre leur réalisation, dans la mesure où des moyens de mesure précis et fiables ont été identifiés comme des éléments clés pour réussir à atteindre ces objectifs.

Dans le contexte, les données qualitatives et quantitatives contextualisées, précises, localisées, normalisées et disponibles, sur les établissements informels et les bidonvilles, et les plates-formes d'apprentissage associées, restent limitées. Les données sont souvent ad hoc et non reliées aux processus de suivi et d'évaluation à l'échelle de la ville, de sorte que les dimensions de la vie des habitants restent inconnues aux réponses politiques et de planification.

Il est donc nécessaire de trouver des moyens généraux, multinationaux, concertés et coordonnés, pour suivre la réalisation des implications urbaines incluses dans le cadre de développement futur, en particulier sur ce qui se rapporte aux bidonvilles. Ce faisant, l'information au niveau du pays, de la ville et de la communauté, doit être collecté, intégrée, analysée globalement, afin d'identifier les manquements et les actions pour le développement urbain durable « à l'échelle de la ville et à bonne échelle ». À cet égard, des indicateurs efficaces et participatifs, et les approches fondées sur les droits pour la collecte et l'analyse des données, doivent être explorées et mises en œuvre.



Le cadre de développement futur du monde et la tendance actuelle dans les développements technologiques, offrent une chance pour le réseau mondial des gestionnaires urbains, des professionnels de la ville et des communautés, pour mettre en place, collectivement, de vastes systèmes de données urbaines, en explorant les mécanismes possibles aux niveaux national, local et communautaire, pour effectuer cette tâche.

Suite à l'impulsion donnée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le défi des bidonvilles doit continuer à être efficacement suivi et mesuré. Le cadre de développement futur du monde et la tendance actuelle dans les développements technologiques, offrent une chance pour le réseau mondial des gestionnaires urbains, des professionnels de la ville et des communautés, pour mettre en place collectivement de vastes systèmes de données urbaines, en explorant les mécanismes possibles aux niveaux national, local et communautaire, pour effectuer cette tâche, en s'appuyant sur les réseaux existants des bidonvilles et sur ceux de l'amélioration des bidonvilles, pour sécuriser la collecte et l'analyse systématique et participative des données.

Adopter la *révolution des données* est une occasion de fonder un développement urbain durable sur des faits et des chiffres qui indiquent le changement et l'amélioration. Ainsi, la *révolution des données* va nous donner l'occasion d'être en mesure de participer, de changer, d'organiser les choses, et d'orienter les objectifs vers ce qui est vraiment pertinent. Cela créera de la place pour que les communautés innovent avec les gouvernements, pour la création d'un réseau national à l'échelle de la ville qui puissent contribuer à changer les schémas sociaux et spatiaux du contexte urbain, et renforcer la citoyenneté.

L'*Almanach des Bidonvilles 2015-2016* veut faire partie de la *révolution des données* et encourage donc davantage les autorités et la société en général à prendre des mesures à propos des bidonvilles et systématiquement suivre les progrès réalisés dans l'amélioration de la vie des habitants des bidonvilles. Ayant en tête cet objectif, l'Almanach compile les mesures prises et les résultats et impact obtenus par les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique mettant en œuvre le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, en ce qui concerne l'engagement du gouvernement, les politiques et réglementations consacrées, les stratégies intégrées et les approches participatives pour l'amélioration des bidonvilles d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Dans les pages suivantes de cet Almanach, vous êtes invités à savoir ce que les pays ACP, qui font partie du réseau du PPAB, font pour améliorer la vie des habitants des bidonvilles, et de suivre, d'évaluer et de rendre compte de leurs réalisations. Ceci est la première contribution du Réseau PPAB à la *révolution des données* de l'agenda 2030 de développement.

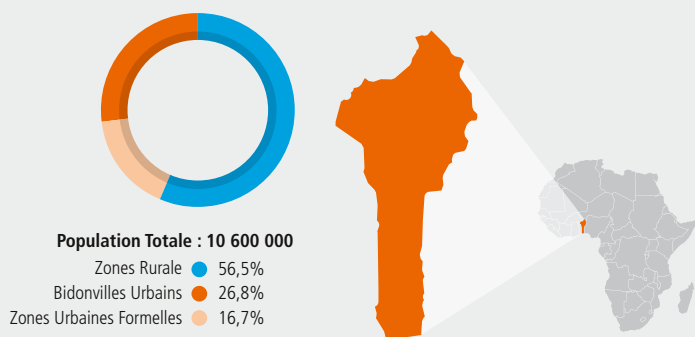


[06]

Le PPAB en Action

Bénin

Population totale (2014)*	10 600 000
Population vivant dans les zones urbaines	43,5% (4 612 000)
Taux d'urbanisation	3,67%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	61,5%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	2 836 000



Le PPAB conduit un examen de la politique urbaine pour une amélioration inclusive des bidonvilles à travers le profilage urbain

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Tout comme la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, la population du Bénin est encore principalement rurale, avec seulement 4,6 millions de personnes vivant dans les villes, sur une population totale de 10,6 millions. La population des bidonvilles constitue 61,5 pour cent de la population urbaine. Alors que Porto Novo est la capitale officielle, la ville portuaire de Cotonou est la plus peuplée et abrite le siège du gouvernement national. En raison de son important port de mer, elle sert également de capitale économique et de carrefour commercial important pour l'Afrique de l'Ouest. La ville a grandi d'une population de 70 000 habitants en 1960, à 1,016 millions aujourd'hui. Une grande partie de la population urbaine réside dans les

bidonvilles et leur vulnérabilité à l'élévation du niveau de la mer et aux fortes tempêtes est élevée.

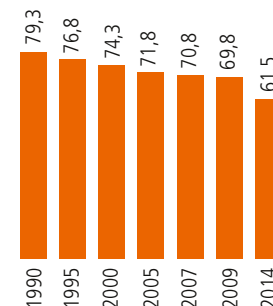
Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Bien que la population des bidonvilles au Bénin soit passée de 79,3 pour cent de la population urbaine en 1990, à 61,5 pour cent en 2014, la cible de l'ODD n'a pas été atteinte. Depuis 2003, un processus de décentralisation est en cours, entraînant la subdivision du pays en 77 municipalités, avec les trois municipalités les plus urbaines bénéficiant d'un statut spécial. L'éradication de la pauvreté a été prioritaire pour le gouvernement depuis 1999. En 2005, le gouvernement a lancé une déclaration nationale sur le logement, cependant il

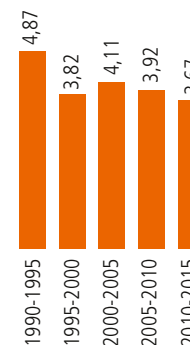
* Toutes les données des pays figurant dans les tableaux et graphiques suivants sont prises à partir de: (1) Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2014). Perspectives d'urbanisation mondiale: Révision 2014; et (2) Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), base de données des Indicateurs Urbains Mondiaux (2015)



PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)



existait toujours un manque de vision de planification urbaine dans la plupart des villes. Par conséquent, une Stratégie de Développement Urbain (SDU) a été rédigée entre 2006 et 2008. Cotonou avait auparavant des plans de zonage, mais ils sont maintenant jugés inappropriés, ce qui contribue à ce que la ville connaisse une évolution démographique et une croissance spatiale non planifiées.

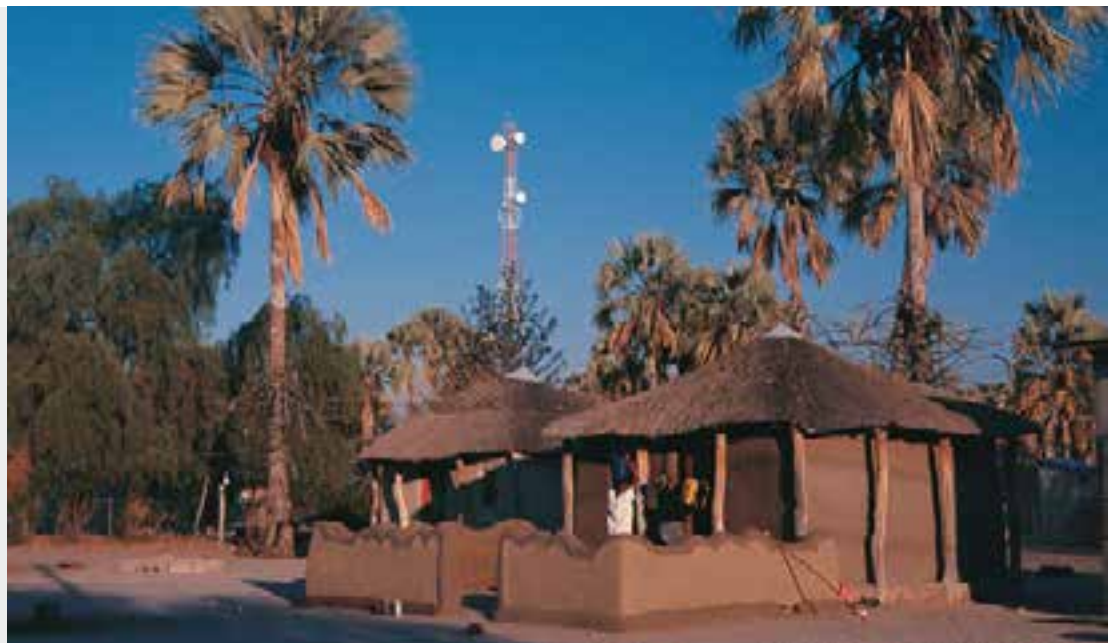
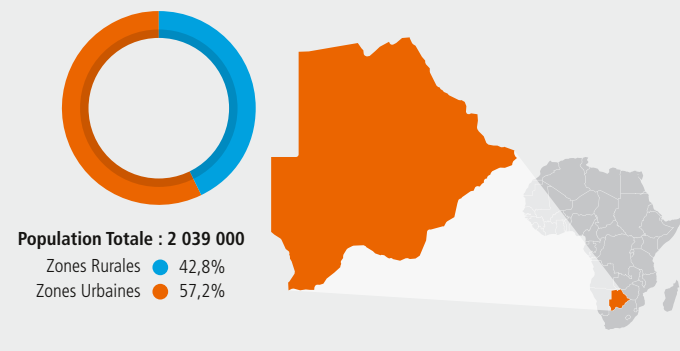
L'engagement du gouvernement dans le programme a été conclu avec une contribution initiale de 60 000 dollars américains, à utiliser pour conduire l'examen des politiques urbaines existantes sur le logement et l'amélioration des bidonvilles. Ce premier engagement inclut déjà la promesse d'assurer la sécurité foncière pour les habitants des bidonvilles.

Contributions et réalisations du PPAP

Le gouvernement du Bénin a décidé de se concentrer sur le développement urbain et a rejoint le PPAP en 2012 avec l'objectif de réduire de moitié le nombre d'habitants des bidonvilles d'ici 2020.

Botswana

Population totale (2014)	2 039 000
Population vivant dans les zones urbaines	57,2%
Taux d'urbanisation	1,29%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Réorienter les politiques vers la réduction de la pauvreté et la croissance soutenue

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le Botswana est un pays à revenu moyen supérieur, avec un PIB total de 15,81 milliards de dollars américains (2014). Selon le Rapport du Ministère des Terres et du Logement du Botswana sur l'Habitat III (2014), les habitants des bidonvilles sont des personnes ou des ménages vivant dans des cahutes, des établissements de squatteurs, un logement non durable et des zones vulnérables aux catastrophes naturelles. La définition comprend également ceux et celles qui vivent dans une pièce qui sert à la fois de cuisine, de salon, de salle de bain et de chambre à coucher, avec une majorité de ces habitants des bidonvilles vivant dans des zones urbaines et péri-urbaines. Le nombre de ménages vivant dans des cahutes a augmenté de 3 348 (1,1 pour cent) en 1991, à 9 366 (1,7 pour cent) en 2011. Au cours de la même période, le nombre de ménages vivant

dans des habitations d'une seule pièce a augmenté de plus de 600 pour cent, passant de 20 825 (7,54 pour cent) en 1991, à 126 167 (22,9 pour cent) en 2011.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

La mise à disposition d'installations sanitaires au Botswana est contrôlée par la Politique sur les Eaux Usées et la Gestion du Système Sanitaire de 2001, et par le Plan Directeur National du Botswana sur les Eaux Usées et l'Assainissement (BNMPWS). Le pourcentage de la population ayant accès à un assainissement amélioré dans le pays, était de 64 pour cent en 2012, avec 78 pour cent de la population urbaine ayant accès à un assainissement amélioré. Le Plan Directeur National sur l'Eau du Botswana (BNWMP) de 1991, révisée en 2006, contrôle la génération,

la distribution et l'accès à l'eau. Depuis l'élaboration du plan, des ressources d'eau de surface et d'eau souterraine d'une superficie totale de 910,8Mm³, ont été développées avec une capacité de rendement durable de 145,9Mm³ (Gouvernement du Botswana, 2013). La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable grâce à l'eau courante ou aux fontaines publiques a augmenté de 77 pour cent en 1991, à 88 pour cent en 2001, et 91 pour cent en 2011. Quelques 99,6 pour cent des ménages ont accès à l'eau courante dans les villes (Statistiques du Botswana, 2013).

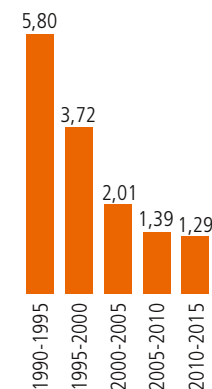
En ce qui concerne la sécurité foncière, le gouvernement a récemment introduit des technologies numériques pour la tenue des dossiers, la gestion et la surveillance de l'utilisation, de l'appropriation et du transfert des droits fonciers. Le projet sur les Systèmes et Capacités des Procédures d'Administration de la Terre (LAPCAS), a été introduit en 2011 pour enquêter, cartographier, statuer et enregistrer les droits fonciers en faveur de tous les demandeurs ayant une preuve suffisante de leurs droits.

Contributions et réalisations du PPAB

Le processus du PPAB renforce ses partenariats et la mise en réseau des acteurs urbains. En outre, l'intégration du genre dans les programmes et activités de sensibilisation sont en cours. Les domaines d'intervention incluent le contexte des bidonvilles et l'intégration de la question des bidonvilles dans d'autres politiques, afin de lutter contre la pauvreté urbaine. Le Botswana sera également appuyé dans son examen de la Politique Nationale du Logement. Les interventions tiennent compte des initiatives et ressources passées, qui comprennent la formation des habitants des bidonvilles sur le Modèle du Domaine Foncier Social. Ce modèle est un système d'enregistrement des terres et un outil d'énumération pour l'amélioration des bidonvilles. En outre, une compréhension et un engagement pour le droit à participer à la prise de décision en milieu urbain, ont été réalisés avec la promesse du gouvernement de garantir la sécurité foncière et la révision de la législation. Le gouvernement cofinance le processus, ce qui garantit la durabilité et la réplique de l'approche au Botswana.



TAUX D'URBANISATION (%)

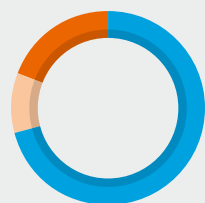


SOURCES

- *Ministry of Lands and Housing (2014) Botswana Habitat III*
- <http://databank.worldbank.org/data>
- *UNDESA (2014) World Urbanization Prospect*
- *ONU-Habitat (2015) World Slum Estimates*

Burkina Faso

Population totale (2014)	17 420 000
Population vivant dans les zones urbaines	29% (5 056 000)
Taux d'urbanisation	5,87%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	65,8%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	3 327 000

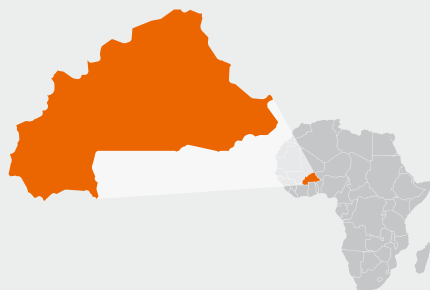


Total Population : 17,420,000

Rural Areas 71.0%

Urban Slums 19.1%

Formal Urban Areas 9.9%



Un haut engagement pour intégrer le défi des bidonvilles dans la politique nationale de développement urbain

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Bien que la population de 17,4 millions de personnes soit encore principalement rurale, avec seulement 29 pour cent d'entre elles vivant dans des zones urbaines, l'urbanisation a eu un impact majeur sur le Burkina Faso. Le taux de 5,87 pour cent de la croissance urbaine, en combinaison avec celui de 65,8 pour cent de la population urbaine résidant dans des bidonvilles et des quartiers informels, illustrent le besoin urgent d'une mise à disposition accrue de logements, de services de base et d'infrastructures. L'agglomération de Ouagadougou occupe 51 800 ha dont 33,5 pour cent abrite la plupart de la population ouagalaise, qui est estimée à 2,64 millions d'habitants aujourd'hui. La ville se caractérise par un faible accès aux services urbains de base, des logements inadéquats, du chômage et une insécurité urbaine croissante.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

La Constitution du 2 Juin 1991 reconnaît, dans l'article 18, le droit des citoyens à accéder aux services sociaux et culturels, tels que l'éducation, la formation, le travail, la sécurité sociale, le logement, le sport, la santé et l'assistance aux personnes âgées ou vivant avec un handicap. Une politique nationale du logement et du développement urbain a été développée par l'État en vertu de la Constitution. Il consacre le droit de tous à un logement convenable et à l'intégration dans toute la ville des quartiers exclus, à travers des mesures spécifiques dans le Code de l'Urbanisme et de la Construction. En collaboration avec l'Alliance des villes, le Burkina Faso continue de travailler sur la stratégie urbaine pour aligner les efforts de développement urbain et de logement au niveau.



Contributions et réalisations du PPAB

Sur un budget de 600 000 dollars américains, les projets mis en œuvre dans le cadre de la phase 3 du PPAB au Burkina Faso, portent essentiellement sur les travaux d'amélioration urbaine dans les bidonvilles de Bissighin. L'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et la requalification de l'exploitation de la *bancotièrre* (carrière pour l'extraction du sol), sont deux exemples concrets de la façon dont les projets améliorent la résilience de la région. La mise en place d'un comité de quartier et de projets communautaires tels que l'éclairage du centre de santé et la création d'une infrastructure socio-éducative, démontrent la position centrale de la communauté.

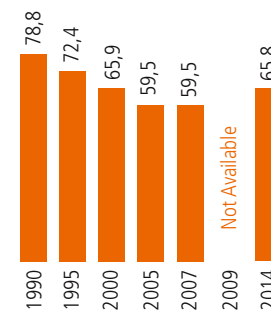
Le gouvernement s'est engagé à examiner la politique nationale de développement urbain, et en conséquence le pays organise un Forum Urbain National sous la direction du chef de l'Etat. Les établissements

informels sont devenus l'une des priorités clés, c'est pourquoi une session spéciale sera consacrée au PPAB durant cet événement important. Cela prouve un engagement politique fort et la volonté du gouvernement de mettre en pratique les approches du PPAB et de les mettre en œuvre à grande échelle. Le programme a conduit le gouvernement à affecter un montant supplémentaire de 3 millions de dollars américains pour amplifier les efforts d'amélioration des bidonvilles, à travers l'initiative « Villes sans Bidonvilles. »

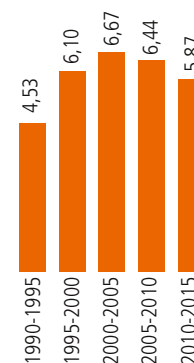
SOURCES

- *Stratégie de développement urbain de la conurbation de Ouagadougou 2025*
- *State of the World's Cities Report 2012/2013*

PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)

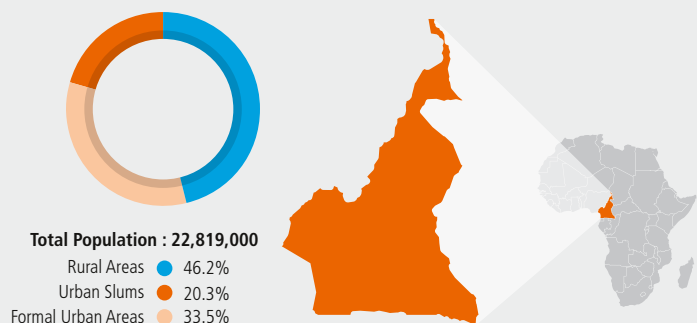


TAUX D'URBANISATION (%)



Cameroon

Population totale (2014)	22 819 000
Population vivant dans les zones urbaines	53,8% (12 281 000)
Taux d'urbanisation	3,60%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	37,8%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	4 637 000



Un souhait pour répliquer l'approche inclusive du PPAB pour la planification et la budgétisation participative à l'échelle nationale

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Avec près de 54 pour cent de la population (environ 12 millions sur les 23 millions estimés de Camerounais) vivant dans les villes du Cameroun, un taux de croissance urbaine de l'ordre de 3,6 pour cent et près de 40 pour cent de la population vivant dans des quartiers informels et des bidonvilles, la demande en matière de logements, d'infrastructures et de services urbains de base est en hausse dans toutes les zones urbaines. A Yaoundé, les bidonvilles représentaient environ 35 pour cent de la zone urbanisée en 2010, avec une superficie de 7 000 ha pour une population estimée à 936 740 habitants, sur une population totale de 1,8 millions d'habitants.

Aperçu des réalisations du pays pour l'OMD 7

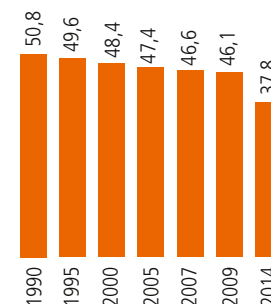
Alors que le Cameroun lutte contre l'exode rural et une augmentation de la population urbaine informelle, la direction du pays a mis un nouvel

accent sur la planification urbaine, afin de relever le défi posé par les bidonvilles. En 2008, le gouvernement a reconnu l'importance de la participation du public dans les opérations de planification.

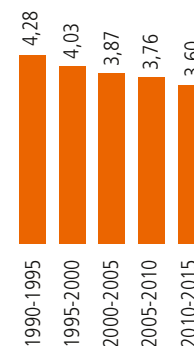
En 2009, le gouvernement du Cameroun a adopté le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Au cours de l'analyse qui a conduit à la formulation de la DSCE, le gouvernement a reconnu que les indicateurs mondiaux des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seraient pas atteints d'ici 2015, malgré les efforts en cours. Entre 2001 et 2008, les niveaux de pauvreté ont presque stagné, passant de 40,2 pour cent à 39,9 pour cent, ce qui signifie que le nombre absolu de personnes pauvres a augmenté pendant cette période. Cela s'explique par le fait que la baisse observée est bien en deçà de la croissance naturelle de la population, estimée à 2,8 pour cent entre 1987 et 2005.



PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)



Contributions et réalisations du PPAB

Un examen des programmes gouvernementaux, des politiques et des stratégies fondées sur les principes et la méthodologie du PPAB, a eu lieu. Le gouvernement envisage de formuler un programme national d'amélioration des bidonvilles dans toutes les villes camerounaises. La Phase 2 a eu un impact sur l'intégration sociale des personnes grâce à une meilleure compréhension et prise en compte de leur diversité socioéconomique. Les priorités identifiées sont l'intégration sociale et économique des personnes à travers le développement d'activités génératrices de revenus, la promotion du travail indépendant et le soutien aux ménages les plus vulnérables dans le quartier.

Un plan d'action technique pour orienter les interventions a été développé par des partenaires du PPAB au Cameroun. La Phase 3 du PPAB est mise en œuvre dans le quartier de Nkobilkok dans la municipalité zone 6 à Yaoundé. Le gouvernement du Cameroun a montré un engagement fort dans la mise en œuvre du PPAB, et a également

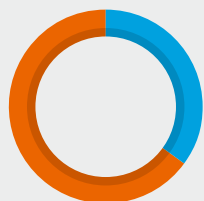
institutionnalisé l'approche participative d'amélioration des bidonvilles dans les actions du gouvernement, telles que la budgétisation et la planification. L'approche du PPAB a également été reproduite au niveau de la communauté de Kribi et de Bamenda. Ceci est le résultat d'un impact fort et concerté du PPAB, qui a accru l'institutionnalisation du processus d'amélioration des bidonvilles à travers des dialogues urbains engageant les parties prenantes nationales, locales et communautaires.

SOURCES

- *Produits PPAB 1 et 2*
- *Données des Nations Unies*
- *Données de la Banque Mondiale*
- *Observatoire de la Santé Africaine, 2015. Données & Statistiques, MDG7*

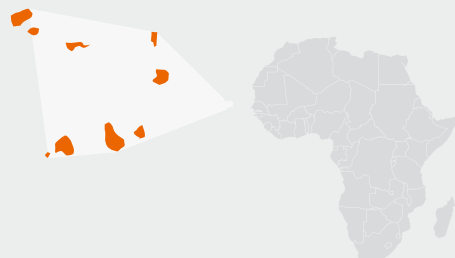
Cap-Vert

Population totale (2014)	504 000
Population vivant dans les zones urbaines	64,8% (327 000)
Taux d'urbanisation	1,99%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Total Population : 504,000

Rural Areas 35.2%
Urban Areas 64.8%



Une approche créative pour améliorer et intégrer les bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le Cap-Vert est un groupe d'îles en Afrique de l'Ouest. Avec près d'un demi-million d'habitants, le Cap-Vert est un des pays les plus urbanisés d'Afrique. Plus de 60 pour cent de la population vit dans les zones urbaines. Environ un quart de la population urbaine vit à Praia. Depuis 1990, les villes secondaires ont connu une croissance rapide, et abritent 75 pour cent de la population urbaine.

Le Cap-Vert est toujours confrontée à un manque d'opportunités de logement abordable pour la population à faible revenu. La croissance urbaine rapide qui a été connue depuis 1980, n'a pas encore été entièrement absorbée par les politiques et les interventions du Cap-Vert. Un quart de la population est considérée comme pauvre. Le taux de croissance du PIB réel est de 1,8 pour cent. Les jeunes et les femmes en particulier, sont confrontés à des défis d'intégration au marché du travail formel.

Les établissements informels sont surtout confrontés à l'absence de sécurité foncière, à une exposition aux risques environnementaux et aux questions de sécurité. Plus récemment, la croissance des bidonvilles a été liée à des opportunités d'emploi informel dans les secteurs du tourisme et de la construction. Généralement, les gens s'installent sur la terre et construisent des maisons de qualité variable, qui restent très souvent inachevées. Ils ne sont pas connectés à un système d'approvisionnement en eau publique ou d'évacuation des eaux usées, ni à l'électricité.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

La constitution du Cap-Vert prône le droit à un logement convenable pour tous. Depuis 2010, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour rendre le marché du logement plus dynamique. Il a réglementé l'accès aux crédits au logement et les logements subventionnés. En



outre, le gouvernement est en train de déployer à grande échelle le Programme de Logements Sociaux « Casa para Todos » pour fournir des logements à 8 250 personnes.

Un Programme National sur le Développement Urbain et l'Autonomisation des Villes fut approuvé en 2012. Ce programme se concentre sur l'amélioration des conditions de vie, grâce à l'amélioration des bidonvilles et la création d'emplois décents, ce qui favorise la lutte durable contre la pauvreté.

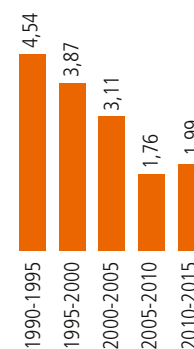
Contributions et réalisations du PPAB

Les principes du PPAB ont été intégrés dans plusieurs programmes nationaux, y compris le Programme sur les Logements Sociaux et le Programme National sur le Développement Urbain et l'Autonomisation des Villes. Le Cap-Vert développe également sa propre approche culturelle innovante pour un renouveau urbain et le développement social, à travers le programme national « Bairros Criativos » (Quartiers

Créatifs). En ce qui concerne les activités du PPAB, le profilage urbain participatif a été mis à l'essai dans les trois zones urbaines de Santa Cruz, Praia et Sal, et reproduit par le Ministère de la Décentralisation, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, dans 22 municipalités, grâce au financement des Fonds Intra-ACP. Les profils ont évalué en détail la situation sociale et économique.

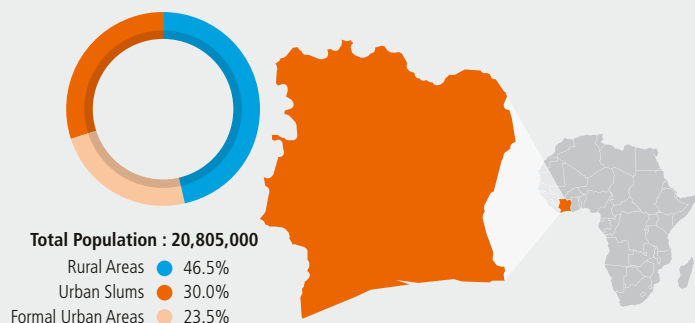
En outre, l'élaboration de la stratégie d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville et l'examen des politiques en cours, offrent la possibilité d'institutionnaliser la priorisation et la planification des interventions, au niveau communautaire. En outre, cette approche inclusive a été reproduite pour la budgétisation participative, et a favorisé l'engagement des citoyens dans les processus de prise de décision. Le PPAB a financé les études techniques pour une Politique Urbaine, en cours de finalisation. Ceci est une contribution remarquable du Programme, dans la mesure où la politique urbaine offrira une vision pour l'amélioration des bidonvilles et le développement urbain durable.

TAUX D'URBANISATION (%)



Côte d'Ivoire

Population totale (2014)	20 805 000
Population vivant dans les zones urbaines	53,5% (11 126 000)
Taux d'urbanisation	3,69%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	56,0%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	6 234 000



Améliorer les bidonvilles pour garantir la sécurité foncière et prévenir la criminalité

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La Côte-d'Ivoire se remet encore des guerres civiles qu'elle a connues ces deux dernières décennies. Les conditions instables ont créé des difficultés majeures ne permettant pas de fournir un niveau de vie convenable à de nombreux citoyens. La Constitution ne prévoit pas de normes pour les logements et les droits y afférents, mais protège contre les expulsions arbitraires forcées. L'organisme urbain de la municipalité établit une distinction entre les quartiers précaires qui peuvent être améliorés et les bidonvilles. Les bidonvilles sont donc peu susceptibles d'être améliorés en raison de leur emplacement, ce qui entrave le développement et laisse les résidents exposés à des risques environnementaux. Les quartiers précaires font l'objet de programmes d'amélioration. Au temps où avaient lieu les activités

coloniales dans le port d'Abidjan, de nouveaux quartiers précaires se développèrent rapidement le long des quais. A mesure que la ville grandissait, de nouveaux quartiers précaires se développèrent dans les villes satellites, comme Abobo. Les projets pilotes du PPAB seront mis en œuvre dans les quartiers de ces deux villes.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Dans les années 1980 et au début des années 1990, l'amélioration des bidonvilles consistait principalement en une régularisation foncière et la fourniture d'infrastructures dans des lieux spécifiques. Les autorités peuvent annuler un titre foncier basé sur le droit coutumier lorsque la terre est nécessaire à l'urbanisation. Le détenteur du titre de propriété doit alors être compensé d'une somme forfaitaire ou

d'un futur terrain viabilisé. La participation existait en reconnaissant la priorité des résidents d'obtenir une sécurité foncière mais ceux-ci n'étaient pas censés participer au processus de planification et à sa mise en œuvre. Plus tard dans les années 1990, les projets n'ont pas correctement formé les résidents à leur rôle. De nombreux résidents ont également été remplacés afin de réaliser un projet. Ce que les quartiers précaires et les bidonvilles ont en commun aujourd'hui, est le manque de sécurité foncière, l'exposition aux risques environnementaux et des taux de criminalité élevés. Vingt-et-un pour cent des habitants des quartiers précaires indique posséder leur terre et un autre 22 pour cent indique qu'ils possèdent leur maison.

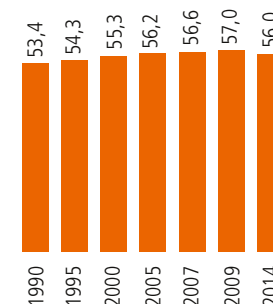
Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB a analysé et formulé des informations détaillées avec les parties prenantes sur la situation des bidonvilles en Côte d'Ivoire, en particulier pour Abobo et Treichville. La Phase 2 du PPAB a encouragé les parties prenantes à discuter les changements nécessaires de politiques. La recherche conduite fait également ressortir trois domaines prioritaires pour Abobo qui doivent être pris en considération pour la Phase 3. Les participants ont besoin de la sécurité foncière, de l'eau et de l'assainissement. En outre, avec l'aide du PPAB, l'amélioration des bidonvilles et l'approvisionnement des services de base pour les communautés défavorisées, sont en amélioration constante et bien reconnues dans le Plan National de Développement à cinq ans (2016-2020).

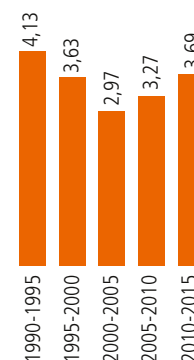
Cependant, la criminalité est toujours un problème. L'espace physique, qui manque d'éclairage convenable et de maintien de l'ordre, augmente le risque quotidien d'agression. Pour la Phase 3 du PPAB, une des recommandations mises en avant est l'amélioration de l'éclairage public. L'expérience d'autres pays montre que des alternatives telles que les concepts d'espaces défendables et des yeux sur la rue, pourraient également être envisagés pour l'avenir. Les objectifs prioritaires pour le gouvernement de la Côte d'Ivoire sont l'institutionnalisation du Décret 1977 et l'incorporation de l'amélioration des bidonvilles dans ce dernier, afin d'intégrer les quartiers précaires dans les structures de planification urbaine, et de mettre en œuvre des projets à venir de la Banque mondiale.



PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)

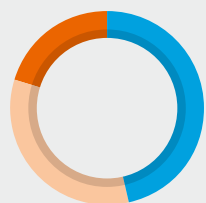


SOURCES

- *Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, 2015. PPAB Phase 2, Produits 1 et 2*
- *The World Bank, 2002. Upgrading of Low Income Settlements Country Assessment Report: Côte d'Ivoire*
- *Arc Ingénierie / Synergie Expertise, 2014. Diagnostic du District Autonome d'Abidjan. Diagnostics et plans d'amélioration des quartiers précaires des 13 communes du District d'Abidjan. UVICOCI, PNUD, Abidjan.*

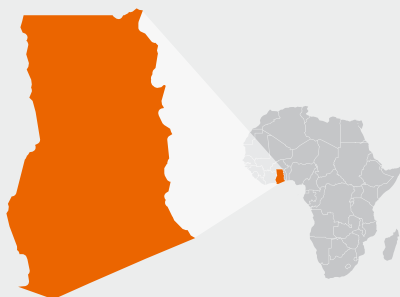
Ghana

Population totale (2014)	26 442 000
Population vivant dans les zones urbaines	53,4% (14 118 000)
Taux d'urbanisation	3,4%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	37,9%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	5 349 000



Total Population : 26,442,000

Rural Areas 46.6%
Urban Slums 20.2%
Formal Urban Areas 33.2%



L'égalité des sexes au cœur de l'amélioration des bidonvilles basée sur la communauté

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Souvent salué comme l'une des démocraties les plus pacifiques et ouvertes d'Afrique de l'Ouest, la République du Ghana a connu des décennies de progrès politique et économique relativement stable. Le Ghana est un pays à revenu intermédiaire, classé 138 sur 189 pays dans le Rapport sur le Développement Humain (2014). Les classements sont basés sur le développement de ses habitants par un pays dans les domaines de l'éducation, de la santé et des moyens d'existence.

Au cours des trois dernières décennies, le Ghana a connu une urbanisation rapide. Etant donné que la population totale du Ghana a plus que doublé entre 1984 et 2013, la croissance de la population urbaine a dépassé la croissance de la population rurale, en augmentant de 4,4 pour cent par an. Pendant ce temps, le taux d'urbanisation est passé de 31

pour cent à 51 pour cent et la population urbaine a plus que triplé, passant de moins de 4 millions à près de 14 millions de personnes. Selon le Rapport de la Banque mondiale, l'urbanisation rapide a complété la croissance économique rapide qui a été connue sur la même période, créant ainsi un effet net (la migration urbaine n'a pas entraîné d'augmentation rapide du chômage). La migration urbaine a conduit à une réallocation du travail à des emplois à productivité marginale plus élevée, augmentant ainsi l'efficacité et la croissance, et libérant les avantages potentiels de l'agglomération, de la spécialisation et des économies d'échelle.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

En 2001, la population des bidonvilles du Ghana a été estimée à environ 4,5 millions de personnes, avec une croissance annuelle de

1,83 pour cent par an, et dispersés dans les grandes villes du pays. Ce chiffre a atteint 4,9 millions en 2010 et 5,3 millions en 2014. En ce qui concerne la part de la population totale, la proportion de personnes vivant dans des bidonvilles au Ghana a légèrement diminué, passant de 24,4 pour cent en 1990 à environ 20,2 pour cent en 2014.

La Politique Urbaine Nationale (PUN) est conçue pour améliorer l'état des villes dans le pays, en vue de « promouvoir un développement durable, spatialement intégré et ordonné, des établissements urbains, avec des logements convenables, des infrastructures, des services et des institutions efficaces. »

La proportion de la population ayant accès à l'eau potable de meilleure qualité a augmenté de 56 pour cent en 1990 à 83,8 pour cent en 2008. La couverture nationale du système d'assainissement amélioré a augmenté, pour passer de quatre pour cent en 1993 à 12,4 pour cent en 2008, mais cela signifie qu'une petite proportion de la population seulement, a été ciblée, et qu'il existe encore de grandes disparités entre les différentes régions et entre les zones urbaines et rurales. Selon la banque de données de la Banque Mondiale, 93 pour cent de la population avait accès à une source d'eau améliorée dans les zones urbaines en 2012, contre 81 pour cent de la population dans les zones rurales. D'autre part, l'accès à un système d'assainissement amélioré dans le pays a atteint 14 pour cent en 2012, contre 7 pour cent en 1990 (OMS, 2015), tandis que l'écart de pauvreté urbaine au niveau national était de 2,5 pour cent au 2012.

Les écarts de capacité existent encore dans les institutions chargées de la gestion et de l'aménagement urbains. Cela affecte leur capacité à remplir leurs obligations.

Contributions et réalisations du PPAB

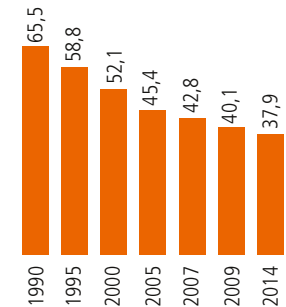
Le PPAB a obtenu le soutien du gouvernement dans la rédaction de la Stratégie Nationale d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles, qui fournira une plateforme pour la mise en œuvre de la Politique et du Plan d'Action Nationaux Urbains du Ghana, et promouvoir des stratégies d'amélioration et de prévention des bidonvilles à l'échelle

de la ville. Le gouvernement est également déterminé à améliorer le parc immobilier vétuste, l'assainissement et la fourniture des titres fonciers. Il améliore également la capacité des jeunes et des femmes à travers l'éducation et l'emploi de 15 000 femmes et jeunes à Ga Mashie. Le gouvernement a fait preuve de volonté politique pour reproduire l'approche du PPAB dans plusieurs villes et a orienté le financement vers les métropoles et les municipalités, afin d'élaborer des programmes d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville. Tout cela, ainsi que des stratégies de mobilisation des ressources pour l'amélioration des bidonvilles, indiquent que l'approche du PPAB a déjà été institutionnalisée et opérationnalisée.

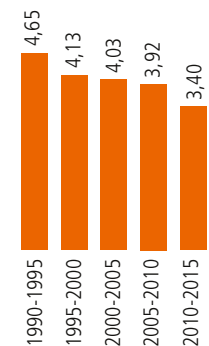
Les Fonds Gérés par la Communauté (FGC), tels que mis en œuvre par le PPAB, cherchent à habiliter les communautés à entreprendre et à gérer leurs propres projets, ce qui vise à créer des emplois et à renforcer les partenariats entre les communautés et les autorités locales. Le PPAB a mis de côté 10 pour cent des budgets disponibles pour soutenir le fonds. Dans Ga Mashie, le FGC habilite les femmes à améliorer leur niveau de vie grâce à des projets d'eau et d'assainissement, et au pavage des ruelles. Cela permet d'avoir des lieux publics sûrs et propres, dans lesquels une bonne proportion de femmes entreprend des activités économiques afin de soutenir leurs ménages.

Le gouvernement a fourni un cofinancement à l'ONU-Habitat pour la mise en œuvre du projet pilote, ce qui montre l'engagement du gouvernement dans le programme (250 000 dollars américains de l'Assemblée Métropolitaine d'Accra et du ministère). Le gouvernement mobilise également la participation du secteur privé et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux identifiés, pour soutenir le PPAB et d'autres projets d'amélioration des bidonvilles, dans l'Assemblée Métropolitaine d'Accra et d'autres municipalités. Le PPAB a approfondi la participation à tous les niveaux, en particulier au niveau de la communauté, et le pays est en train de passer des projets pilotes à des programmes complets contribuant de manière significative à la réalisation de l'ODM 7.

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)

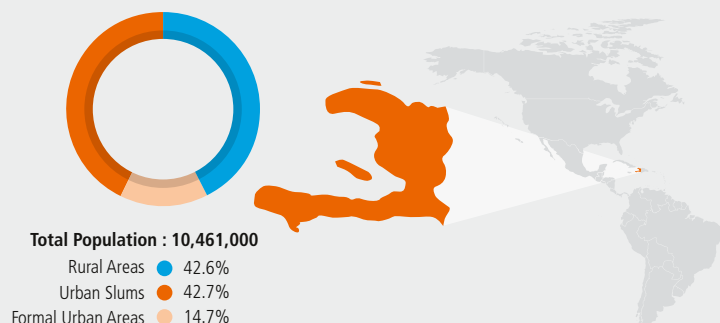


SOURCES

- <http://databank.worldbank.org/data>
- UNDESA (2014) *World Urbanization Prospect*
- ONU-Habitat (2015) *World Slums Estimates*

Haïti

Population totale (2014)	10 461 000
Population vivant dans les zones urbaines	57,4% (6 009 000)
Taux d'urbanisation	3,78%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	74,4%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	4 471 000



Intégrer les bidonvilles dans la planification à l'échelle de la ville, pour un environnement et un système d'assainissement améliorés par l'intermédiaire du Système d'Information Géographique (SIG)

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Haïti a été frappé par plusieurs catastrophes au cours de ces quelques dernières années. Celles-ci ont entravé le développement du pays et n'ont pas permis d'améliorer sa situation économique de manière significative. Cela se reflète également dans le pourcentage de citoyens vivant dans des bidonvilles. Ils représentaient 74,4 pour cent de la population urbaine en 2014, pourcentage le plus élevé de la région des Caraïbes, même si cela a constitué une amélioration par rapport au 93,4 pour cent qu'ils représentaient en 1990. Les chiffres de l'eau et de l'assainissement sont particulièrement inquiétants, avec 75 pour cent des citoyens n'ayant pas accès à l'eau potable et 66 pour cent sans accès à un système d'assainissement convenable. Les conditions de vie insalubres

ont des impacts directs sur la prévalence des maladies et réduisent l'espérance de vie. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé en Haïti, la diarrhée, dans de nombreux cas causée par un manque de services d'assainissement améliorés, est la deuxième plus grande cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans. De plus, l'épidémie de choléra qui est survenue 10 mois après le tremblement de terre de janvier 2011 en raison d'un manque d'hygiène, a causé 6 631 décès sur le nombre total de cas déclarés de 470 000. Plus de 50 pour cent de la population urbaine vit dans la capitale de Port-au-Prince, ce qui met une pression énorme sur le gouvernement local pour assurer la prestation des services.



Aperçu des réalisations du pays pour l'OMD 7

Haïti dispose d'un cadre juridique qui prend en compte le développement urbain et le logement, mais celui-ci est obsolète et n'est pas appliqué. Le tremblement de terre de Janvier 2011 a causé des destructions massives de la région de la capitale et de son infrastructure, et a donné lieu à un afflux important de personnes vers la ville. Pendant de nombreuses années, le développement urbain a été alimenté par des fonds étrangers substantiels dans le cadre du rétablissement et de la reconstruction. Au niveau mondial, le gouvernement d'Haïti a signé la déclaration de Kigali « Sortir des bidonvilles : un défi mondial pour 2020 » en 2013, et s'est mobilisé sur les questions urbaines dans les Fora Urbains Mondiaux.

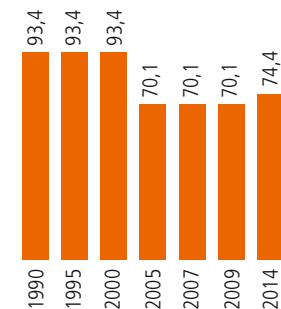
Contributions et réalisations du PPAB

La Phase 1 du PPAB a été mise en œuvre à Milot, Cap-Haïtien et aux Cayes, tandis que la phase 2 est mise en œuvre aux Cayes en partenariat avec la Commune des Cayes, la Délégation du Département du Sud et le CIAT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire). Les données sur les bidonvilles ont été collectées pour la première fois puis saisies sur des cartes via la cartographie SIG des bidonvilles dans le cadre du PPAB. Les informations furent également utilisées dans le processus de planification de la structure urbaine. Comme cela a été fait en collaboration avec la municipalité locale et l'université, une forte capacité de collecte et d'analyse des données a été développée dans ces institutions. En outre, un partenariat solide avec le gouvernement régional (Délégation du Département du Sud) a été

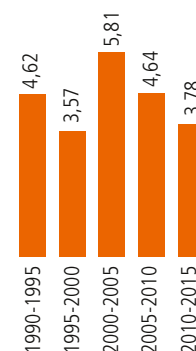
formé. Cela a permis de générer un soutien politique en faveur de l'amélioration des bidonvilles et l'hébergement du bureau local de l'ONU-Habitat dans le bâtiment du gouvernement régional. Le PPAB a aussi utilisé sa visibilité pour mettre en exergue la question des espaces publics à l'échelle de la ville, en plus de l'amélioration des bidonvilles. Cela a été fait à travers des ateliers de planification, en reliant le problème identifié des bidonvilles et de la protection du littoral, et un projet pilote sur l'amélioration d'un espace public à proximité d'un bidonville. Grâce au développement d'une Stratégie d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles à l'échelle de la Ville dans le cadre de la phase 2 du PPAB, les questions de l'assainissement et de l'évacuation des eaux, ainsi que des logements, ont été identifiées comme des domaines clés pour l'intervention.

Tout cela a été réalisé par le PPAB et le ministère partenaire, ainsi que par d'autres ministères de tutelle. Les trois conseils urbains participants et des membres de la communauté, ont été formés sur les processus participatifs dans la prise de décision, l'évaluation en milieu urbain, la gestion axée sur les résultats, le genre et les jeunes dans la ville, ainsi que sur l'approche fondée sur les Droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés sur la planification, les services urbains de base, les problèmes de logement et de la terre, qui sont tous reliés à la problématique des bidonvilles dans les zones urbaines.

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)

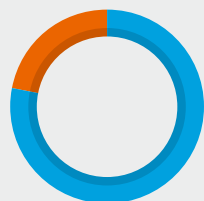


SOURCES

- *Programme de Suivi Concerté pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement 2015, OMS et UNICEF*

Iles Salomon

Population totale (2014)	573 000
Population vivant dans les zones urbaines	21,9% (125 000)
Taux d'urbanisation	4,25%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Total Population : 573,000

Rural Areas 78.1%
Urban Areas 21.9%



Le PPAB contribue à améliorer l'espace public et la réponse immédiate aux catastrophes dans les zones urbaines

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Les Iles Salomon sont classées 157 sur l'Indice de Développement Humain (2014). La population est répartie sur un grand nombre de petites îles, ce qui rend la livraison de services en général très difficile. Cela comprend l'approvisionnement en eau, d'assainissement et de logements dans les villes et les centres urbains. La population urbaine de l'ordre de 103 000 se concentre sur les trois îles principales (Guadalcanal, Malaita et Gizo), qui manquent également cruellement de services convenables. Environ seulement 70 pour cent de la population urbaine a accès à un assainissement convenable et 80 pour cent à l'eau potable. Les sources d'eau dans les zones urbaines peuvent également se trouver sur des terres coutumières et peuvent être fermées par les propriétaires fonciers, ce qui entraîne souvent des pénuries d'eau. La demande de logements dans les

zones urbaines dépasse de l'offre, conduisant à des prix élevés de la terre et du logement, et de multiples ventes de terres, ce qui a pour résultat de déborder les autorités locales. En outre, les inondations éclairs d'Avril 2014, où 22 personnes sont mortes et plus de 10 000 déplacées, ont révélé que les bidonvilles dans le pays sont situés dans les zones les plus dangereuses. Occuper les pentes des collines et les berges des fleuves les rend vulnérables aux catastrophes.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le gouvernement des Îles Salomon a intensifié son engagement dans les zones urbaines avec la mise en place du Programme d'Urbanisme des Îles Salomon (CARTER) en 2014, avec un budget initial de 375 000 dollars américains. Avec ce budget de développement,



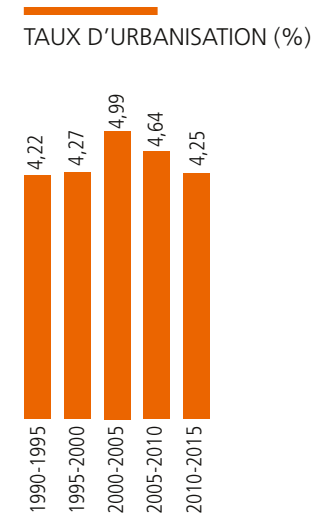
entre autres, le Profilage Urbain a été déployé dans plusieurs villes. En outre, le Ministère des Terres, du Logement et des Etudes a travaillé avec la capitale de Honiara pour mettre à jour le Plan d'Aménagement Local de Honiara. Cela a été fait grâce à une collecte de données et une préparation intensive des profils Ward, à travers un processus guidé par le PPAB. En outre, l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques pour Honiara a révélé que les bidonvilles sont les zones les plus vulnérables dans la ville et requièrent la plus grande attention. Tous ces processus ont accru la capacité des planificateurs urbains dans le pays à analyser et à répondre aux questions urbaines et augmenté la participation des acteurs urbains. Ceci est en conformité avec la nouvelle stratégie de mobilisation des citoyens de la ville. Un nouveau site internet a été lancé, présentant tous les services municipaux et incluant un mécanisme de retour d'informations pour les citoyens. Ces efforts ont conduit le Groupe des Partenaires de Développement dans le pays à former le Groupe de Travail sur le Développement Urbain afin de discuter des actions conjointes et des enjeux du développement urbain. Tous ces efforts ont abouti à l'annonce récente par le gouvernement nouvellement élu d'un examen officiel de la Politique Urbaine.

Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB a sensibilisé sur l'importance des espaces publics et facilité les contacts avec le Programme d'Espace Public de l'ONU-Habitat qui a commencé en Septembre 2015. Ce processus a débuté avec une formation sur les domaines thématiques et un atelier pour concevoir à nouveau l'un des principaux espaces publics à Honiara, qui est aussi

à proximité d'un bidonville. Le PPAB a contribué de manière importante à la phase post-catastrophe des inondations éclair d'Avril 2014 dans la capitale Honiara. Cela comprenait le renforcement de la collecte et de l'analyse des données des maisons détruites, l'élaboration de stratégies pour le logement temporaire, la relocalisation à long terme et des options pour reconstruire en mieux, intégrées dans une approche de planification plus sensible au climat.

Grâce au PPAB le ministère partenaire ainsi que le personnel de tous les départements du Conseil Municipal Honiara ont été formés sur les processus participatifs de la prise de décisions, d'évaluation urbaine, de gestion axée sur les résultats, sur le genre et les jeunes de la ville ainsi que sur l'approche fondée sur les Droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés sur la planification, les services urbains de base, les problèmes de logement et de la terre qui sont tous reliés à la problématique des bidonvilles dans les zones urbaines. Les Iles Salomon mettent en œuvre la Phase 2 du PPAB en partenariat avec le Ministère des Terres, du Logement et des Etudes, et le Conseil Municipal d'Honiara. La Phase 1 fut mise en œuvre dans les villes de Honiara, Auki et Gizo.

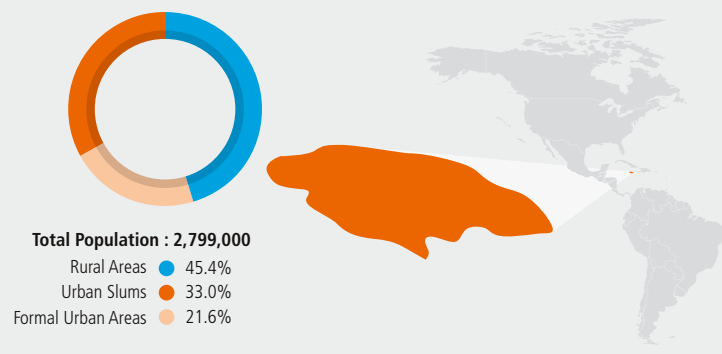


SOURCES

- *Gouvernement des Iles Salomon, 2011. National Census Report 2009,*
- *Gouvernement des Iles Salomon, 2014. Rapid Assessment of the Macro and Sectorial Impacts of Flash Flood in the Solomon Islands, Avril 2014.*
- <http://islands.unep.ch/CLU.htm>
- <http://www.honiaracitycouncil.com>
- <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/SLB>

Jamaïque

Population totale (2014)	2 799 000
Population vivant dans les zones urbaines	54,6% (1 527 000)
Taux d'urbanisation	0,9%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	60,5%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	924 000



Mettre la participation, les femmes et les jeunes au centre de l'amélioration des bidonvilles au niveau national et mondial

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le ralentissement économique du pays au cours des dernières années se reflète dans le classement de l'IDH, dans lequel le développement de la Jamaïque est en amélioration, mais à un rythme relativement lent. En 2014, la Jamaïque se classait 96 dans le classement de l'IDH, soit 8 rangs inférieurs à celui de 2008. Cela se reflète aussi dans l'amélioration lente des conditions de bidonvilles dans le pays. Il n'y a eu aucune amélioration au regard de l'accès à l'eau et de l'assainissement entre 2000 et 2015, qui restent fixes à 94 pour cent et 82 pour cent, respectivement. Environ 17,6 pour cent de la population jamaïcaine vit en dessous du seuil de pauvreté et 27,2 pour cent des ménages sont engagés dans l'emploi informel. De tous les bâtiments, 70 pour cent sont construits sans aucun apport professionnel.

Plus de 750 établissements de squatters existent, allant de 10 à plus de 1 000 unités. Plus de la moitié de la population urbaine est considérée comme vivant dans des bidonvilles. Les faibles niveaux de scolarité, la faible capacité à générer des revenus et le chômage, le manque d'accès aux services sociaux de base et le niveau élevé de risque lié aux catastrophes naturelles, sont autant de défis à relever dans les bidonvilles de la Jamaïque.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

La Vision 2030 de la Jamaïque vise à garantir un Logement Sûr, Sain et Abordable pour Tous. Dans le cadre du résultat 15: Développement Urbain et Rural Durable, la Vision 2030 de la Jamaïque identifie le squat comme « le manque d'approvisionnement en logements et

en terres abordables pour suivre le rythme de croissance de la population dans les centres urbains.

Reconnaissant ce problème, le gouvernement de la Jamaïque met en œuvre plusieurs programmes ciblant les groupes vulnérables. Ces programmes comprennent: le Projet Logements en Centre-Ville (ICHP), un projet d'assainissement dans le cadre du Fonds de Développement PetroCaribe (PDF), et un projet eau dans le cadre du Fonds d'Investissement Social de la Jamaïque (JSIF).

Contributions et réalisations du PPAB

L'engagement du PPAB a conduit à un fort soutien ministériel. Des contributions ont été apportées lors des conférences et déclarations clés concernant les bidonvilles et le développement urbain durable, à Rabat en Novembre 2012 « Sortir des bidonvilles: un défi mondial pour 2020 » et à Kigali en Septembre 2013 « Une Urbanisation Durable pour Eradiquer la Pauvreté ». Le PPAB fut également représenté lors de la réunion ECOSOC (Conseil Economique et Social) sur l'urbanisation durable, en mai 2014 à New York, et les deux derniers Fora Urbains Mondiaux, VI et VII, à Naples (Septembre 2012) et à Medellin (Avril 2014). En plus de l'engagement international du gouvernement, la Jamaïque a aussi fréquemment contribué aux différentes conférences sur le genre et l'urbanisation, ayant un membre du comité de pilotage du PPAB dans le Groupe Consultatif sur le Genre de l'ONU-Habitat. Ce soutien politique fort au niveau national a déclenché la décision de développer une Stratégie sur les Etablissements de Squatteurs pour le pays, en 2015. En outre, grâce au PPAB, la Jamaïque adapte également les « Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous. » La Jamaïque a utilisé son leadership régional pour mener à bien une visite d'échange et de formation à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, qui ont récemment rejoint le PPAB comme un pays de la Phase 1. L'équipe du PPAB a décidé de piloter une approche technologique innovante pour décrire les bidonvilles. Cette approche consiste en une cartographie des bidonvilles en 3D, afin d'améliorer la visualisation des bidonvilles au-delà des matériaux de construction et de la surpopulation. Cette méthode de cartographie met en évidence le relief et dans quelle mesure cela augmente la vulnérabilité des communautés vivant dans les



pententes raides ou dans des lieux propices aux catastrophes naturelles, comme les inondations et les tremblements de terre.

Tout cela a été réalisé par l'intermédiaire du PPAB et du ministère partenaire, ainsi que d'autres ministères de tutelle. Les trois conseils urbains participants et les membres de la communauté, ont été formés sur les processus participatifs dans la prise de décision, l'évaluation en milieu urbain, la gestion axée sur les résultats, le genre et les jeunes dans la ville, ainsi que sur l'approche fondée sur les Droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés sur la planification, les services urbains de base, les problèmes de logement et de la terre, qui sont tous reliés à la problématique des bidonvilles dans les zones urbaines. Cela a été possible grâce à un comité de pilotage dédié qui se réunit régulièrement. La Jamaïque met en œuvre la phase 2 du PPAB en partenariat avec le ministère des Transports, des Travaux et du Logement, dans les trois villes de Montego Bay, Vieux Port et May Pen.

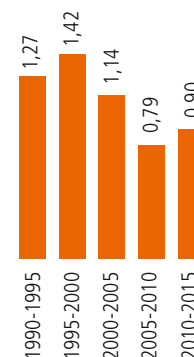
SOURCES

- *Third United Nations Conference on Housing and Sustainable Urban Development, 2014. Jamaica Country Report (HABITAT III)*
- *Statistical Institute of Jamaica, 2011. Annual Report*
- *Planning Institute of Jamaica, 2009. Vision 2030 Jamaica. National Development Plan.*

PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)

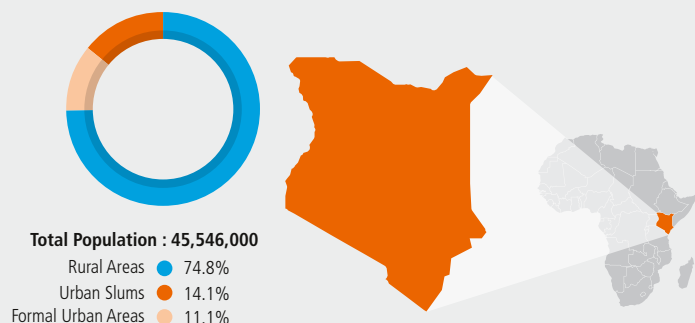


TAUX D'URBANISATION (%)



Kenya

Population totale (2014)	45 546 000
Population vivant dans les zones urbaines	25,2% (11 476 000)
Taux d'urbanisation	4,34%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	56,0%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	6 427 000



Renforcer le développement urbain inclusif dans un contexte de décentralisation

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La population du Kenya est estimée à 40 millions de personnes suite au Recensement Démographique et Sanitaire du Kenya (2009). La proportion de la population urbanisée est de 24 pour cent et le taux d'urbanisation de 4,5 pour cent par an. La population urbaine nationale était de 24 millions en 2012. Nairobi représentait la population urbaine la plus élevée avec 3 millions de personnes, et Mombasa au deuxième rang avec une population d'un peu moins d'1 million de personnes. On estime que plus de la moitié de la population urbaine du Kenya vit maintenant dans des établissements informels du pays.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODM 7

La proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée dans les zones urbaines était de 43,5 pour cent en 2000, avec

une légère hausse par la suite pour atteindre 44,0 pour cent en 2009, tandis que l'on estimait à 30 pour cent la proportion de ceux qui bénéficiaient d'un système d'assainissement amélioré en 2012. Le nombre de personnes vivant dans des bidonvilles a augmenté, passant d'environ 1,5 million en 1990 à 6,4 millions en 2014. Dans le but d'atteindre la Cible 7.D, le gouvernement du Kenya, à travers KENSUP (et plus récemment KISIP), a entrepris des projets d'amélioration des bidonvilles dans plusieurs zones urbaines depuis 2004. L'amélioration des bidonvilles est également soutenue par la société civile et les organisations professionnelles, ainsi que les immeubles à plusieurs étages. Des initiatives notables incluent : la promotion des mouvements coopératifs pour le logement et l'amélioration des bidonvilles sur place, avec la participation de la communauté. L'adoption de la Constitution du Kenya en 2010, favorise un système dé-



centralisé de gouvernance, ce qui a permis une consultation locale au niveau du gouvernement de comté. L'eau, l'assainissement et la gestion urbaine sont quelques-unes des fonctions qui incombent au gouvernement local. La Loi sur les Zones Urbaines de 2013 a fourni un cadre juridique pour les gouvernements nationaux et de comté, en vue de gérer les développements urbains. Le gouvernement a organisé un forum consultatif pour l'élaboration de la Politique d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles du Kenya, qui servira de guide aux différents acteurs en matière d'amélioration et de prévention des bidonvilles.

Contributions et réalisations du PPAB

La Phase 3 du PPAB est mise en œuvre dans la commune de Mtwapa, Comté de Kilifi. Le gouvernement du comté de Kilifi coordonne la mise en œuvre au niveau local, alors que le ministère de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Développement Urbain coordonne le programme à l'échelle nationale. Le gouvernement du comté de Kilifi a intégré les programmes de développement avec le PPAB, et a prévu un budget de 150 000 dollars américains pour les projets d'intervention à Mtwapa. Le gouvernement national a versé plus de 250 000 dollars américains à des projets physiques destinés à améliorer l'infrastructure pour les résidents. En utilisant l'approche du PPAB sur la participation communautaire dans l'amélioration des bidonvilles, les résidents de Mtwapa ont formé des Comités de Résidents à travers des élections démocratiques, au cours desquelles une représentation élargie a été facilitée par l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap. L'inclusion et

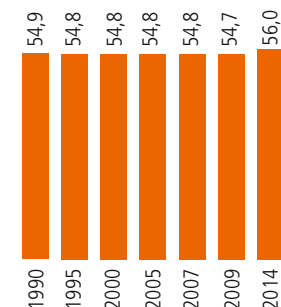
la participation de ces représentants communautaires est essentielle à la mise en œuvre réussie du PPAB. Les gouvernements nationaux et de comté ont inclus les résidents dans leur mécanisme de consultation et dans la mise en œuvre du projet, par l'intermédiaire du Fonds Gérés par la Communauté (FGC). Le FGC représente 10 pour cent des fonds disponibles mis de côté pour les projets prioritaires et gérés par la communauté, améliorant ainsi la situation économique des habitants et leurs capacités entrepreneuriales.

Pour mobiliser les divers groupes dans le projet, une approche fondée sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), baptisée e-Participation, a été mise à l'essai en 2013, en partenariat avec Future Policy Modelling (FUPOL ou Modélisation des Politiques Futures). L'e-Participation repose sur les médias électroniques (blogs et médias sociaux) pour mobiliser le public et influencer les politiques. L'expérience pilote d'e-Participation de Mtwapa est utilisée comme une démonstration visant à étendre cet outil à 34 autres pays des régions de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), où le PPAB est mis en œuvre.

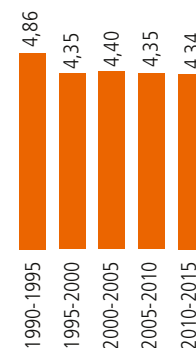
SOURCES

- *Millennium Development Goals: status Report for Kenya, 2013, UNDP*
- *Wolfgang, F 2010, Demographic Transition and Growth in Kenya, World Bank*
- *Oxfam 2009, Urban Poverty and Vulnerability in Kenya*

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

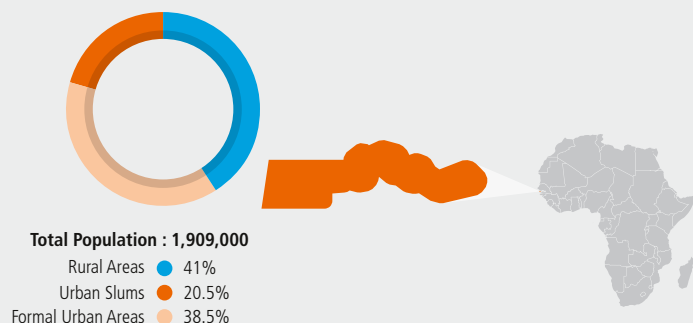


TAUX D'URBANISATION (%)



La Gambie

Population totale (2014)	1 909 000
Population vivant dans les zones urbaines	59,0% (1 127 000)
Taux d'urbanisation	4,33%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	34,8%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	392 000



Intégrer le genre dans l'amélioration des bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La Gambie est un pays à faible revenu avec un PIB de 807,1 dollars américains. Le taux de croissance réelle globale du PIB s'est amélioré, en passant de 6,1 pour cent en 2007 à 7,2 pour cent aujourd'hui, principalement en raison de la reprise du secteur agricole. Le pays a connu une croissance régulière et un environnement macro-économique stable ces dernières années, et en 2007 la performance macro-économique a été très forte. La croissance a été globale, menée par les secteurs de la construction, des télécommunications et du tourisme, mais le secteur de l'agriculture dans lequel la plupart des personnes pauvres travaille a progressé lentement. Le pourcentage de résidents urbains du pays logés dans des établissements informels a chuté, passant de 45,4 pour cent en 2005 à 34,8 pour cent en 2014.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

L'Etude de Groupe à Indicateurs Multiples (MICS 2000, 2005/6, 2010) et l'Enquête Démographique et de Santé de la Gambie (2013) montrent que le pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau améliorée a été en augmentation, passant de 69 pour cent en 1990 à 84 pour cent en 2000 et 91 pour cent en 2013. De la même manière, le pourcentage de personnes sans accès à un assainissement amélioré a diminué, passant de 87,9 pour cent en 2000 à 37 pour cent en 2013, tandis que le pourcentage des personnes bénéficiant de la sécurité foncière était de 65 pour cent en 2005. Les ménages sans accès à des moyens hygiéniques d'évacuation des excréments dans les zones urbaines a diminué, passant de 95,5 pour cent en 2000 à 45,9 pour cent en 2013, tandis que les



pourcentages dans les zones rurales diminuaient également, passant de 83 pour cent en 2000 à 24,35 pour cent en 2013.

Contributions et réalisations du PPAB

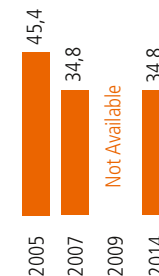
La Phase 2 du PPAB est actuellement mise en œuvre dans deux zones : la région métropolitaine du Grand Banjul et Brikama dans le district de la Région de l'Ouest. Le gouvernement a établi un budget national pour le PPAB et accorde un financement complémentaire au projet. Pour prioriser l'amélioration des bidonvilles au niveau national, le PPAB a été incluse dans le Cadre d'Action de Développement des Nations Unies (CADNU/UNDAF), document de programme entre un gouvernement et l'Equipe Pays des Nations Unies (EPNU/UNCT) qui décrit les actions et stratégies collectives des Nations Unies en vue de la réalisation du développement national. La Gambie est un exemple de la construction de l'appropriation nationale pour les autres pays

du PPAB, dans la mesure où elle a construit une organisation très solide avec diverses communautés et avec la participation des femmes - l'une de ces femmes leaders agissant comme un point focal national. Le gouvernement de la Gambie est engagé à garantir la sécurité foncière, à revoir et à analyser la législation, et à établir une équipe pays pour mener les activités du programme, avoir un processus d'apprentissage maximum et faire en sorte que l'approche du programme soit bien adaptée aux besoins et aux capacités du pays.

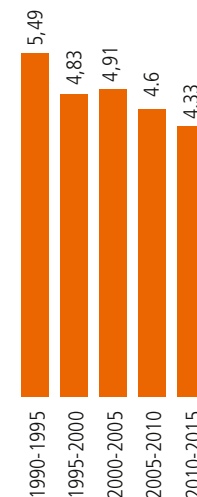
SOURCES

- <http://databank.worldbank.org/data>
- UNDESA (2014) *World Urbanization Report*
- ONU-Habitat (2015) *World Slum Estimates*

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

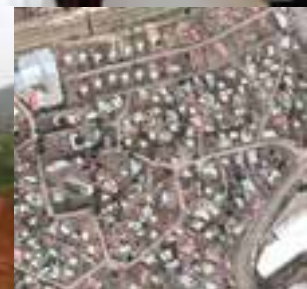
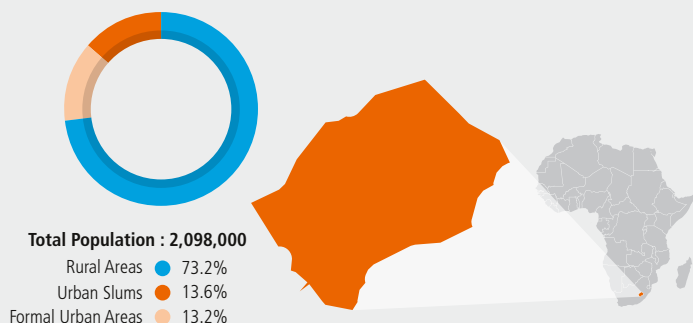


TAUX D'URBANISATION (%)



Lesotho

Population totale (2014)	2 098 000
Population vivant dans les zones urbaines	26,8% (562 000)
Taux d'urbanisation	3,05%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	50,8%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	285 496



Institutionnaliser la gouvernance et le développement urbain participatifs

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

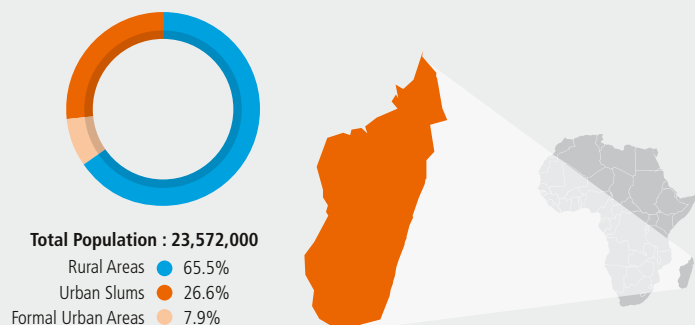
Les établissements informels sont estimés abriter 50,8 pour cent des résidents urbains du Lesotho et sont caractérisés par des services de base insuffisants, des structures de logement pour faible revenu et une surpopulation. Les estimations montrent que la proportion de résidents urbains vivant dans des établissements informels a été à la hausse entre 2005 et 2009 (35,1 pour cent en 2005, 44,1 pour cent en 2007 et 53,7 pour cent en 2009), mais a diminué entre 2009 et 2014 (53,7 pour cent en 2009 et 50,8 pour cent en 2014). Le défi des bidonvilles et des quartiers informels dans les zones urbaines du Lesotho émane des taux d'urbanisation rapide et de canaux rigides, bureaucratiques et fastidieux de l'administration foncière et de la loi sur la planification, également imposés de l'extérieur, ainsi que des dispositions de sécurité foncière inchangées.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le Département de l'Eau et le Projet Eau du Lesotho Montagneux (Lesotho Highlands Water Project (LHWP)) se livrent à des tests sur la qualité de l'eau, et confirment que la qualité de l'eau est globalement acceptable. En 2011, 82 pour cent des ménages utilisaient une source d'eau potable améliorée, avec toutefois de grandes disparités régionales. Environ 91 pour cent des ménages urbains, contre 74 pour cent des ménages ruraux, utilisent des sources d'eau potable. Environ 32 pour cent des ménages ruraux doivent parcourir une distance équivalente à 30 minutes de marche pour accéder à l'eau potable, contre 11 pour cent pour les ménages urbains. Globalement, la proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée a stagné entre 2001 et 2009, puis a diminué de façon spectaculaire. Le Département de l'Approvisionnement en Eau en milieu Rural (DRWS)

Madagascar

Population totale (2014)	23 572 000
Population vivant dans les zones urbaines	34,5% (8 125 000)
Taux d'urbanisation	4,69%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	77,2%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	6 273 000



La planification et la cartographie comme outils pertinents de la prévention des bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le processus d'urbanisation est une réalité démographique à Madagascar, avec plus d'un tiers de tous les ménages occupant une agglomération urbaine. Avec un taux d'urbanisation rapide, la moitié de la population se situera dans les zones urbaines dans les prochaines années. Dans le même temps, le pourcentage des habitants des bidonvilles est alarmant avec 77,2 pour cent en 2014. La croissance des bidonvilles est due à l'exode rural, ce qui rend le taux élevé de pauvreté visible, et la migration est exacerbée par les catastrophes naturelles, telles que les cyclones et les sécheresses. Ce processus de migration est un défi pour les autorités de la ville, dans la mesure où elles ne s'y sont pas préparées. Un manque de systèmes de zonage applicables et le manque de services de base proactifs, ne font qu'aggraver la situation. Le manque de données urbaines et les activités de cartographie concernant les risques d'inondations, em-

pêchent le gouvernement de fournir une assistance à la population dans les quartiers les plus à risque.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

À la lumière de cette nouvelle situation, le pays fait des efforts pour mobiliser une plateforme urbaine en vue de réaliser l'ODD 7, et donc pour améliorer et prévenir les bidonvilles. De plus, des améliorations significatives dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement sont visées. Le Ministère de la Population et des Affaires Sociales fait aussi des efforts pour régler la question importante de la terre. Le projet de Développement et de Planification Urbaine met en œuvre une réforme radicale pour mettre un terme à l'insécurité du régime foncier des terres. Le PPAB a identifié des stratégies telles que celles-ci, comme des éléments cruciaux pour améliorer les bidonvilles de Antananarivo, de Moramanga et de Manakara.

Contributions et réalisations du PPAB

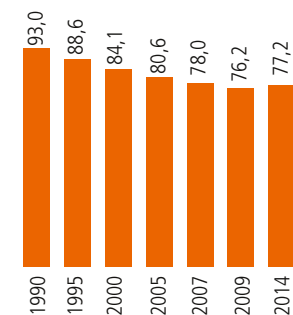
Visant à aborder la question des bidonvilles, le PPAB a été initialisé au niveau du pays et dans les villes d'Antananarivo, de Manakara et de Moramanga. Les activités ont contribué à une meilleure compréhension de la situation des bidonvilles, elles ont expliqué l'importance de l'amélioration comme une alternative aux expulsions, et ont exposé les réalités alarmantes de l'habitat précaire pour la « Grande Ile. » La population d'Antananarivo de 2 200 000 habitants se développe rapidement en raison d'un taux d'urbanisation de 4,6 pour cent. Par conséquent, l'équipe du PPAB de Madagascar, qui est dirigé par le vice-président du Bureau du Développement et de l'Aménagement du Territoire (VPDAT), recommande le lancement urgent d'une politique urbaine pour Antananarivo. La politique vise les réglementations foncières et du logement, y compris les plans de mise à jour, ainsi que le développement et le lancement d'un programme de logements sociaux et de services de base pour l'assainissement. Les capacités locales ont été développées en matière de cartographie, ce qui démontre l'importance du partage de l'information géographique vitale avec toutes les parties prenantes, pour assurer un dialogue équitable. Le PPAB a aussi identifié les parties prenantes concernées par l'amélioration des établissements informels, et a créé une plateforme parmi ces acteurs, pour analyser les cadres législatifs et institutionnels. Ces méthodes sont essentielles pour atteindre l'objectif prioritaire de développer une stratégie qui améliore le régime de l'aménagement du territoire. Ceci est particulièrement vrai dans la capitale, où l'afflux de migrants est important.

SOURCES

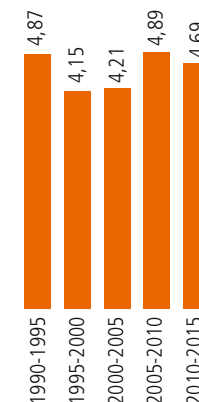
- *Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, 2015. PPAB Antananarivo Phase 2, Produits 1 et 2;*
- *INSTAT Madagascar, 2012. Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel;*
- *Banque Mondiale, 2011. L'Urbanisation ou le Nouveau Défi Malgache;*
- *African Health Observatory, 2015. Data & Statistics, MDG7*



PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

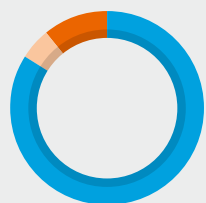


TAUX D'URBANISATION (%)



Malawi

Population totale (2014)	16 829 000
Population vivant dans les zones urbaines	16,1% (2 710 000)
Taux d'urbanisation	3,77%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	66,7%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	1 808 000



Total Population : 16,829,000

Rural Areas 83.9%
Urban Slums 10.7%
Formal Urban Areas 5.4%



Améliorer les conditions sanitaires grâce à un leadership fort au niveau communautaire

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le Malawi est un pays majoritairement rural, avec seulement 16 pour cent de la population vivant dans les zones urbaines en 2014, mais avec un taux d'urbanisation élevé. Le pays est confronté à une pauvreté généralisée, avec près de 72 pour cent de la population vivant avec moins de 1,25 dollars américains par jour. En 2015, environ 67 pour cent des citoyens vivait dans des bidonvilles, pourcentage similaire aux niveaux observés en 2000. Néanmoins l'accès à l'eau et à l'assainissement s'est amélioré, en passant de 34 pour cent en 2000 à 90 pour cent (accès à l'eau) et 41 pour cent (accès à l'assainissement) en 2015. Les conditions de logement se sont également améliorées, avec 36,8 pour cent des citoyens vivant dans des maisons permanentes en 1998, comparativement à 41,3 pour cent en 2008.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le gouvernement a prouvé qu'il avait fait des efforts en matière d'amé-

lioration des bidonvilles. Par exemple, le paragraphe 30 de la constitution stipule le droit au développement, en prenant des mesures pour éradiquer les injustices sociales et donner accès à des ressources telles que, entre autres, le logement et les infrastructures. En outre, la Stratégie de Croissance et de Développement du Malawi (2012-2016) appuie l'amélioration des bidonvilles et aborde les questions de développement urbain durable dans les domaines de la gouvernance, du logement, de l'aménagement du territoire, de l'approvisionnement en eau potable, du développement des infrastructures, du développement économique et social, ainsi que de la protection sociale et de la gestion des risques. Un Groupe de Travail National sur l'Amélioration des Bidonvilles, a également été établi pour guider les différents programmes et intégrer l'amélioration des bidonvilles dans les programmes et projets de développement urbain plus larges. L'un d'eux est le LDF - Fonds de Développement Local - qui fournit un appui aux conseils urbains en matière de renforcement des capacités,



ainsi que de fonds pour des projets gérés par les gouvernements locaux et par la communauté directement. Plusieurs autres cadres politiques et de mise en œuvre, tels que les Normes et Lignes Directrices de l'Urbanisme, doivent encore reconnaître les conditions réelles des bidonvilles et trouver des moyens appropriés d'y faire face.

Contributions et réalisations du PPAB

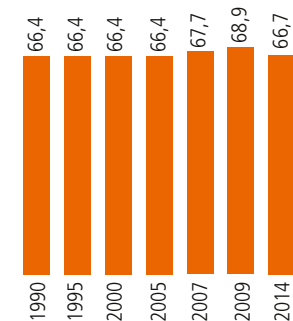
Grâce au PPAB, une attention fut portée aux conditions de logement dans les villes du Malawi. Cela a déclenché des discussions et la demande à l'ONU-Habitat d'élaborer un Profil National du Logement, comme élément clé pour alimenter une nouvelle Politique Nationale du Logement. Le projet de cette politique stipule que sa mission est de: « créer un environnement favorable au logement efficace et durable pour tous les Malawites, afin de promouvoir et d'encourager une croissance économique durable et le développement ». Le Malawi a été le seul pays où la Phase 1 a été mise en œuvre dans quatre villes du pays, à la demande du ministère partenaire pour développer des capacités égales. Cet engagement a également été soutenu au niveau mondial par la signature de la Déclaration de Rabat sur « l'Urbanisation Durable pour l'Eradication de la Pauvreté » en 2012, et la Déclaration de Kigali « Sortir des bidonvilles: un défi mondial pour 2020 » en 2013. La phase 3 au Malawi aborde la question de l'assainissement et de la gestion des déchets dans une communauté de 7 500 habitants où très peu de résidents ont accès à un système d'assainissement amélioré. Ce résultat est obtenu grâce à un engagement communautaire solide dans la planification du projet. Plusieurs comités communautaires existent et sont fortement impliqués dans la prise de décision pour toutes les phases du projet.

Tout cela a été réalisé par l'intermédiaire du PPAB et du ministère partenaire, ainsi que d'autres ministères de tutelle. Les trois conseils urbains participant et des membres de la communauté ont été formés sur les processus participatifs dans le processus décisionnel, l'évaluation en milieu urbain, la gestion axée sur les résultats, le genre et les jeunes dans la ville, et sur l'approche fondée sur les Droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés à la planification, aux services urbains de base, et aux problèmes de logement et de la terre, dans le cadre des bidonvilles dans les zones urbaines. Le Malawi met en œuvre la Phase 3 du PPAB en partenariat avec le Ministère du Gouvernement Local et du Développement Rural, ainsi que le Conseil Municipal de Mzuzu. Alors que la Phase 1 fut mise en œuvre dans quatre villes, à savoir Lilongwe, Blantyre, Mzuzu et Zomba, la Phase 3 sera coordonnée à partir de la ville de Mzuzu dans le quartier de Salisbury ligne.

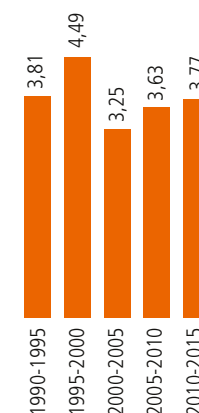
SOURCES

- Banque Mondiale, 2015. *Tableau des données du Malawi*. <<http://data.worldbank.org/indicatord/SH.STA.ACSN.UR/countries/MW?display=graph>>
- PPAB, 2014. *Profil Urbain de Mzuzu*
- PPAB, 2015. *Stratégie d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles à l'échelle de la ville*
- PPAB, 2015. *Examen du Cadre de Politiques et Légal*
- PPAB, 2015. *Analyse de la Situation des Bidonvilles – Mzuzu*
- ONU-Habitat, 2015. *Estimations sur les bidonvilles*
- UNDESA, 2014. *World Urbanization Prospects*

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

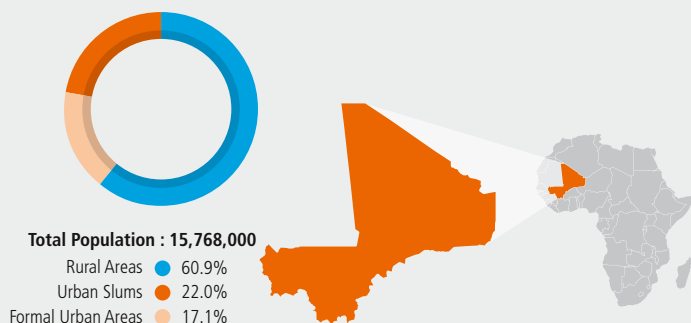


TAXES D'URBANISATION (%)



Mali

Population totale (2014)	15 768 000
Population vivant dans les zones urbaines	39,1% (6 172 000)
Taux d'urbanisation	5,08%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	56,3%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	3 475 000



Nécessité d'améliorer les règlements d'urbanisme et d'accroître l'intérêt dans le logement vert

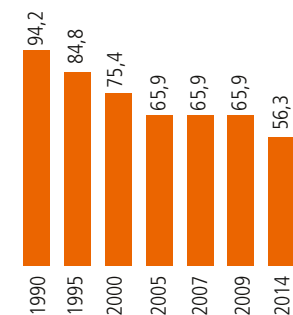
Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La population des villes maliennes se développe rapidement. Une planification médiocre a conduit à de vastes zones urbaines souffrant d'un manque de fourniture de services de base. Ces établissements désorganisés, sont sans raccordement à des réseaux d'infrastructure routière urbains plus larges. L'accès à un assainissement amélioré dans les zones urbaines était de 37,5 pour cent de la population urbaine en 2012, ce qui est en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Même si l'accès à l'eau potable en milieu urbain est à 90,9 pour cent (2012), les établissements informels sont confrontés à des difficultés pour y avoir accès. La ville pilote de Bandiagara a une seule fontaine publique pour 825 habitants. Ce qui est mentionné ci-dessus, couplé à un taux rapide d'urbanisation exacerbé par des personnes déplacées à l'intérieur du pays en

raison du conflit armé dans le nord, ont donné lieu à un nombre élevé d'établissements de squatteurs. Cela s'est également avéré vrai dans les trois villes ayant eu un profil urbain établi dans le cadre du PPAB : Kayes, Bandiagara et Bamako. En outre, les structures résidentielles et communautaires sont construites à la fois de manière formelle et informelle, en utilisant une grande variété de matériaux, avec peu d'égard pour le patrimoine local, le confort ou l'impact sur l'environnement. Considérant que le Mali est réputé pour ses techniques de construction en boue élaborées, dont les célèbres édifices religieux du nord du pays, le gouvernement a exprimé un intérêt à évaluer des méthodes modernes de construction utilisant des matériaux respectueux de l'environnement et facilement disponibles.



PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)



Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

L'équipe pays du PPAB a identifié plusieurs priorités importantes, dont le développement et l'exécution de stratégies pour intégrer de manière proactive les établissements de squatteurs dans le tissu urbain, en utilisant des règlements existants et nouveaux, des méthodes de planification, et des campagnes de sensibilisation. En outre, des projets d'amélioration des infrastructures de démonstration qui mettent en valeur la nature coopérative des partenariats public-privé-particuliers, sont prévus. Comme pour de nombreux pays de la région, les parties prenantes au Mali ont également identifié le manque d'une politique nationale globale sur les logements sociaux en faveur des personnes pauvres, comme une lacune importante qui doit être résolue.

Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB a joué un rôle dans la mise à disposition d'une plateforme visant à réunir les parties prenantes afin d'analyser les forces et les faiblesses des différents aspects de la qualité de vie urbaine dans les villes maliennes. Des plans d'activités clairs et des canaux et rôles de communication bien définis, existent entre les membres de l'équipe pays. L'institution du gouvernement faisant office d'interface avec

le PPAB est l'Office Malien de l'Habitat, qui a été responsable de la reproduction du profilage dans d'autres zones urbaines à travers le pays. En outre, le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat a montré son engagement à assurer la viabilité du programme dans le pays, en contribuant 200 000 dollars américains au budget. Le gouvernement a insisté sur sa volonté de trouver de nouvelles solutions aux bidonvilles, avec la participation des résidents et des autres parties prenantes. De plus, des plans conceptuels importants et des partenariats solides ont été développés autour des techniques et des typologies de construction de logements écologiques et abordables.

SOURCES

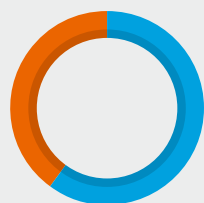
- PPAB, 2012. *Malin : Profil Urbain Bamako*
- PPAB, 2012. *Malin : Profil Urbain Bandiagara*
- PPAB, 2012. *Malin : Profil Urbain Kayes*
- ONU-Habitat, 2014. *State of African Cities 2014*.
- Banque Mondiale, 2012. *Source d'eau améliorée en milieu urbain*
- Banque Mondiale, 2012. *Installations sanitaires améliorées en milieu urbain*

TAUX D'URBANISATION (%)



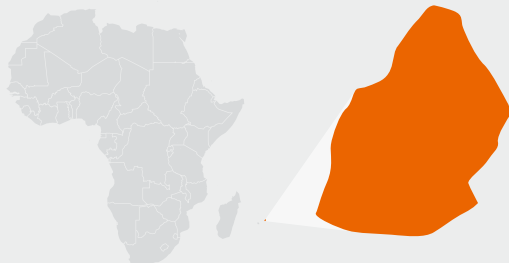
Maurice

Population totale (2014)	1 249 000
Population vivant dans les zones urbaines	39,8% (497 000)
Taux d'urbanisation	- 0,08%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Total Population : 1,249,000

Rural Areas 60.2%
Urban Areas 39.8%



Insertion sociale et espaces publics améliorés pour relever le défi des bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Maurice dispose d'un cadre institutionnel solide pour défendre le droit à un logement convenable. Le ministère de référence est le Ministère du Logement et de l'Aménagement du Territoire, et sa fonction principale est de créer des conditions de vie convenables pour les citoyens du pays. Ceci est soutenu par une variété de lois et de réglementations. La Stratégie Nationale de Développement comprend l'amélioration des établissements existants. Plus de 2 900 établissements informels ont été régularisés, et d'autres sont à l'étude. Maurice est un cas unique parmi les pays participants du PPAB, dans la mesure où il existe une forte influence des fondations privées dans le financement des programmes de logement pour les habitants les plus pauvres de l'île. La nation insulaire de l'île Maurice s'est développée d'une économie basée essentiellement sur l'exportation du sucre, à un pays à revenu intermédiaire avec une

économie diversifiée, après l'indépendance. Néanmoins, les inégalités entre les riches et les pauvres peuvent être constatées. Le revenu national moyen est de trois à six fois plus élevé que dans les ménages des établissements informels des trois pilotes du PPAB.

Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB a mis en évidence deux priorités exprimées par les résidents interrogés des établissements informels. La première est d'avoir plus d'espace public et d'équipements sociaux réservés aux jeunes, et destinés à contribuer à résoudre les problèmes sociaux dans le quartier. Le Conseil Municipal de la Ville a la responsabilité de fournir et d'entretenir les espaces publics et les équipements sociaux. Cette responsabilité doit être renforcée par l'octroi d'une autonomie et de finances décentralisées.



La deuxième priorité identifiée par les résidents, est qu'ils désirent plus d'espace de vie et de vie privée. La taille moyenne des ménages dans les zones pilotes est entre quatre et 5 personnes, alors que la moyenne nationale est à 3,4 personnes. Le Fond Social Pour le Développement du Logement a été mis en place en 2012 pour financer en partie deux typologies différentes de logement, avec un tiers payé par le Fonds du Gouvernement, un autre par les bénéficiaires et le troisième par le secteur privé, qui est notamment engagé dans le financement de telles maisons.

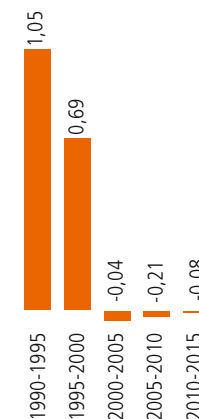
Le PPAB a introduit avec succès de nouvelles méthodes de participation et d'analyse des politiques, qui sont reproduites par les ONG dans d'autres *poches de pauvreté* à Maurice. En outre, les intervenants nationaux de haut niveau discutent maintenant des réformes nécessaires pour le cadre juridique et institutionnel. Les ONG, le gouvernement et les fondations privées se rassemblent pour créer des solutions de logement intégrées qui vont bien au-delà de la simple construction de maisons viabilisées, et incluent un accompagnement social, des programmes de formation professionnelle et d'autres moyens d'intégrer les résidents marginalisés dans la société.

Les objectifs prioritaires du ministère de Maurice relatif au PPAB, peuvent être divisés en quatre sections : (1) fournir une base solide pour le développement physique à long terme de la nation qui appuie la Nouvelle Stratégie de Développement National, (2) renforcer et à moderniser la structure juridique et institutionnelle pour la planification et la gestion du développement physique; (3) satisfaire les besoins en logement et en terre du peuple de Maurice, et (4) promouvoir l'intégration sociale par le développement de projets mixtes de logement dans le cadre du Programme National pour le Logement.

SOURCES

- *Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, 2015. PPAB Maurice Phase 2, Résultats spécifiques 1 et 2;*
- *ONU-Habitat, 2015. Examen de la Législation Internationale des Droits de l'Homme et du Droit au Logement.*

TAUX D'URBANISATION (%)

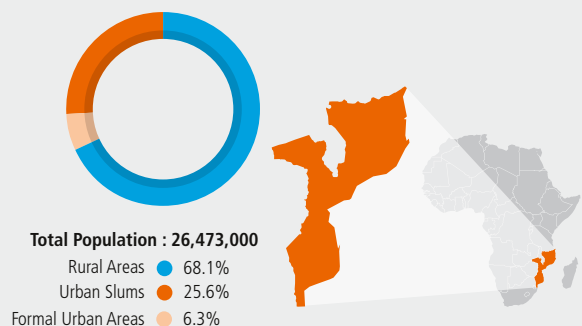


DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE (%)



Mozambique

Population totale (2014)	26 473 000
Population vivant dans les zones urbaines	31,9% (8 454 000)
Taux d'urbanisation	3,27%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	80,3%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	6 789 000



S'en tenir à la feuille de route établie pour sortir de la pauvreté à travers la planification participative

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Situé en Afrique australe, le Mozambique fait partie des pays les moins avancés. La valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Mozambique pour 2013 était de 0,393, ce qui se situe dans la catégorie d'un faible développement humain, classant le pays 178 sur 187 pays et territoires. Entre 1980 et 2013, la valeur de l'IDH du Mozambique a augmenté de 0,246 à 0,393, soit une augmentation de 59,6 pour cent ou encore une augmentation annuelle moyenne d'environ 1,43 pour cent. Selon le seuil national de la pauvreté au Mozambique, les niveaux de pauvreté parmi la population ont diminué, pour passer de 69 pour cent en 1997 à 54 pour cent en 2003.⁶⁹ Une paix relative après des années de guerre civile et la découverte de réserves prometteuses de gaz naturel ont propulsé la croissance économique du Mozambique au cours des dernières années. En 2014,

le PIB réel a augmenté de 7,6 pour cent et la croissance devrait rester forte, à, respectivement, 7,5 et 8,1 pour cent en 2015 et 2016. Ceci est renforcé par les secteurs de la construction, des transports et des communications.

La population totale du Mozambique est estimée à 26,5 millions de personnes. Parmi celles-ci, 32 pour cent vivent dans ses 43 communes urbaines, pour autant le pays reste le moins urbanisé d'Afrique australe. Les principales villes où la majorité de la population vit, sont situées le long de la côte du Mozambique.⁷⁰ Le taux d'urbanisation national est de 3,27 pour cent et environ 20 des 43 municipalités ont une population supérieure à 50,000 personnes, avec sept municipalités grandissant au rythme stupéfiant de plus de 10 pour cent par an. En 2025, le Mozambique devrait être le quatrième pays le plus urba-

nisé de la région, après le Botswana, l'Afrique du Sud et l'Angola.⁷¹

A Maputo, la capitale du Mozambique, quelque 75 pour cent de la population urbaine vit dans des « *bairros* » avec peu ou pas de services de base, et des maisons en blocs de béton très rudimentaires. La situation est particulièrement grave dans les villes secondaires, où les établissements informels non réglementés constituent environ 90 pour cent du territoire de la municipalité.

Aperçu des réalisations du pays pour l'OMD 7

Dans le but d'atteindre la Cible 7.c des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Mozambique a fait des progrès, si bien que l'accès à l'eau potable dans les zones urbaines a doublé, passant de 30 pour cent en 1997 à 60 pour cent en 2009, tandis que l'accès à un assainissement amélioré est passé de 38 pour cent à 50 pour cent au cours de la même période. Les cibles pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour 2015 sont respectivement de 70 et 60 pour cent.⁷² Le Mozambique a été exemplaire dans son programme d'assainissement urbain pour sa priorisation de l'assainissement, à travers l'adoption d'approches de commercialisation de l'assainissement à grande échelle et à bas prix pour les zones péri-urbaines, et pour le renforcement des capacités des secteurs public et privé à collaborer, qui a été adopté par un large éventail d'acteurs.⁷³

La Politique Nationale d'Amélioration des Bidonvilles (2010) propose une approche globale pour relever les défis des bidonvilles existants et pour empêcher la croissance de nouveaux. Notamment, la politique adopte les processus de planification participative et fournit une feuille de route pour empêcher la croissance des bidonvilles, tout en créant une dynamique commune pour réussir l'urbanisation durable. Le gouvernement du Mozambique, à travers le Ministère de la Coordination des Affaires Environnementales, a facilité divers fora de débat national sur l'urbanisation, impliquant les villes secondaires et les municipalités.

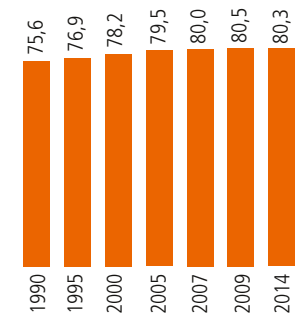
Contributions et réalisations du PPAB

Les projets pilotes de la Phase 3 du PPAB sont mis en œuvre dans le quartier Muhala de Nampula. Ces projets sont la promulgation de la

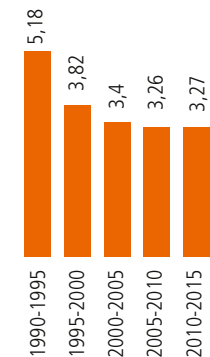
stratégie d'amélioration des bidonvilles à l'échelle de la ville, et l'examen de ces politiques. La ville de Nampula est le troisième plus grand centre urbain du Mozambique après Maputo et Beira, et constitue la capitale du nord du Mozambique. Nampula a connu une croissance rapide, en partant de 54 000 habitants en 1970, pour passer à 158 000 en 1980, 306 000 en 1997 et 480 000 en 2007. Si cette tendance (5,7 pour cent par an) continue il est prévu que la ville ait presque un million d'habitants d'ici 2020, ce qui se traduirait par une pression énorme sur les terres et les infrastructures urbaines, ainsi que sur les services municipaux.⁷⁴ Cela a nécessité l'adoption d'une Stratégie d'Amélioration et de Prévention des Bidonvilles à l'échelle de la Ville, développée au cours de la Phase 2 du programme, et qui a abouti à la mise en œuvre de projets pilotes dans la Phase 3. Le PPAB a été complété par le Programme Atteindre le Développement Urbain Durable (ADUD) de l'ONU-Habitat, qui est un programme de développement urbain fortement axé sur l'aménagement de la ville, mais aussi avec des propositions d'amélioration des établissements informels.

Les activités de mise en œuvre de la Phase 3 à Muhala, se concentrent sur l'eau et l'assainissement dans le cadre des cinq privations des habitants des bidonvilles et auront des composantes de gestion des déchets, d'atténuation du changement climatique, de développement économique local, de planification de quartier participative, et enfin de gestion des risques de catastrophe. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets, les résidents de Muhala, par le biais de coopératives communautaires, ont adopté les Fonds Gérés par les Communautés, pour entreprendre des projets d'infrastructure de bas niveau au sein de leurs quartiers. Ceux-ci visent à améliorer leurs conditions de vie, la création d'emplois et le renforcement des capacités des membres de la communauté à travers la formation des compétences. Le Conseil municipal de Nampula a cofinancé le PPAB au Mozambique avec une contribution de 150 000 dollars américains, tandis que le gouvernement de la République du Mozambique, par le biais du gouvernement provincial de Nampula, a contribué 100 000 dollars américains. Cela représente une précieuse collaboration entre les institutions gouvernementales, renforçant ainsi la durabilité des actions d'amélioration des bidonvilles à travers le financement et l'établissement des priorités budgétaires par les gouvernements centraux et locaux.

PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)

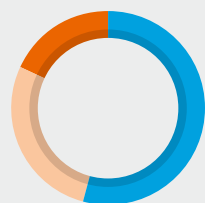


TAUX D'URBANISATION (%)



Namibie

Population totale (2014)	2 348 000
Population vivant dans les zones urbaines	45,7% (1 073 000)
Taux d'urbanisation	4,16%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	39,4%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	422 762



Total Population : 2,348,000

Rural Areas 54.3%
Urban Slums 18.0%
Formal Urban Areas 27.7%



Régularisation de la propriété foncière et l'approvisionnement de logements

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La Namibie est un pays à revenu moyen supérieur avec un PIB de 13,43 milliards de dollars (2014). La Namibie a connu une augmentation rapide de l'urbanisation après l'indépendance en 1990, et cela a abouti à la croissance rapide de nombreux quartiers informels et de cahutes établies dans l'arrière-cour des constructions formelles. Les structures, dans les établissements informels, sont pour la plupart construites à partir de tôle ondulée et de matériaux de construction traditionnels, et les propriétaires de la structure au sein des établissements informels n'ont pas de forme juridique de sécurité foncière qui permette aux ménages de bénéficier de prêts immobiliers commerciaux.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Les estimations issues des informations de profilage informel de la Namibie réalisés en 2009 indiquent que jusqu'à 25 pour cent de la population namibienne de 2 millions, vit dans des quartiers informels, ce qui révèle un défi important auquel le développement urbain est confronté. Au fil des ans, le pourcentage de la population ayant un meilleur accès à une source d'eau potable dans les zones rurales a augmenté de 85 pour cent en 2010 à 86 pour cent en 2011, et 87 pour cent en 2012. La proportion des personnes ayant accès à des sources améliorées d'eau en milieu urbain, reste constante à 98 pour cent en 2010, 2011 et 2012. En outre, l'accès à un système d'assainissement amélioré en Namibie est resté constant à 32 pour cent en 2010, 2011 et 2012. Quelque 84,9 pour cent de la population urbaine en Namibie réside dans un logement durable.

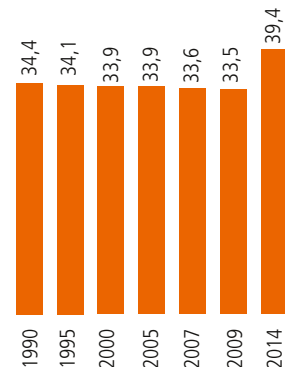
Contributions et réalisations du PPAB

Le gouvernement namibien a commandé le profilage urbain en 2011 pour évaluer les établissements informels et leurs problèmes associés dans trois villes (Aroab, Opuwo et Walvis Bay). Les problèmes identifiés dans les profils ont permis la mobilisation des différentes parties prenantes au niveau national, en vue de travailler conjointement pour répondre aux établissements informels. Grâce au Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, l'engagement du gouvernement à garantir la sécurité foncière et réviser la législation a été concrétisé. Cela inclut la participation des communautés dans le processus participatif et inclusif de réaménagement des terres. Un projet de logement des masses de 4,5 milliards de dollars vise à construire 185 000 maisons d'ici l'an 2030. Le Ministère de l'administration régionale et locale, du logement et du développement rural (MRLGHRD) met en œuvre le projet. Le projet de logement des masses vise à répondre à la pénurie de logements dans le pays et à empêcher la formation de plus de bidonvilles ; le PPAB doit aider à examiner les principes du projet. Le Programme national de logement de masse fournit également une opportunité pour les villes mettant en œuvre le programme de faire une demande de financement pour la Phase 3.

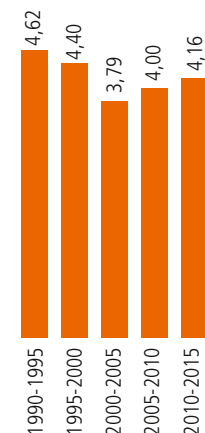
SOURCES

- *Programme d'Information Foncière de la Communauté (Clip) Profil des Etablissements Informels en Namibie (2009)*
- <http://databank.worldbank.org/data>
- *DAESNU (2014) Perspectives de l'Urbanisation Mondiale*
- *ONU-Habitat (2015) Estimations sur les Bidonvilles dans le Monde*

PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)

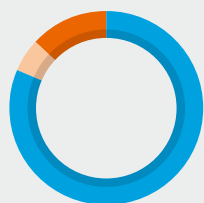


TAUX D'URBANISATION (%)



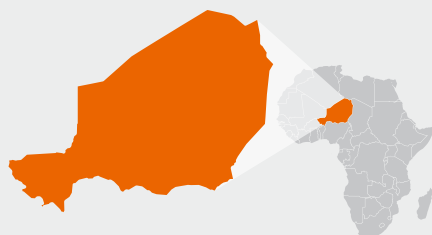
Niger

Population totale (2014)	18 535 000
Population vivant dans les zones urbaines	18,5% (3 423 000)
Taux d'urbanisation	5,14%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	70,1%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	2 399 000



Total Population : 18,535,000

Rural Areas 81.5%
Urban Slums 12.9%
Normal Urban Areas 5.6%



Engagement du gouvernement à améliorer les bidonvilles à l'échelle de la ville grâce à l'allocation de financements

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Avec seulement 18,5 pour cent de la population urbanisée, la région enclavée du Niger est encore principalement rurale. Environ 80 pour cent de la masse terrestre est couverte par le Sahara, et le pays souffre d'une dégradation de l'environnement sous la forme de sécheresses récurrentes et de désertification. Le Niger se classe tout en bas de l'Indice de Développement Humain (IDH), 187 sur 187 pays (2014, site internet IDH). Le pays connaît un taux d'emploi féminin très faible de 39,9 pour cent par rapport aux hommes 89,8 pour cent, et 73,5 pour cent de la population vit dans une extrême pauvreté (rapport IDH sur le Niger). En 2012, le PIB par habitant était de 392,1 dollars américains.

Alors que la population du Niger est encore principalement rurale, la population urbaine est en croissance rapide à 4,9 pour cent. La popu-

lation urbaine est en difficulté, avec 4 citoyens sur 5 vivant dans des bidonvilles (2009). La population est très jeune, avec 50 pour cent de moins de 15 ans.⁷⁵

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

En 1997, une réforme de la législation sur l'urbanisme établit une collaboration plus étroite entre le gouvernement national et local sur la rédaction des documents et la prise de décisions.

En 2004, la même année où le Niger a commencé la mise en œuvre de la Phase 1 du PPAB, le gouvernement nigérien a adopté la *Stratégie Nationale de Développement Urbain (SNDU)*, qui a mis l'accent sur le secteur urbain comme un catalyseur pour le développement économique et social complémentaire du secteur rural. Une attention

particulière a été accordée aux groupes vulnérables et à la fourniture de services. En 2008, la Loi d'orientation sur l'Urbanisme et l'Aménagement Foncier (LOUAF) fut approuvée. Celle-ci est une restructuration juridique visant à améliorer les conditions de vie dans les villes à travers la provision collective d'infrastructures convenables dans les établissements informels situés dans de vieux villages. Cela fut mis en application par la décentralisation des services d'appui et la réhabilitation de quartiers anciens et mal desservis, dans la *Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP)* de 2008.

Contributions et réalisations du PPAB

Les villages vieux de deux siècles de Gamkallé et de Saga à Niamey, ont été choisis pour la mise en œuvre des Phase 2 et 3 du PPAB. Les priorités clés identifiées comprennent la sécurité foncière, l'eau et l'assainissement, et le transfert de technologie dans la construction de structures de logement durables.

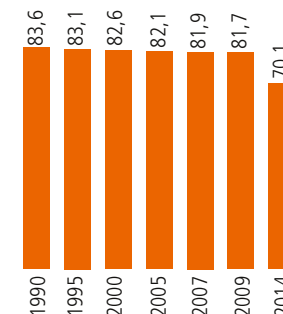
Avec un stupéfiant cofinancement de 4,37 millions dollars américains, le gouvernement nigérien est à ce jour le plus gros contributeur de cofinancement au PPAB. Au total, 770 000 dollars américains furent affectés à l'amélioration des deux villages pilotes en Phase 3 du PPAB (Gamkallé et Saga), tandis qu'un autre 3,6 millions de dollars américains fut attribué au déploiement à grande échelle des projets en Phase 4. Les fonds proviennent à la fois du gouvernement national et local, ce qui illustre la présence d'une volonté politique forte. Parmi ces fonds, 100 000 dollars américains ont été affectés pour un ensemble de projets menés par les communautés.

SOURCES

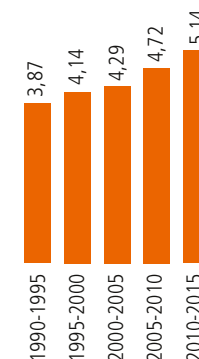
- *Rapport de l'IDH*



PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

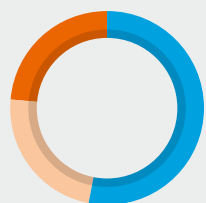


TAUX D'URBANISATION (%)



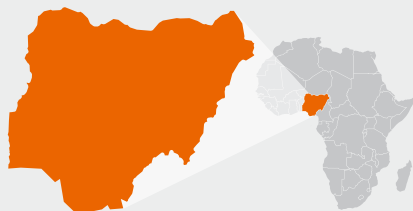
Nigéria

Population totale (2014)	178 517 000
Population vivant dans les zones urbaines	46,9% (83 799 000)
Taux d'urbanisation	4,66%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	50,2%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	42 067 000



Total Population : 178,517,000

Rural Areas 53.1%
Urban Slums 23.6%
Formal Urban Areas 23.3%



Planification structurelle pour une réduction de la pauvreté et la gestion durable de l'urbanisme

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

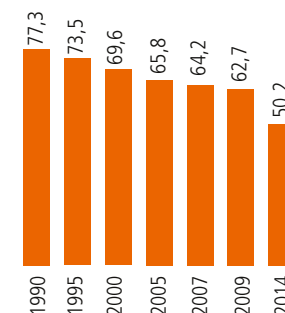
Le Nigéria est un pays à revenu intermédiaire inférieur où les établissements informels hébergent la moitié des résidents urbains de la nation. Les études montrent que la proportion a diminué de 77,3 pour cent en 1990 à 69,6 pour cent en 2000, 62,7 pour cent en 2009 et 50,2 pour cent en 2014. L'écart de pauvreté a été réduit, passant de 32 pour cent en 1995 à 27 pour cent en 2010, tandis que le taux de pauvreté à 1,25 dollar américain était de 69 pour cent en 1995 et de 62 pour cent en 2010. Un ménage nigérian sur cinq est dirigé par une femme, alors que la proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national n'a que faiblement augmenté, en passant de 3 pour cent en l'an 2000, à 7 pour cent en 2013. Les bidonvilles et les établissements informels au Nigéria sont causés par une urbanisation rapide, qui apporte son lot de défis liés à la provision de terres convenables, des logements décents et d'autres services qui font prospérer les établissements, tout en les rendant sain et viable.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODM 7

La Politique Nationale d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (2000) encourage la participation du secteur privé dans l'approvisionnement en eau et la fourniture de systèmes d'assainissement, ainsi que les réformes institutionnelles et politiques au niveau de l'État. La population urbaine ayant accès à des sources améliorées d'eau a augmenté de 46 pour cent en 1990 à 64 pour cent en 2013 tandis que l'accès à un assainissement amélioré au Nigeria a baissé de 37 pour cent en 1990 à 28 pour cent en 2013. Entre 2000 et 2007, la proportion de personnes ayant accès à la sécurité foncière a augmenté annuellement de 4,2 pour cent. Au sujet du taux d'occupation, la proportion des ménages utilisant une chambre pour dormir a diminué, passant de 43 pour cent en 2008 à 39 pour cent en 2013. Les États fédéral de Zamfara et d'Edo ont établi un partenariat avec



PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)



l'ONU-Habitat pour élaborer 12 plans d'aménagement des villes dans les centres urbains des deux états. Les plans aideront dans le développement de villes sûres et sont conçus pour répondre à l'inclusion sociale, à une meilleure intégration, à la mobilité, à la connectivité et à la meilleure prestation de services.

Contributions et réalisations du PPAB

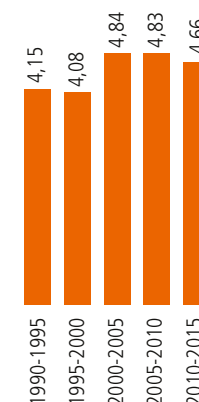
Le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles a effectué un profilage urbain pour Onitsha, Karu et Ifako/Agege; et est partenaire du ministère fédéral des Terres, du Logement et du Développement Urbain pour formuler des interventions, stratégies et politiques d'amélioration et de prévention des bidonvilles. Le gouvernement a établi un budget national pour le PPAB et offre des fonds supplémentaires grâce à son engagement à cofinancer l'approche du PPAB au niveau de l'Etat. Les fonctionnaires du ministère et du gouvernement de la ville ont été formés sur les stratégies et les politiques d'amélioration des bidonvilles, ainsi que sur formulation des programmes, la gestion axée sur les résultats, le genre, les approches fondées sur les Droits de l'Homme ainsi que la planification, les services urbains de base, le logement et les questions foncières. En plus du partenariat entre les Etats de Edo et Zamfara avec l'ONU-Habitat pour élaborer des plans d'aménagement pour les 12 centres urbains, l'Adminis-

tration du Territoire de la Capitale Fédérale (FCTA) a demandé de collaborer avec l'ONU-Habitat en utilisant l'approche du PPAB pour aborder l'urbanisation rapide des Villes Satellite (dans la capitale, Abuja), qui connaissent de sérieux problèmes avec les établissements informels. La Déclaration d'Abuja a été influencée par les parties prenantes clés du PPAB et par la philosophie du programme, et cette Déclaration a promis de renforcer la volonté politique et de placer le développement économique au centre du processus d'urbanisation.

SOURCES

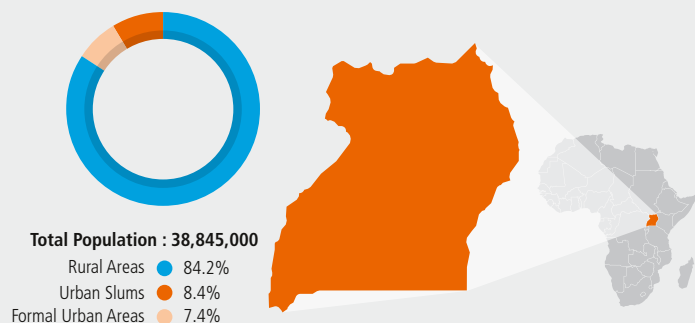
- *Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD, 2013) The Millennium Development Goals and Poverty Reduction in Nigeria: Progress, Prospects and Policy Implementation Final Report*
- *Commission Nationale des Populations (2013) Nigéria – Demographic and Health Survey*
- <http://databank.worldbank.org/data>
- *DAESNU (2014) World Urbanization Prospect*
- *ONU-Habitat (2015) Base de données des indicateurs urbains mondiaux*

Taux d'urbanisation (%)



Ouganda

Population totale (2014)	38 845 000
Population vivant dans les zones urbaines	15,8% (6 124 000)
Taux d'urbanisation	5,43%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	53,6%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	3 282 000



La contribution du PPAB à une politique nationale pour l'amélioration des bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

L'Ouganda a l'un des taux d'urbanisation les plus bas dans le monde, entre 13 et 20 pour cent, avec 84,2 pour cent de la population vivant dans les zones rurales. Toutefois, le taux de croissance urbain actuel de 4,5 pour cent par an est à l'origine de la croissance rapide des communes et des villes de l'Ouganda. La population urbaine devrait augmenter de 13,3 million en 2010 à 20 millions en 2030. La capitale Kampala devrait croître d'un peu moins de 2 millions en 2015 à 3,2 million au cours des dix prochaines années. Malgré un certain développement économique réalisé au cours de la dernière décennie, l'Ouganda est encore confronté à des taux élevés de pauvreté, avec 62,9 pour cent de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour (2012). En outre, le déficit national de logement était de 1,6 millions de logements en 2012. Actuellement, environ 60 pour cent de la population urbaine vit dans des bidonvilles.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le gouvernement de l'Ouganda a abordé la question de l'urbanisation rapide de manière proactive en élaborant des cadres et des institutions politiques. Le Ministère du Foncier, du Logement et du Développement Urbain, qui a été créé en 2006, était la réponse du gouvernement à l'urbanisation rapide. Le Ministère vise à gérer la croissance urbaine, en reconnaissant l'importance des défis liés au foncier pour le logement et le développement urbain. Lorsque l'autorité nationale de la planification est convenue sur l'ambitieuse *Vision 2040* pour le développement future de l'Ouganda en 2007, le développement urbain a été l'un des problèmes fondamentaux dans la Stratégie Nationale d'Amélioration des Bidonvilles (SNUS) et le Plan d'Action de l'année. Le gouvernement s'est engagé à améliorer les conditions de vie des pauvres en milieu urbain en fournissant un cadre, une direction et des plans pour toutes les parties prenantes sur

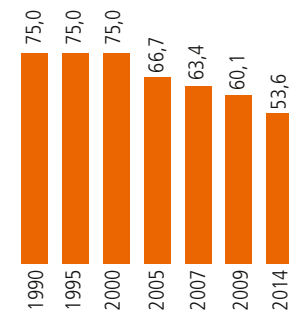


la façon d'améliorer les bidonvilles. Un nombre de partenariats a été établi par des organisations nationales et internationales entraînant divers programmes tels que la Transformation des Etablissements des Citadins Pauvres en Ouganda (TSUPU) pour autonomiser les pauvres en milieu urbain et de participer activement à la transformation urbaine dans les villes secondaires. La Stratégie de Développement Municipale (MDS), soutenu par l'Alliances de Villes, vise à soutenir 12 villes secondaires pour répondre au développement urbain et fournir les services urbains de base. Slum Dwellers International et la Fédération Nationaux des Habitants des Bidonvilles de l'Ouganda ont joué un rôle important dans la mobilisation des communautés des bidonvilles et pour les connecter avec les gouvernements national et local. Certains partenaires des ONG ont déjà commencé à mettre en œuvre des projets basés sur les questions identifiées conjointement liés à l'eau, au logement et à l'assainissement. Le Global Land Tool Network coordonné par ONU-Habitat a piloté le Modèle de Terrain de Domaine Sociale (SDTM), un outil de recensement des ménages à Mbale et Mbarara, et l'équipe du PPAB a utilisé les informations pour prioriser les projets de réhabilitations.

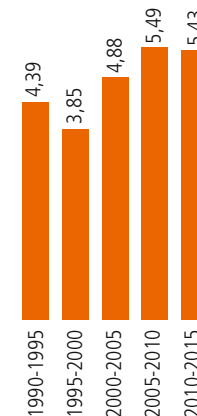
Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB est devenu une partie des efforts conjoints en faveur du développement inclusif urbain en 2008. Le gouvernement de l'Ouganda a adapté le PPAB aux besoins nationaux et l'approche et les principes du programme ont contribué à l'examen des programmes nationaux. Cela comprenait la Transformation des Etablissements des Habitants Pauvres en Ouganda (TSUPU). Le Ministère du Foncier, du Logement et du Développement Urbain et l'Université de Makerere sont des partenaires dans la mise en œuvre du PPAB. Le PPAB est enrichie par un soutien scolaire à travers le partenariat avec l'Université de Makerere et le Ministère de la Planification et de l'Architecture. Le PPAB a contribué à renforcer la recherche et la connaissance des bidonvilles dans le pays. L'Ouganda a maximisé le potentiel d'apprentissage par les pairs en améliorant les forums urbains dans les communautés, les municipalités et au niveau national, impliquant autour de la table différents secteurs et la société civile.

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)



TAUX D'URBANISATION (%)



SOURCES

- <http://www.urbanknowledge.org/ur.html>
- ONU-Habitat 2011, *Uganda National Profile*

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Population totale (2014)	7 476 000
Population vivant dans les zones urbaines	13,0% (971 000)
Taux d'urbanisation	2,12%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Total Population : 7,476,000

Rural Areas ● 87.0%
Urban Areas ● 13.0%



Des politiques publiques pour répondre au défi posé par les bidonvilles

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La Papouasie-Nouvelle-Guinée fait partie du groupe des petits États insulaires en développement (PEID) et en est son plus grand membre dans le Pacifique (le quatrième plus grand pays parmi les 52 membres au total). Le pays dispose de plusieurs centres urbains, avec environ 28 pour cent de tous les résidents urbains vivant dans la capitale Port Moresby. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a du mal à fournir des services à ses citoyens, et seulement 60 pour cent de la population a accès à un assainissement convenable et à l'eau potable (2011). De plus, le régime foncier est également devenu un problème majeur à mesure que la valeur des terres augmente, en raison d'un afflux d'argent de l'aide et de l'expansion du secteur minier et l'exploitation des ressources naturelles.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait plusieurs efforts pour lutter contre les défis de son urbanisation. Un Comité Ministériel sur l'Urbanisation a été créé en 2002 en collaboration avec un Comité Consultatif National sur l'Urbanisation, qui a abouti à la création d'un Bureau National de l'Urbanisation, en Juillet 2003. Ce fut aussi en réponse à l'augmentation des taux de criminalité des régions urbaines avec des affrontements ethniques fréquents, surtout chez les communautés des bidonvilles. En 2006, le nouveau bureau de l'urbanisation a commencé à établir un cadre de politique sur l'urbanisation et a développé la première Politique d'Urbanisation 2010-2030 du pays. Cette politique vise à réduire la pauvreté urbaine dans les éta-

blissements non planifiés. Ceci devrait être réalisé en améliorant les services de base dans les zones urbaines et rurales, afin de renforcer le tissu économique, social et environnemental des villes de la PNG, par une meilleure gestion des défis qui surviennent avec la croissance urbaine. La Stratégie sur cinq ans et plan de mise en œuvre actuelle (2011-2015) et l'Unité d'Appui au Développement des Terres Coutumières sont deux initiatives qui répondent à la nécessité de transformer les terres coutumières en terres de l'Etat afin d'améliorer le processus de planification pour le développement urbain. Les services de base doivent être améliorés grâce à l'investissement dans la réhabilitation et l'entretien des infrastructures de base et à la formation pour le renforcement des capacités. L'amélioration de la gouvernance et de la responsabilité des provinces riches est nécessaire afin de parvenir à un équilibre entre les régions riches et pauvres. Port Moresby est également membre de l'Initiative de l'ONU-Habitat sur les Villes et le Changement Climatique (CCCI). Le projet de Rapport sur l'Évaluation de la Vulnérabilité au Climat reconnaît que les établissements informels sont un endroit sensible aux événements climatiques tels que les inondations, et que les bidonvilles de 8 Miles et 9 Miles – là où le PPAB est implémenté – sont particulièrement touchés.

Contributions et réalisations du PPAB

Tout cela a été réalisé par le PPAB et le ministère partenaire, ainsi que par d'autres ministères de tutelle. Les trois conseils urbains participants et des membres de la communauté ont été formés sur les processus participatifs dans la prise de décision, l'évaluation en milieu urbain, la gestion axée sur les résultats, le genre et les jeunes dans la ville, ainsi que sur l'approche fondée sur les Droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés sur la planification, les services urbains de base, les problèmes de logement et de la terre qui sont tous reliés à la problématique des bidonvilles dans les zones urbaines. Le PPAB a influencé l'élaboration des interventions urbaines dans le pays. Par exemple, la collecte de données et les consultations urbaines tenues au cours de la Phase 1 du PPAB étaient essentielles pour la formulation de la Politique Nationale de l'Urbanisation, ainsi que pour le premier Forum Urbain National en 2010. Ce forum a ensuite déclenché la formation d'un Comité National de l'Habitat, dont la première réunion a eu lieu en Avril 2014. Ce comité sert également de comité

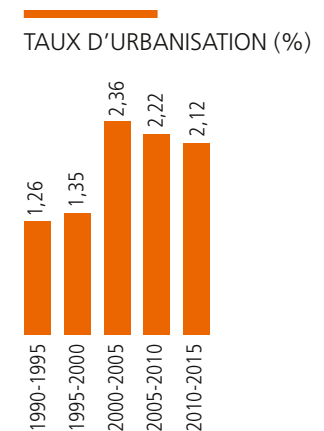
de direction du PPAB, assurant l'intégration de l'amélioration des bidonvilles et les principes du PPAB dans les discussions urbaines, et offrant un retour d'information pour le processus du PPAB.

Un autre effet catalytique du PPAB a été la création d'un groupe communautaire nommé *Inclusive Development PNG Inc* (Développement Inclusif PNG), qui vise à renforcer les réseaux dans les communautés des bidonvilles ainsi qu'à combler le fossé entre les communautés des bidonvilles et les autorités urbaines. L'importante collecte de données et analyse du PPAB au niveau des quartiers et son examen de la politique combinés à un programme urbain de l'Alliance des Villes ont conduit à la formulation d'une Stratégie Nationale d'Amélioration des Bidonvilles qui dépasse le cadre de la ville pour atteindre le niveau national.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée met en œuvre la Phase 2 du PPAB en partenariat avec le Bureau de l'Urbanisation à Port Moresby. La Phase 1 a également été mise en œuvre dans les villes de Goroka et de Kokopo.

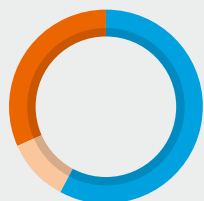
SOURCES

- Banque de Développement Asiatique, 2012. *State of the Pacific Towns and Cities*
- UNICEF, 2013. *A snapshot of Water and Sanitation in the Pacific, 2013 Sub-regional Analysis and Update*,
- Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, 2010. *National Urbanisation Policy 2010-2030*.



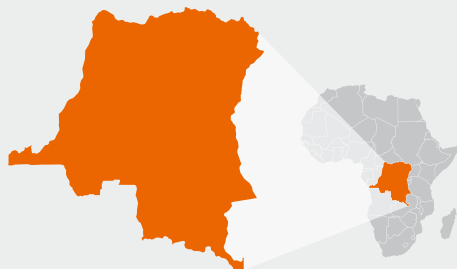
République Démocratique du Congo

Population totale (2014)	69 360 000
Population vivant dans les zones urbaines	42,0% (29 115 000)
Taux d'urbanisation	3,96%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	74,8%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	21 778 000



Total Population : 69,360,000

Rural Areas 58.0%
Urban Slums 31.4%
mal Urban Areas 10.6%



Renforcer l'implication des groupes vulnérables dans la planification urbaine, à travers l'engagement des jeunes et des femmes

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Riche en ressources naturelles, mais altérée par une histoire violente, la République Démocratique du Congo est classée 186 sur 187 sur l'Indice de Développement Humain (2014). La situation socioéconomique est difficile, avec 87,7 pour cent de la population vivant sous le seuil de pauvreté, et un PIB par habitant de 286,5 dollars américains (2012). L'égalité des sexes est à la traîne, puisque les femmes occupent seulement 8,3 pour cent des sièges au parlement, dont seulement 10,7 pour cent d'entre elles ont étudié jusqu'au secondaire, par rapport à 36,2 pour cent des hommes. La population est jeune, avec 45,4 pour cent de la population âgée de moins de 15 ans.

Alors que 58 pour cent de la population vit dans les zones rurales, les zones urbaines sont en forte croissance, à un taux de 3,96 pour cent. Sur une population totale du pays de 70 millions, 10,7 millions vivent dans la capitale Kinshasa, ce qui en fait la troisième plus grande ville d'Afrique après Lagos et Le Caire. La capitale est la ville africaine à la croissance la plus rapide et abritera plus de 15 millions d'habitants en 2025. Trois citoyens sur quatre vivent dans des bidonvilles.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Lors de la mise en œuvre du PPAB, les gouvernements nationaux et locaux ont collaboré ensemble et avec les communautés pour la première fois. Au cours de la deuxième phase du PPAB, l'équipe pays de la RDC a produit un vaste ensemble de cartes de Masina, qui est une banlieue située à Kinshasa avec une population de 516 540 personnes. Les cartes couvraient la zone en détail et illustraient la volonté politique d'intégrer les établissements informels à la stratégie



de planification urbaine à l'échelle de la ville. Les quatre sujets clés identifiés ont été le logement et l'amélioration des bidonvilles, les services urbains de base, le développement économique local et à la sécurité foncière.

Contribution et réalisations du PPAB

La Phase 3 du PPAB se concentre sur Masina, une banlieue de Kinshasa avec une population de 516 540. Environ 55 pour cent de la population est âgée de moins de 19 ans. L'équipe de pays se concentre essentiellement sur l'approche participative: plus de 100 organisations et associations différentes ont été identifiées et mobilisées au travers de petits groupes de discussion. Ces groupes de discussion ont été utilisés pour identifier les problèmes et les besoins des groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes, les femmes et les personnes âgées.

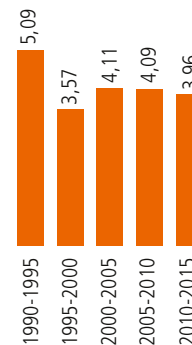
Une attention particulière a été portée aux agricultrices femmes engagées dans l'agriculture urbaine à Masina, et des efforts ont été faits pour inclure le plus grand nombre possible de ces femmes et d'analyser leurs besoins liés à leurs conditions de vie et de travail. Une des principales conclusions qui en sont ressorties fut le manque de système d'assainissement dans la zone agricole. À la suite de leur contribution, l'un des projets clés choisis fut le développement d'une Maison des Femmes.

Les jeunes ont été identifiés comme un autre groupe vulnérable et des consultations avec ces derniers ont donné naissance à un projet axé sur la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes chômeurs et un centre de la jeunesse. Afin de résorber les carences économiques et le manque d'opportunités d'emploi locales, environ 20 pour cent du budget a été alloué au développement économique local.

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

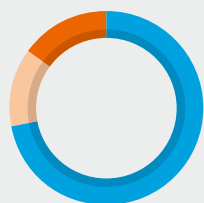


TAUX D'URBANISATION (%)



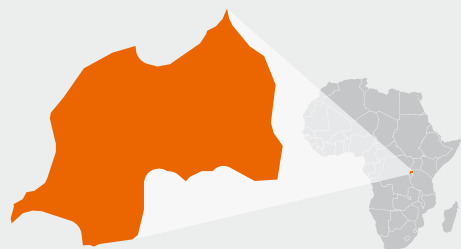
Rwanda

Population totale (2014)	12 100 000
Population vivant dans les zones urbaines	27,8% (3 369 000)
Taux d'urbanisation	6,43%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	53,2%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	1 792 000



Total Population : 12,100,000

Rural Areas 72.2%
Urban Slums 14.8%
Formal Urban Areas 13.0%



Développement économique et réduction de la pauvreté pour réaliser la Vision 2020

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le Rwanda est un pays enclavé, avec une densité de population de 407 personnes par kilomètre, le plus élevé en Afrique. L'urbanisation du pays est un phénomène récent et avec un taux d'urbanisation de seulement 18 pour cent il est l'un des plus bas du monde. Toutefois, le taux annuel de 4,5 pour cent de la croissance de la population urbaine dépasse de loin la moyenne mondiale de 1,8 pour cent. Près de la moitié des citoyens vivent dans la capitale de Kigali, qui croît à un taux annuel de 9 pour cent. Le produit intérieur brut du Rwanda (PIB) en 2014 était de 7,89 milliards de dollars. La valeur de l'IDH pour 2013 est de 0,506, ce qui entre dans la catégorie de faible développement humain, classant le pays 151 sur 187. Entre 1980 et 2013, la valeur de l'IDH du Rwanda a augmenté, passant de 0,291 à 0,506, soit une augmentation de 73,8 pour cent, ou encore une

augmentation annuelle moyenne d'environ 1,69 pour cent, selon le Rapport du PNUD sur le développement humain, 2014.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le gouvernement du Rwanda a fixé un objectif d'atteindre un niveau d'urbanisation de 35 pour cent d'ici 2020, en développant six villes secondaires comme pôles de croissance. Ces villes sont actuellement confrontées à des défis de gestion et de livraison de services d'infrastructure de base en rapport avec la taille de leur population croissante. Ceci affecte en retour la capacité de chaque ville à développer sa prospérité économique.

La Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté II (2013-2018), découle de la Vision 2020 du Rwanda et

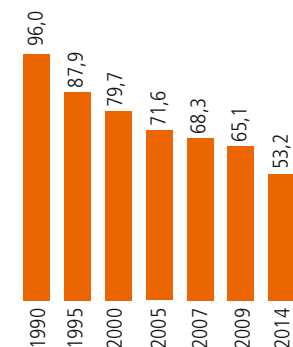


guide les actions à moyen terme qui mèneront à la réalisation des objectifs de la vision. Le principal objectif de la stratégie est d'accélérer les progrès du Rwanda en vue de devenir un pays bénéficiant d'un statut de pays à revenu intermédiaire, et de créer une meilleure qualité de vie pour tous les Rwandais, à travers une croissance moyenne du PIB soutenue de 11,5 pour cent et la réduction accélérée de la pauvreté à moins de 30 pour cent de la population. L'urbanisation a été identifiée comme l'un des éléments qui contribuent à la transformation économique, et est devenue un domaine prioritaire dans le cadre de la vision 2020. Dans ce sens, il est porté une attention particulière à l'amélioration des établissements informels comme une façon d'améliorer les moyens d'existence de la population urbaine, moyens qui contribueront, à leur tour, à la croissance économique du pays.

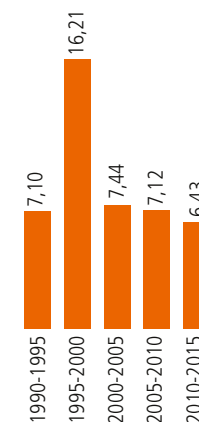
Contributions et réalisations du PPAB

Le Rwanda a rejoint le PPAB en 2012. Grâce au PPAB, l'ONU-Habitat a appuyé le gouvernement du Rwanda dans la révision de son recensement des établissements informels via une étude nationale des établissements informels, et travaille actuellement sur le développement des profils urbains, le profil national, et de la stratégie informelle à l'échelle de la ville. Le programme d'introduction du PPAB a permis la formation aux outils de l'amélioration informelle, tels que le réaménagement participatif du territoire qui est une façon de trouver des solutions à la croissance des établissements informels. A partir du 1er Septembre 2015, le Rwanda a introduit un nouveau tarif d'approvisionnement en eau en milieu urbain qui a été conçu en lien avec la politique de l'ONU-Habitat en faveur des personnes pauvres. Le tarif est structuré de façon à protéger les populations urbaines pauvres contre des prix de l'eau inabordables. L'élaboration et l'adoption du tarif fait partie de la deuxième phase de l'Initiative Eau et Assainissement du Lac Victoria qui couvre cinq pays : le Burundi, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie.

PROPORTION DE LA POPULATION URBAINE VIVANT DANS LES BIDONVILLES (%)

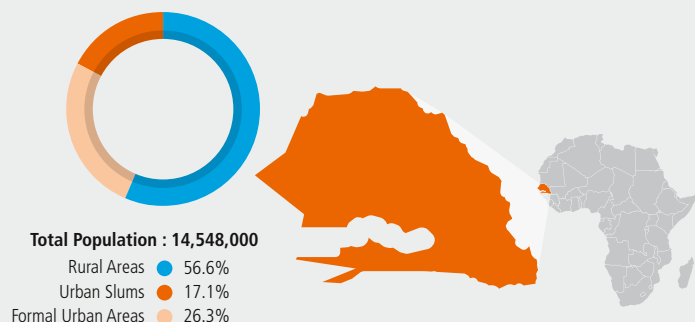


TAUX D'URBANISATION (%)



Sénégal

Population totale (2014)	14 548 000
Population vivant dans les zones urbaines	43,4% (6 313 000)
Taux d'urbanisation	3,59%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	39,4%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	2 487 000



Renforcer l'égalité des sexes à travers la planification communautaire

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Le Sénégal a, au cours des dernières décennies, vu une urbanisation rapide. La proportion de la population vivant dans les zones urbaines était 43,16 pour cent en 2011 et devrait augmenter à 46,46 pour cent en 2020 et à 52,55 pour cent en 2030. Si ces projections se concrétisent, un sénégalais sur deux va vivre dans une commune ou dans une ville d'ici 2030. Les bidonvilles au Sénégal occupent une zone importante d'environ 8 900 hectares et logent plus de trois millions d'habitants. Le plus souvent, ces zones sont confrontées à des mauvaises conditions de vie et l'accès aux services urbains et installations de base y sont limités (y compris l'eau, l'électricité, l'assainissement, l'éducation, la santé et les marchés). En raison de leur nature non planifiée et le manqué d'infrastructures de drainage, plusieurs de ces zones souffrent des inondations pendant plusieurs mois par an.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Le Ministère de la Rénovation Urbaine, du Logement et du Développement Urbain a décidé de mener des études dans le cadre d'un ambitieux programme national intitulé « Villes sans bidonvilles au Sénégal. » Ce programme a été lancé avec le partenariat de l'Alliance des Villes, de l'ONU-Habitat et des différents acteurs institutionnels au Sénégal. L'objectif du programme est d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'Objectif 7 Cible 7.D, et vise à définir une stratégie de réduction de la pauvreté urbaine.

Un autre programme intitulé Programme de Soutien du Développement Urbain Local est mis en œuvre au Sénégal avec environ 10,5 millions dollars américains de l'Union Européenne. Le programme vise à renforcer les capacités des responsables des différents départe-



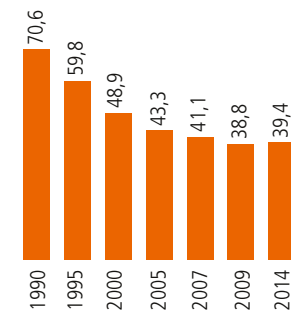
tements urbains à Dakar et il collabore avec la « Fondation Droit à la Ville » (FDV). Ce même partenaire est impliqué dans la mise en œuvre de la Phase 3 du PPAB.

Contributions et réalisations du PPAB

Le PPAB au Sénégal a priorisé l'engagement actif de la communauté dans le cadre de sa méthodologie, résultant dans une meilleure collaboration entre les autorités locales et nationales et la communauté. Une attention particulière a été donnée dans la Phase 3 du PPAB à une approche sensible au genre, conçue pour cibler des groupes de femmes et l'implication des jeunes par le biais des associations de jeunesse à travers les comités de développement des districts déjà mis en place à Grand Médine et Arafat. Ceci est une innovation méthodologique par rapport aux approches précédentes concernant l'amélioration des bidonvilles au Sénégal qui ne mettaient pas l'accent sur les femmes et les jeunes.

Situés dans les municipalités de Grand-Yoff et Patte d'Oie, les quartiers d'Arafat et Grand- Médine ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de la Phase 3 avec la participation active de la ville de Dakar et des autorités locales. Les quartiers abritent 154 000 habitants sur 25ha. Les inondations récurrentes pendant la saison des pluies caractérisent la zone, qui manque de mécanismes d'assainissement et de services publics de base. Les projets pilotes de la Phase 3 du PPAB mettent l'accent sur la garantie de la sécurité foncière et la fourniture d'un meilleur accès aux services de base et d'infrastructures adéquates telles que les routes d'accès et de drainage. L'ouverture des routes et le réaligement de la conception urbaine aux normes ont été d'autres priorités des projets. Environ 50 logements seront directement touchés par les opérations et plus de 1 000 habitants bénéficieront directement des opérations de réhabilitation des bidonvilles. En outre, des initiatives seront menées pour mettre en place les prochaines étapes des activités locales de développement économique axes sur la participation des citoyens, l'emploi des jeunes, la sûreté urbaine et la sécurité.

PROPORTION OF URBAN POPULATION LIVING IN SLUMS (%)

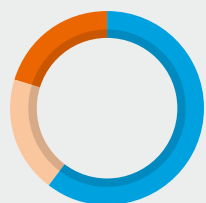


URBANIZATION RATE (%)



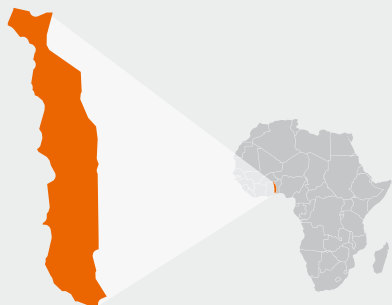
Togo

Population totale (2014)	6 993 000
Population vivant dans les zones urbaines	39,5% (2 760 000)
Taux d'urbanisation	3,83%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	51,2%
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	1 413 000



Total Population : 6,993,000

Rural Areas 60.5%
Urban Slums 20.2%
Formal Urban Areas 19.3%



Les premières étapes du Gouvernement vers l'institutionnalisation par l'intermédiaire de la validation de la Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

Comme étant l'un des plus petits pays de l'Afrique, la population du Togo de près de sept millions d'habitants est urbanisée à un taux de 3,38 pour cent. Suite à l'augmentation du PIB de 380,9 dollars américains par habitant en 2005 à 589,7 USD par habitant en 2012, le pourcentage des habitants des bidonvilles a diminué de 62,1 pour cent en 2005 à 51,2 pour cent en 2014. La capitale Lomé accueille plus de la moitié de la population urbaine, avec plus de deux millions de citoyens. Plus de 50 pour cent de ceux qui y habitent vivent dans des bidonvilles. En 2015, seulement 40 pour cent de la population urbaine avait accès à un assainissement amélioré, tandis que 91 pour cent avaient accès à une source d'eau potable. En 2011, 35 pour cent de la population urbaine vivait sous le seuil national de la pauvreté. Le

taux de croissance urbain haut en combinaison avec la forte proportion de la population vivant dans la pauvreté accroît la pression sur l'infrastructure et les services déjà insuffisants.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Un processus de décentralisation est en cours dans le pays depuis 2005, comme des tentatives antérieures 70 et 80 ont échouées⁷⁶, fondé sur l'idée que les autorités sous-nationales seraient responsables de fournir une meilleure prestation de services à la population. La Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain est en cours de révision et des plans de développement pour Lomé et Sokodé existent déjà.



PROPORTION DE LA
POPULATION URBAINE VIVANT
DANS LES BIDONVILLES (%)



Contributions et réalisations du PPAB

Le Togo a rejoint le PPAB en 2012 et a lancé le Programme en Janvier 2013. L'équipe pays, dirigé par le Ministère de l'Urbanisme et du Logement en partenariat avec l'ONG *Recherche Action pour un Développement Intégré* (RADI), met en œuvre la Phase 1 du PPAB qui consiste dans l'élaboration des profils nationaux et urbains des villes de Lomé, Sokodé et Cinkassé. Un décret ministériel a fait du PPAB une priorité nationale dans l'agenda politique, scellé avec une première tranche de 10 millions de FCFA co-financement pour la mise en œuvre de la Phase 1 du programme. Les données pour les profils urbains ont été recueillies à travers des enquêtes et des discussions de groupes avec les membres de la communauté sur différents sujets tels que la criminalité urbaine, la sécurité, la culture et le patrimoine en plus des conditions des bidonvilles. De plus, l'équipe a effectué des visites sur place pour consulter les membres de la communauté qui étaient difficiles à atteindre. Bien que l'analyse des données est en cours de finalisation, RADI a déjà commencé des activités d'amé-

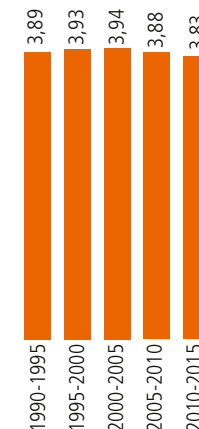
lioration des bidonvilles en réponse aux priorités identifiées lors de la collecte des données.

L'équipe pays se compose de représentants des gouvernements nationaux et municipaux et a reçu une formation sur l'évolution participative et l'analyse des environnements urbains, de la planification, des services de base, des logements et de la propriété. Le gouvernement du Togo a intégré la question de l'habitat informel dans son examen de la politique urbaine et a montré son engagement en cofinçant le programme. En outre, le gouvernement du Togo s'est engagé à assurer le droit foncier et à réviser la législation sur la propriété.

SOURCES

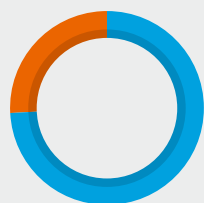
- *Indicateurs de Données de la Banque Mondiale sur le Togo*
- *Rapport de l'IDH 2014*
- *OMS et UNICEF (2015), Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation 2015*

TAUX D'URBANISATION (%)



Vanuatu

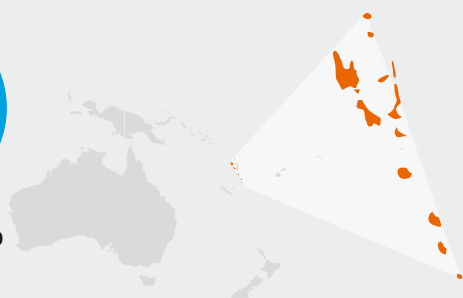
Population totale (2014)	258 000
Population vivant dans les zones urbaines	25,8% (67 000)
Taux d'urbanisation	3,42%
Population urbaine vivant dans les bidonvilles	N/A
Nombre d'habitants des bidonvilles urbains	N/A



Total Population : 258,000

Rural Areas 74.2%

Urban Areas 25.8%



Alignement du PPAB dans une politique à l'échelle nationale pour l'amélioration des bidonvilles à travers le prisme de l'apprentissage mutuel

Les bidonvilles et leurs caractéristiques

La population de Vanuatu est assez petite, elle comprend 26 pour cent de la population totale. La capitale de Port Vila a environ 15 000 habitants et est la plus grande zone urbaine dans le pays. La population urbaine pauvre de la capitale est estimée à 32,8 pour cent.

Vanuatu est vulnérable aux événements climatiques extrêmes, tel que le dévastateur cyclone Pam en Avril 2015, qui a touché plus de la moitié de la population de la nation, soit environ 166 000 personnes, et qui a détruit environ 15 000 maisons. Environ 60 pour cent de la population urbaine a accès à un assainissement amélioré (2015 statistiques). Plus de 98,9 pour cent de la population urbaine a accès à l'approvisionnement en eau amélioré, mais la qualité de l'approvisionnement en eau a été

affecté par le cyclone, laissant plus de 111 000 personnes sans accès à l'eau potable immédiatement après l'événement.

Aperçu des réalisations du pays pour l'ODD 7

Malgré une petite population urbaine, Vanuatu a fait plusieurs efforts pour résoudre la question de l'urbanisation dans le pays. Cela a été fait par exemple à travers un Dialogue National Urbain en 2009 et la réalisation de plusieurs études telles que l'Etude Exploratoire de l'Urbanisation en 2011 (soutenue par DFAD) et le NHC Enquête d'Évaluation du Logement et des Établissements Informels de la Société Nationale du Logement en 2012. Vanuatu est un membre actif dans le Forum de l'ensemble du Pacifique Urbain et a contribué de manière significative à la formulation de l'Agenda Urbain du Pacifique

en Avril 2015, qui souligne l'équité en milieu urbain comme étant l'un des principaux piliers du développement urbain durable dans le Pacifique. Vanuatu mène aussi la discussion sur la localisation des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) en tenant en compte des consultations nationales sur la question. Des messages clés tels que l'importance de la décentralisation ont été élaborés et le pays suivre une approche assurant l'inclusion ascendante des diverses parties prenantes. Au niveau de la ville, Port Vila est membre du Forum des Villes Capitales du Pacifique dans le cadre du Forum du Gouvernement Local du Pacifique et est engagé dans diverses activités. Port Vila est aussi membre de l'Initiative d'ONU-Habitat Villes et Changement Climatique (CCCI) de sorte que le projet de rapport sur l'évaluation de la vulnérabilité climatique reconnaisse que les établissements informels sont un point chaud pour les événements climatiques extrêmes.

Contributions et réalisations du PPAB

Vanuatu est en train de mettre en place la Phase 1 du programme. Le PPAB est mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur dans les villes de Port Vila, Luganville et Lenakel.

Grâce au PPAB, le ministère partenaire ainsi que d'autres ministres de tutelle, les trois conseils urbains participants et des membres de la communauté ont été formés sur le processus participatif dans la prise de décision, l'évaluation urbaine, la gestion axé sur les résultats, le genre, la jeunesse, et sur l'approche basée sur les droits de l'Homme. Ils ont également été sensibilisés sur la planification, les services urbains de base et le logement et les questions de terres dans le cadre des bidonvilles dans les zones urbaines. Les expériences du PPAB sont institutionnalisées au cours de consultations à l'échelle de la ville focalisées sur la pauvreté et l'amélioration participative des bidonvilles qui sont coordonnées par l'équipe pays du PPAB. Cela a permis à l'équipe pays de contribuer aux recommandations de la Banque Mondiale pour une Politique Nationale du Logement et permettra également au Gouvernement de Vanuatu à intégrer les résultats du PPAB dans le débat mondial en préparation pour Habitat III pour le Logement et le Développement Durable. L'équipe pays ses connaissances sur le traitement des questions urbaines grâce au

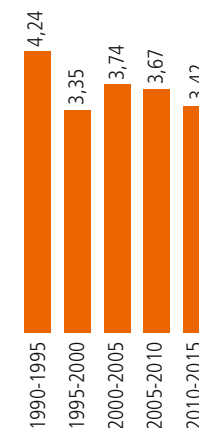


PPAB était également un élément clé dans l'orientation des actions après le cyclone Pam en avril 2015. Cet événement a dévasté le pays, avec les zones des bidonvilles étant les plus touchés. Par conséquent, l'ONU-HABIAT a pris la direction dans la formulation d'une Stratégie Urbaine Nationale de Logement et Rétablissement au sein du Groupe de Travail sur le Logement. Cela implique la coordination avec le service de logement et des acteurs urbains sur le rétablissement précoce et les moyens de subsistance de la communauté, de sorte que les principes du PPAB et le processus populaire ont été intégrés dans l'ensemble du processus de rétablissement et de réadaptation. Cela aidera le Gouvernement de Vanuatu à passer de la planification des programmes à la mise en œuvre.

SOURCES

- Banque Mondiale, 2015. *Data Chart Vanuatu*; <<http://data.worldbank.org/indicator/SH.STA.ACSN.UR/countries/MW?display=graph>>
- Banque Asiatique de Développement, 2012. *The State of Pacific Towns and Cities: Urbanization in ADB's Pacific developing member countries*
- Inter Press Service News Agency, 2015. *Cyclone Pam Worsens Hardship in Port Vila's Urban Settlements. April 13th 2015*: <<http://www.ipsnews.net/2015/04/cyclone-pam-worsens-hardship-in-port-vilas-urban-settlements>>

Taux d'urbanisation (%)



Proportion de la population urbaine vivant dans les bidonvilles entre 1990 et 2014

Population urbaine à mi- année par zone/région principale (en milliers) (a)									Population des bidonvilles urbains à mi- année par région (milliers) (b)							
Région ou zone principale	1990	1995	2000	2005	2007	2010	2012	2014	1990	1995	2000	2005	2007	2010	2012	2014
Régions en développement	1 489 941	1 744 964	2 010 932	2 330 044	2 464 052	2 673 959	2 820 085	2 968 517	689 044	748 758	791 679	830 022	845 291	871 939	923 438	881 080
Afrique du Nord	63 952	73 732	81 901	90 706	94 610	100 776	105 145	96 336	22 045	20 993	16 892	12 534	13 119	14 058	14 686	11 418
Afrique subsaharienne (c)	132 971	163 172	196 869	240 036	260 187	294 164	319 031	359 009	93 203	110 559	128 435	152 223	163 788	183 199	198 740	200 677
Amérique Latine et Caraïbes	313 876	355 089	396 276	432 804	446 805	467 642	481 757	495 857	106 054	112 470	116 941	112 149	112 547	112 742	116 227	104 847
Asie de l'Est	467 014	550 368	632 396	747 566	794 302	865 826	913 951	960 235	204 539	224 312	238 366	249 884	250 873	249 591	263 619	251 593
Asie du Sud	316 082	366 335	420 685	483 648	509 928	550 607	579 244	609 139	180 960	189 931	193 893	195 828	196 336	195 749	206 027	190 876
Asie du Sud-Est	140 164	168 068	199 681	231 789	245 150	265 801	280 023	294 409	69 567	75 559	79 727	80 254	79 568	84 063	88 608	83 528
Asie de l'Ouest	54 302	66 445	81 203	101 399	110 902	126 864	138 572	151 084	12 294	14 508	16 957	26 636	28 527	31 974	34 948	37 550
Océanie (d)	1 579	1 755	1 921	2 096	2 167	2 280	2 361	2 448	382	427	468	515	534	563	584	591

Proportion de la population urbaine (pour cent)									Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (pour cent)							
Major region or area	1990	1995	2000	2005	2007	2010	2012	2014	1990	1995	2000	2005	2007	2010	2012	2014
Developing Regions	34,8	37,4	39,9	43,0	44,2	46,1	47,3	48,4	46,2	42,9	39,4	35,6	34,3	32,6	32,7	29,7
Northern Africa	45,7	47,3	48,4	49,4	49,9	50,5	50,9	51,4	34,4	28,3	20,3	13,4	13,4	13,3	13,3	11,9
Sub-Saharan Africa	27,1	29,1	30,8	33,0	33,9	35,4	36,4	37,4	70,0	67,6	65,0	63,0	62,4	61,7	61,7	55,9
Latin America and the Caribbean	70,5	73,0	75,3	76,9	77,6	78,4	79,0	79,5	33,7	31,5	29,2	25,5	24,7	23,5	23,5	21,1
Eastern Asia	33,9	37,7	42,0	48,3	50,7	54,3	56,7	58,9	43,7	40,6	37,4	33,0	31,1	28,2	28,2	26,2
Southern Asia	26,5	27,8	29,1	30,8	31,6	32,7	33,6	34,4	57,2	51,6	45,8	40,0	38,0	35,0	35,0	31,3
South-eastern Asia	31,6	34,5	38,1	41,3	42,6	44,5	45,8	47,0	49,5	44,8	39,6	34,2	31,9	31,0	31,0	28,4
Western Asia	61,1	62,4	63,8	65,9	66,8	68,1	68,9	69,6	22,5	21,6	20,6	25,8	25,2	24,6	24,6	24,9
Oceania	24,4	24,2	23,7	23,4	23,2	23,1	23,0	23,0	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1

Source: Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat), Base de données des indicateurs urbains mondiaux 2015.

Notes:

(a) Division de la Population Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies – Perspectives de l'Urbanisation Mondiale: révision 2009

(b) Population vivant dans des ménages qui manquent d'eau potable améliorée, d'un meilleur système d'assainissement, d'une surface habitable suffisante (plus de trois personnes par pièce), ou d'un logement durable

(c) Les chiffres 2014 de la population urbaine incluent le Soudan du Sud et le Soudan dans le cadre de l'Afrique subsaharienne

(d) Les données sur les tendances ne sont pas disponibles pour l'Océanie. Un chiffre constant ne signifie pas qu'il n'y ait pas de changement

Transformer Notre Monde: l'Amélioration des Bidonvilles, le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles et l'Agenda 2030 pour le Développement Durable

L'Agenda de 2030 pour le Développement Urbain Durable avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et ses 169 cibles vise à poursuivre le développement durable et mettre fin à la pauvreté mondiale, y compris la pauvreté urbaine représentée par plus d'un milliard d'habitants dans des bidonvilles. Comme les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les ODD ont mis en évidence le sort des habitants des bidonvilles et mise au point des objectifs et des cibles. Les partenaires mondiaux, l'investissement, les connaissances et le renforcement des capacités ainsi que des interventions de transformation de la vie des habitants des bidonvilles continuent d'être l'appel à l'action des ODD. Cela a été reconnu par l'approbation de l'ODD Urbain, l'Objectif 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » en particulier l'Objectif 11.1 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et améliorer les bidonvilles. »

La pauvreté urbaine est en train d'augmenter devenant une composante importante de la pauvreté de notre monde. Les tendances de l'urbanisation imparable et l'échec de donner une réponse à relever le défi des bidonvilles soulignent la précieuse contribution que l'amélioration intégrée et participative des bidonvilles a offrir pour le développement durable de l'humanité, puisqu'il répond aux besoins pressants de l'augmentation du nombre de pauvres en milieu urbain. En raison de la nature interdépendante des ODD, l'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles contribue à la réalisation de plusieurs des objectifs, tels que:

- ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- ODD 1 – Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- ODD 6 – Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD 17 – Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

En transformant la vie des habitants des bidonvilles, l'amélioration participative des bidonvilles et le PPA sont au cœur de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, ses objectifs, ses cibles et ses indicateurs, puisqu'ils contribuent directement aux cinq domaines avec une importance cruciale pour l'humanité identifiés par tel Agenda: Personnes, Prospérité, Planète, Paix et Partenariat.

L'amélioration participative et centré sur les personnes des bidonvilles et leur prévention soutient la création de vastes partenariats et contribue à créer un environnement urbain durable. En ce qui concerne l'emplacement souvent dangereux, vulnérable et exposé des bidonvilles, l'amélioration écologique des bidonvilles contribue à une planète plus durable, ce qui permet la transformation urbaine durable. En outre, l'amélioration participative des bidonvilles aide à bâtir un consensus entre toutes les parties prenantes, y compris les communautés urbaines, et l'autonomisation des personnes vulnérables et marginalisées, contribuant ainsi à bâtir des communautés pacifiques. Finalement, l'amélioration participative des bidonvilles réalise le potentiel des personnes vivant dans des bidonvilles et améliore leur prospérité et donc la prospérité de l'ensemble de la ville.

Par conséquent, l'amélioration participative des bidonvilles est un outil complet pour l'éradication de la pauvreté urbaine. Reconnaisant cela, le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) a établi un réseau mondial engagé à influencer le développement et la politique d'investissement nationale, régionale et mondiale pour améliorer les bidonvilles, représentant ainsi un partenariat fondé sur des principes pour la réalisation de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, aligné avec l'esprit, les buts, les objectifs et les indicateurs des ODD. Aussi, le PPAB démontre à travers des actions sur le terrain qu'il est possible de transformer la vie des personnes vivant dans des bidonvilles, motivant ainsi les pays à consacrer davantage des efforts et des ressources pour améliorer les bidonvilles et prévenir leur formation visant à résoudre ce problème urgent sur la période de l'Agenda 2030.

Les cibles de l'Objectif 11 et d'autres objectifs qui sont importantes pour l'amélioration des bidonvilles et pour le PPAB sont présentées dans les tableaux suivants.

Transforming Our World: SDGs, Slum Upgrading and the Participatory Slum Upgrading Programme, PSUP

The 2030 Agenda for Sustainable Development: Goals, Targets and Indicators and the mandate of the Slum Upgrading Unit of UN-Habitat and PSUP

Mandat	Thème	Objectif	Cible	Indicateur	Liens avec le PPAB/l'Amélioration des Bidonvilles
Primaire	Développement Urbain Durable	Objectif 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	11.1 – D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	11.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou dans des établissements informels et des logements inadéquats.	La première cible de l'ODD Urbain est la cible naturelle pour le PPAB puisqu'elle inclut explicitement l'amélioration des bidonvilles. L'indicateur qui a déjà été approuvé pour l'Objectif 11.1 est la 'définition des ménages de bidonvilles' – c'est-à-dire - les '5 privations'. Cette définition fournit le cadre d'action du PPAB et a également été l'indicateur de la cible 7.D de l'OMD 7.
			11.3 – D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	11.3 Le rapport du taux de consommation des terres au taux de croissance de la population – Utilisation efficace de la terre.	Une approche participative pour le quartier ainsi que pour la planification à l'échelle de la ville est la caractéristique principale de la méthodologie du PPAB. Par ses activités, le PPAB renforce les capacités des fonctionnaires de la ville en matière de planification intégrée, efficace et participative, et sur des outils in-situ d'amélioration des bidonvilles.
			11.5 – D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres	11.5 Nombre de morts, personnes disparues, blessées ou déplacées (y compris les évacuées ou relogées) dû à des événements dangereux par 100,000. (Indicateur pas encore approuvé/discuté)	De nombreux bidonvilles et quartiers informels sont situés dans des zones à risques ou écologiquement vulnérables et sous- desservies, forçant les habitants des bidonvilles à faire face aux effets négatifs des catastrophes, y compris les épidémies très dangereuses pour la santé. L'amélioration participative des bidonvilles dans un tel contexte aborde d'une manière durable cette question, en se concentrant dans l'emplacement du logement ainsi que dans les aspects de la durabilité du logement.
			11.6 – D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets	11.6.1 Le pourcentage des déchets solides (urbains) régulièrement recueillis et avec la décharge définitive appropriée par rapport à l'ensemble des déchets produits par la ville/ 11.6.2 Moyenne annuelle des particules fines (i.e. PM2.5) de pollution de l'air dans les villes (population pondérée)	Une des caractéristiques les plus communes de la vie dans les bidonvilles est l'absence ou la précarité de la gestion des ordures et la collecte qui a des effets négatifs sur l'assainissement global des bidonvilles, comme les ordures qui bloquent souvent les égouts et les drainages. Le PPAB soutient la gestion communautaire des déchets dans le cadre des projets sur le terrain.
			11.7 – D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	11.7.1 La partie moyenne de la zone (totale) bâtie dans les villes qui est un espace ouvert au public. (L'Indicateur 11.7.2 sur le harcèlement physique/ sexuel aux femmes n'a pas encore été approuvé)	Afin d'aborder la question de l'absence de zones ouvertes et de terrains de jeux disponibles aux habitants des bidonvilles, il est essentiel de comprendre que, souvent, l' 'espace public' est un terme conflictuel dans les bidonvilles en ce qui concerne la question foncière. Le PPAB promeut le concept de 'l'espace communautaire' et considère ces interventions dans le cadre des initiatives communautaires.
			11.a – Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	11.a.1 Le nombre de pays qui développent ou mettent en œuvre une Politique Nationale Urbaine qui (a) répond à la dynamique des populations, (b) assure un développement territorial équilibré, (c) prépare le pays pour le développement des infrastructures, (d) favorise l'utilisation efficace des terres urbaines, (e) améliore la résistance au changement climatique, (f) protège l'espace public, et (g) développe des systèmes efficaces de gouvernance urbaine.	L'amélioration à l'échelle de la ville et inclusive des bidonvilles ne peut être atteinte que si elle est supportée par le cadre politique nécessaire à l'échelle nationale en abordant la dynamique particulière de la formation des bidonvilles dans un pays donné, y compris les modèles de migration entre les régions rurales, urbaines et péri-urbaines qui sont généralement indiqués comme un des facteurs de la prévalence des bidonvilles. Le PPAB, à travers de son examen de la politique des pays participants, favorise le développement et l'application des Politiques Urbaines Nationales en faveur des pauvres
			11.b – D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	11.b.2 Nombre de villes qui mettent en œuvre des stratégies visant à la réduction des risques qui incluent les groupes vulnérables et marginalisés dans leur conception, leur mise en œuvre et leur suivi, tel que défini par le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.	En plus de la vulnérabilité des habitants des bidonvilles aux risques naturels et artificiels en raison de l'emplacement des bidonvilles et de la précarité des infrastructures, le PPAB est particulièrement engagé dans la question des petites îles du Pacifique et des Caraïbes qui font parties du programme. Dans les pays touchés, les partenaires du PPAB élaborent des Stratégies d'Amélioration des Bidonvilles à l'échelle de la ville qui intègrent notamment les aspects du changement climatique à fin d'améliorer la préparation ainsi que la résistance des personnes vivant dans des bidonvilles.
			11.c – Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	11.c.1 Pourcentage de l'aide financière qui est attribué aux Pays en Développement pour la construction et la rénovation de bâtiments durables, des bâtiments résistants, et l'utilisation efficace des ressources en utilisant des matériaux locaux.	'La Durabilité du Logement' est l'un des aspects de la définition de ménages de bidonville. Des solutions de logements adéquats et abordables, des techniques traditionnelles et des innovations de construction écologiques peuvent être explorées en construisant des bureaux communautaires du PPAB et d'autres structures comme des bâtiments de démonstration pour la formation de la communauté.

Secondaire	Thème	Objectif	Cible	Liens avec le PPAB/l'Amélioration des Bidonvilles	
Secondaire	Développement Economique	Objectif 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.1 – D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier, actuellement mesuré par le nombre des personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour	Les initiatives pour l'amélioration des bidonvilles peuvent avoir des effets positifs dans la vie des habitants des bidonvilles si elles sont centrées sur les personnes et sur leur participation. Le PPAB soutient la prestation de services par la collectivité et l'embauche de la communauté comme un moyen de stimuler l'entrepreneuriat. L'amélioration des conditions de vie des habitants des bidonvilles accroître leur prospérité individuelle et collective.	
			1.2 – D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes	L'amélioration inclusive des bidonvilles intègre les divers besoins des différents membres de la communauté afin de réaliser leur développement durable.	
			1.4 – D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro finance	L'amélioration participative des bidonvilles est une réponse large à la pauvreté urbaine. L'accès à la terre, à la propriété et à la sécurité foncière sont liés à la prospérité et au développement des personnes. Le PPAB place la sécurité foncière dans son cadre d'action.	
			1.5 – D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental	Améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles a des effets positifs non seulement pour réduire leur exposition physique mais aussi dans la construction – et l'organisation – de leur préparation et résilience. Le PPAB vise aussi à relier ces résultats à des cadres politiques.	
			1.a – Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	Les fonds pour en finir avec la pauvreté urbaine doivent être mis à disposition à tous les niveaux de budgets, réunissant les ressources locales et externes. Le PPAB soutient les stratégies de financement diversifiées des pays et plaide pour l'efficacité des ressources locales/internationales ainsi que pour l'élaboration de propositions de projets complémentaires.	
			1.b – Mettre en place aux niveaux national, régional et international des principes de politique générale viables, qui se fondent sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	L'amélioration participative des bidonvilles est un outil complet pour l'éradication de la pauvreté urbaine. Le PPAB est un réseau mondial engagé à influencer, le développement de la politique régionale et globale nationale et de l'investissement.	
Eau et Assainissement	Eau et Assainissement	Objectif 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	6.1 – D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	L'accès à l'amélioration de l'approvisionnement en eau est l'une des priorités pour l'amélioration des bidonvilles ainsi que du PPAB	
			6.2 – D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	L'accès à un assainissement amélioré est l'une des priorités pour l'amélioration des bidonvilles ainsi que du PPAB et, avec de l'eau, est l'un des éléments de la définition des bidonvilles.	
			6.4 – D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	Dans les bidonvilles, le problème n'est pas seulement l'accès aux sources d'eau mais leur prix, souvent non abordable, déclenchant généralement une rareté pour des raisons économiques parmi les habitants des bidonvilles.	
			6.b – Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	L'amélioration participative des bidonvilles soutient les initiatives communautaires pour l'approvisionnement local en eau.	
Partenariat Mondial	Partenariat Mondial	Objectif 17 - Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Finances	17.1 – Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes 17.3 – Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	Compte tenu de son institutionnalisation et de la durabilité nécessaire, l'amélioration des bidonvilles doit faire partie de la budgétisation officielle nationale et de la ville. L'amélioration des bidonvilles bénéficie de grandes stratégies de financement diversifiées et de l'efficacité des ressources locales-internationales.
			Technologie	17.6 – Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et à la coopération Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	L'apprentissage par pairs et un esprit de coopération - et même la concurrence positive entre les pays - améliore la réponse globale au défi des bidonvilles. Le PPAB vise à concevoir des plates-formes et des outils innovants pour faciliter l'échange de connaissances entre les partenaires du PPAB et d'autres acteurs internationaux.

Secondaire	Thème	Objectif	Cible	Liens avec le PPAB/l'Amélioration des Bidonvilles
			<p>17.8 - Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications</p>	<p>L'utilisation des technologies d'innovations est un moyen efficace pour stimuler la participation, la transparence et la responsabilité des actions d'amélioration des bidonvilles. Le PPAB utilise un système mixte de moyens traditionnels et numériques.</p>
			<p>Questions structurelles</p> <p>Cohérence des politiques et des structures institutionnelles</p> <p>17.14 – Renforcer la cohérence des politiques de développement durable</p> <p>17.15 – Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable</p>	<p>La politique solide pour répondre aux besoins des groupes vulnérables de la société est une condition préalable au développement durable. Les défenseurs du PPAB pour l'intégration des questions des bidonvilles à tous les niveaux des cadres politiques.</p> <p>L'amélioration des bidonvilles devrait être fondée sur des principes mondiaux répondant aux besoins locaux. Le PPAB adopte cette approche grâce à la formation des équipes pays du PPAB.</p>
			<p>Partenariats multipartites</p> <p>17.16 – Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable</p> <p>17.17 – Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière</p>	<p>Une réponse concertée et coordonnée au défi mondial des bidonvilles peut mobiliser les connaissances et les ressources nécessaires pour atteindre un avenir urbain durable pour tous. Le PPAB a mis en place un partenariat mondial et un réseau avec cet objectif, assurant l'engagement des pays et offrant une plate-forme de partage d'expériences pour en finir avec la pauvreté urbaine.</p> <p>Une solution durable au défi des bidonvilles ne peut être atteinte que grâce aux efforts conjoints de toutes les parties prenantes. Les équipes pays du PPAB agissent comme des groupes de travail pour le développement urbain inclusif et pour le dialogue politique, associant les acteurs publics et privés.</p>
			<p>Données, suivi et application du principe de responsabilité</p> <p>17.18 – D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays</p> <p>17.19 – D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement</p>	<p>Les communautés des bidonvilles ont beaucoup à contribuer à la production de données opportunes et fiables relatives à leurs propres conditions de vie et leurs arrangements sociaux, participant ainsi à la révolution des données nécessaires pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PPAB favorise la mise en place d'observatoires urbains nationaux, locaux et communautaires coordonnés, en particulier dans les petits États insulaires qui font partie du programme.</p> <p>L'amélioration participative des bidonvilles est une occasion pour la collecte et l'analyse localisée des données pertinentes pour mesurer les progrès accomplis dans l'éradication de la pauvreté urbaine ainsi que pour influencer la planification du développement, si le processus d'amélioration est intégré à l'analyse statistique plus large. Le PPAB engage des partenaires pour faire le suivi des efforts à travers les outils en ligne et les publications du programme.</p>

Calendrier des événements: vers Habitat III

TITRE	DATE	LIEU
EVENEMENTS REGIONAUX		
6eme Forum Urbain Asie-Pacifique	19 - 21 Oct 2015	Jakarta, Indonésie
Sommet Africités	29 Nov-3 Déc.2015	Johannesburg, Afrique du Sud
Forum Urbain des Caraïbes	27-30 Avr. 2016	Paramaribo, Suriname
EVENEMENTS MONDIAUX		
Sommet de Haut Niveau sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030	25-27 Sept. 2015	New-York, Etats-Unis
Habitat III Réunion thématique: Zones métropolitaines	6-7 Oct. 2015	Montréal, Canada
Habitat III Réunion régionale: Asie-Pacifique	21-22 Oct. 2015	Jakarta, Indonésie
Habitat III Réunion thématique: Villes intermédiaires	9-11 Nov. 2015	Cuenca, Equateur
Habitat III Réunion thématique: Energie durable et les villes	21 Jan. 2016	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis
Habitat III Réunion régionale: Afrique	24-26 Fév.2016	Abuja, Nigéria
Habitat III Réunion thématique: Financer le Nouvel Agenda Urbain	9-11 Mar. 2016	Mexico DF, Mexico
Habitat III Réunion régionale: Europe	16-18 Mar. 2016	Prague, République Tchèque
Habitat III Réunion thématique: Espaces publiques	4-5 Avr. 2016	Barcelona, Espagne
Habitat III Réunion thématique: Etablissements informels	7-8 Avr. 2016	Pretoria, Afrique du Sud
Habitat III Réunion régionale: Amérique Latine et Caraïbes	18-21 Avr. 2016	Toluca, Mexico
Habitat III Comité Préparatoire 3	25-27 Juil. 2016	Surabaya, Indonésie
Octobre Urbain / Urban October	1-31 Oct. 2016	Partout dans le monde
Journée Mondiale de l'Habitat / World Habitat Day	3 Oct. 2016	Partout dans le Monde
Conférence Habitat III	17-20 Oct. 2016	Quito, Equateur
Journée Mondiale des Villes/World Cities Day	31 Oct. 2016	Partout dans le monde

LE RESEAU PPAB EN ACTION

Améliorer les vies des habitants des bidonvilles dans le monde



LE PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMÉLIORATION DES BIDONVILLES (PPAB)

ANTIGUA ET BARBUDA • BENIN • BOTSWANA • BURKINA FASO • BURUNDI • CABO VERDE • CAMEROUN • CONGO • COTE D'IVOIRE • FIJI • GHANA • HAITI • JAMAÏQUE • KENYA • LESOTHO • MADAGASCAR • MALAWI • MALI • MAURICE • MOZAMBIQUE • NAMIBIE • NIGER • NIGERIA • PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE • REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO • RWANDA • SENEGAL • ILES SALOMON • ST. VINCENT ET LES GRENADINES • LA GAMBIA • TOGO • TRINITE ET TOBAGO • TUVALU • OUGANDA • VANUATU



ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

Participatory Slum Upgrading Programme (PSUP – UN-Habitat):
<<http://unhabitat.org/initiatives-programmes/participatory-slum-upgrading/>>

Global Housing Strategy (UN-Habitat):
<http://mirror.unhabitat.org/downloads/docs/11991_1_594827.pdf>

United Nations Special Rapporteur on Adequate Housing

Basic principles and guidelines on development-based evictions and displacement, A/HRC/4/18:
<<http://www.ohchr.org/EN/Issues/Housing/Pages/ForcedEvictions.aspx>>

Guiding Principles on security of tenure for the urban poor, A/HRC/25/54:
<<http://www.ohchr.org/EN/Issues/Housing/Pages/AnnualReports.aspx>>

Committee on Economic, Social and Cultural Rights, General Comments 4 (adequate housing) and 7 (forced evictions):
<<http://www.ohchr.org/EN/hrbodies/cescr/pages/cescrindex.aspx>>

Download the digital version of the Slum Almanac 2015/2016 at:
<<http://unhabitat.org/slum-almanac-2015-2016/>>

NOTRE MONDE



Zones Rurales	●	46,4%
Bidonvilles urbains	○	12,2%
Zones urbaines formelles	●	41,4%

Nous sommes heureux de présenter **l'Almanach des Bidonvilles 2015/2016: Suivre l'amélioration de la qualité de vie des habitants des bidonvilles**

À l'heure actuelle, dans le monde, une personne sur huit vit dans un bidonville. Dans cet Almanach vous pouvez trouver des informations clés sur le défi mondial posé par les bidonvilles et ce que les pays font pour y répondre, en vue de la réalisation d'une urbanisation durable, en particulier les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui mettent en œuvre le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles, ou PPAB.

L'urbanisation est le moteur du développement économique, mais les habitants des bidonvilles deviennent des laissés-pour-compte si leurs problématiques et préoccupations ne sont pas intégrées dans les politiques et législations urbaines, la planification, les cadres de financement et dans l'investissement.

L'urbanisation durable, inclusive et bien planifiée permet à tous les citoyens de bénéficier de la croissance économique et de prospérer. Cela a été reconnu par « Transformer notre monde: l'Agenda 2030 pour le développement durable » à travers un Objectif de Développement Urbain Durable à part entière, l'Objectif 11: « créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables. »

Améliorer la vie de millions de personnes vivant dans les bidonvilles aujourd'hui, continue d'être une tâche essentielle pour le développement et pour mettre fin à la pauvreté dans notre monde, comme d'abord stipulé dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement - Cible 7D - et récemment réaffirmé par l'Objectif de Dévelop-

pement Durable 11 Cible 11.1: « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et améliorer les bidonvilles. »

Dans la présentation des faits, des données et des initiatives réussies associées, l'objectif principal de cet almanach est d'aider à saisir l'un des aspects essentiels de ce qui permet de rendre nos villes solidaires et prospères : améliorer les conditions de vie des personnes pauvres en milieu urbain, et, ce faisant, de faire valoir leur précieuse contribution au développement durable de l'humanité.